Échelle d'observation de la qualité éducative

LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS OU PLUS

Québec

Juin 2004

104-07038/

Échelle d'observation de la qualité éducative

LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS OU PLUS

Québec

Conception et rédaction
Louise Bourgon, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Collège Édouard-Montpetit
Carole Lavallée, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Cégep du Vieux Montréal

Coordination générale
Carl Drouin, coordonnateur de l'enquête Grandir en qualité, Institut de la statistique du Québec
Marie Moisan, coordonnatrice de l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Édition
Direction des communications
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Pour obtenir un exemplaire de ce document
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7
425, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 4Z1

Numéros de téléphone :
Région de Montréal : (514) 873-2323
Région de Québec : (418) 643-2323
Ailleurs au Québec : 1 800 363-0310

Courriel : famille@messf.gouv.qc.ca
Internet : www.messf.gouv.qc.ca

Le document peut être consulté à la section « Publications » du volet Famille du site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-42660-6

© Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille au nom du gouvernement du Québec, 2004.

Toute reproduction, autre qu'à des fins de consultation personnelle, doit faire l'objet d'une autorisation préalable des Publications du Québec.

Collaboration à la conception et à la rédaction
Les autres membres du Comité d'élaboration des outils d'évaluation de la qualité des services de garde et du Comité de révision des échelles d'observation de la qualité éducative :

Madeleine Baillargeon, consultante
Ginette Beaudoin, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Stéphane Bernard, agent de recherche, Institut de la statistique du Québec
Lyne Des Groseilliers, statisticienne-méthodologiste, Institut de la statistique du Québec
Carl Drouin, coordonnateur, Institut de la statistique du Québec
Daniel Fines, agent de recherche et de planification socio-économique, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Johanne Gasse, conseillère en développement de programmes, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Hélène Lavoie, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Marie Moisan, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Expertise méthodologique
Lyne Des Groseilliers, statistitienne-méthodologiste, Institut de la statistique du Québec
Pierre Valois, professeur, Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval

Révision linguistique
Geneviève Laplante, Institut de la statistique du Québec

Soutien technique
Lucie Desroches, Institut de la statistique du Québec
Nathalie Massé, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Karine Michel, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Francine Talbot, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Nadia Tremblay, Institut de la statistique du Québec

Remerciements

L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial* et l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière* comportent une base commune. La construction de ces trois échelles, élaborées suivant la même démarche et les mêmes principes, est le fruit de plusieurs collaborations.

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la production de ces outils. Des remerciements particuliers s'adressent aux représentants et représentantes des milieux de garde qui ont commenté le plan des échelles. Un merci spécial s'adresse aux conseillères pédagogiques, France Farley du CPE Les copains d'abord de Montréal, Claudine Guilbault du CPE La Prairie et Sylvie Melsbach du CPE les Mousses du Mont, à Renée Harrison, responsable d'un service de garde en milieu familial ainsi qu'à l'enseignant et aux enseignantes en techniques d'éducation à l'enfance, Gilles Cantin du Collège de St-Jérôme, Sylvaine Léger du Collège Édouard-Montpetit et Céline Poulin du Collège de Ste-Foy, qui ont commenté le contenu de l'une ou l'autre échelle. Des remerciements s'adressent aussi aux membres du Comité aviseur qui ont encadré la démarche de l'enquête Grandir en qualité et parmi lesquels plusieurs ont commenté le contenu des échelles d'observation : Francine Lessard[1] de la Fédération des centres de la petite enfance[2], Sylvain Lévesque de l'Association des garderies privées du Québec, Louise Valiquette de Concertaction inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec[2], Nathalie Bigras de l'Université du Québec à Montréal, Ellen Jacobs de l'Université Concordia, Marie Jacques et Pierre Pagé de l'Université Laval, Carole Lavallée du Cégep du Vieux Montréal, Carl Drouin et Lyne Des Groseilliers de l'Institut de la statistique du Québec, Ginette Beaudoin, Hélène Lavoie et Marie Moisan du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (auparavant ministère de la Famille et de l'Enfance). Enfin, la précieuse collaboration des membres du personnel des milieux de garde qui ont collaboré à la validation des échelles en permettant l'observation au moment des essais sur le terrain ou dans le cadre du prétest est aussi soulignée.

1. Madame Francine Lessard est maintenant au Conseil québécois des centres de la petite enfance.
2. Concertaction inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec et la Fédération des centres de la petites enfance forment, depuis mars 2003, l'Association québécoise des centres de la petite enfance.

Table des matières

PRÉSENTATION 1

DES NOUVEAUX OUTILS D'OBSERVATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS 3

La structure de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* 4
Les principes de gradation de l'échelle 5
La validité et la fidélité de l'échelle 6
Utilisation à des fins de recherche de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* 9
Contexte d'utilisation de l'échelle 9
Déroulement de l'observation 11
Utilisation de l'échelle : Que faut-il observer et comment noter les observations? 11
Utilisation de l'échelle : Qui observer? 12

1. STRUCTURATION DES LIEUX 15

1.1 L'aménagement des lieux 15
1.1.1 Les lieux sont sains 15
1.1.2 Les lieux sont accueillants 16
1.1.3 L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants 17
1.1.4 Les lieux permettent différents types d'activités 18
1.1.5 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités 18
1.1.6 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants 19
1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice 19
1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger 20
1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants 20
1.2 Le matériel 21
1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des enfants 21
1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement 22
1.2.3 Le matériel stimule les sens de l'enfant 23
1.2.4 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles 23

2. LA STRUCTURATION ET LA VARIATION DES TYPES D'ACTIVITÉS 25

2.1 La planification des activités par l'éducatrice 25

2.1.1 L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue) 25
2.1.2 La planification est appliquée avec souplesse (entrevue) 25
2.1.3 L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue) 26
2.1.4 Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe d'enfants (entrevue) 26
2.2 L'observation des enfants 27
2.2.1 L'éducatrice s'organise pour observer les enfants 27
2.2.2 À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue) 27
2.2.3 L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue) 28
2.3 L'horaire de la journée 29
2.3.1 La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps 29
2.3.2 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie 29
2.3.3 L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon équilibrée 29
2.3.4 Les types d'activités varient au cours de la journée 30
2.4 Les activités 31
2.4.1 Les jeux libres sont valorisés 31
2.4.2 Au cours des activités proposées, l'enfant peut faire des choix significatifs 31
2.4.3 Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont appropriées 32
2.4.4 Les activités proposées par l'éducatrice favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe 32
2.4.5 L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités 33
2.4.6 Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage (voir 3.1.4 pour l'intervention au cours des ateliers) 33
2.4.7 Les périodes en groupes jumelés permettent aux enfants de vivre des moments agréables 34
2.4.8 Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme 34
2.4.9 Les périodes de rassemblement permettent aux enfants de vivre des moments agréables en communauté 35
2.4.10 Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme 35

3. L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES ENFANTS 37

3.1 La valorisation du jeu 37
3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des enfants 37
3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux 37
3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants 38
3.1.4 L'éducatrice soutient les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'ateliers (voir 2.4.6 pour la structuration des ateliers libres ou au choix) 38
3.1.5 Au cours des activités, l'éducatrice fait preuve de flexibilité 39
3.1.6 Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations 39
3.1.7 L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants 40
3.1.8 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local 40

3.2 L'intervention démocratique 41
3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les enfants 41
3.2.2 L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants 41
3.2.3 L'éducatrice associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus 42
3.2.4 L'éducatrice fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome 43
3.2.5 L'éducatrice crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants 43
3.2.6 L'éducatrice formule des consignes adaptées au groupe d'enfants 44
3.2.7 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe 44
3.2.8 L'éducatrice s'assure que les enfants ont bien compris les consignes 45
3.2.9 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes 45
3.2.10 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants 46
3.2.11 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant 46
3.2.12 L'éducatrice soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement 47
3.3 La communication et les relations interpersonnelles 49
3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des enfants 49
3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des enfants 49
3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des enfants 50
3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale) 50
3.3.5 L'éducatrice soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit 51
3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants 51
3.3.7 L'éducatrice soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins 52
3.3.8 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants 52
3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments 53
3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants 53
3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux 54

4. L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES PARENTS 55

4.1 La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue) 55
4.2 Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue) 55
4.3 L'éducatrice collabore avec les parents d'un enfant en difficulté (entrevue) 57
4.4 L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue) 57

5. LES ACTIVITÉS DE BASE 59

5.1 L'accueil 59
5.1.1 L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10) 59
5.1.2 À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11) 60
5.1.3 À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix (2.4.11) 60

5.1.4 À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12) 61
5.1.5 À l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13) 61
5.1.6 À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5) 62
5.2 Les repas (collation et dîner) 63
5.2.1 La collation est saine (1.1.12) 63
5.2.2 La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.13) 64
5.2.3 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.13) 65
5.2.4 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.14) 66
5.2.5 Le repas fourni aux enfants est sain (1.1.15) 66
5.2.6 Au dîner, les besoins des enfants sont respectés (3.2.14) 67
5.2.7 L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14) 67
5.2.8 Au dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants (3.2.15) 68
5.2.9 La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants (2.3.5) 68
5.3 Les soins personnels 69
5.3.1 Le changement de couche est sain (1.1.16) 69
5.3.2 L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche (3.3.15) 69
5.3.3 L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux (3.3.16) 70
5.3.4 L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels (1.1.17) 70
5.3.5 Le lavage des mains des enfants est fréquent (1.1.18) 71
5.3.6 L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19) 71
5.3.7 Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage (2.4.12) 72
5.3.8 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant (2.4.13) 72
5.4 Les jeux extérieurs 73
5.4.1.S La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S) 73
5.4.1.N La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N) 74
5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (1.2.5.S) 75
5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (1.2.5.N) 76
5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.6) 77
5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.14) 78
5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants (3.3.17) 78
5.4.6 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21) 79
5.4.7 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.16) 79
5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant (entrevue) (2.4.15) 80
5.5 Les périodes transitoires 81
5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les enfants (2.4.16) 81
5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.9) 81
5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.17) 82

5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.10) ... 82
5.6 La fin de la journée ... 83
5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22) ... 83
5.6.2 À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix (2.4.18) ... 84
5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.19) ... 84
5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants (3.3.18) ... 85
5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6) ... 86
5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information (4.7) ... 86

ENTREVUE EN COMPLÉMENT À L'OBSERVATION ... 87

GUIDE D'ENTREVUE (Y COMPRIS LES SYNONYMES) ... 87

PRÉSENTATION ... 87
1. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS ... 88
2. L'OBSERVATION DES ENFANTS ... 93
3. LES SORTIES À L'EXTÉRIEUR ... 95
4. LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS ... 96

ANNEXE 1 – LA SIESTE ... 101

5. LES ACTIVITÉS DE BASE ... 101

5.5 Les périodes transitoires ... 101
Contexte de la préparation de la sieste des enfants ... 101
5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les enfants (section 1.1) ... 101
5.5.6 Avant la sieste, l'éducatrice est sécurisante pour les enfants (section 3.3) ... 102
5.5.7 Au réveil des enfants, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3) ... 102

ANNEXE 2 – MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ÉCHELLE APRÈS L'ENQUÊTE *GRANDIR EN QUALITÉ* ... 103

ANNEXE 3 – DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS L'ÉCHELLE D'OBSERVATION ... 105

BIBLIOGRAPHIE ... 109

Présentation

Au printemps 2001, le ministère de la Famille et de l'Enfance[3] décidait de mener une vaste enquête sur la qualité des services de garde québécois dont il est responsable. Cette enquête, nommée plus tard *Grandir en qualité* et menée par l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Ministère, devait traiter de la qualité de tous les types de services de garde régis, soit les installations des centres de la petite enfance (CPE), les milieux familiaux coordonnés par les CPE et les garderies. L'enquête devait porter aussi bien sur les services offerts aux poupons que sur ceux fournis aux enfants âgés de 18 mois à 5 ans.

Une question s'est immédiatement posée, celle des instruments de mesure de la qualité à utiliser. À l'été 2001, un comité composé d'experts en recherche et en évaluation et d'experts en services de garde provenant du Ministère, du domaine de la formation des futurs éducateurs et éducatrices des services de garde et du milieu universitaire a été formé pour étudier cette question. Après avoir examiné les outils de mesure existants, le comité a jugé qu'il était souhaitable de concevoir trois nouvelles échelles d'observation de la qualité pour tenir compte des particularités des différents milieux de garde régis par le Ministère : la présente échelle, qui sert à observer la qualité offerte aux enfants de 18 mois à 5 ans en installation des centres de la petite enfance et des garderies, et deux autres échelles qui lui sont étroitement apparentées (*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière* et *Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*).

À diverses étapes de leur élaboration, les échelles ont été soumises à des chercheurs universitaires, à des représentants du milieu des services de garde et à des enseignants qui forment le personnel des services de garde, pour valider leur contenu. Des experts de la mesure ont été consultés pour assurer la validité et la fidélité des échelles.

La présente échelle, ainsi que celles qui servent à observer la qualité en pouponnière et en milieu familial, a été utilisée pour la première fois au prétest du printemps 2002 de l'enquête *Grandir en qualité*. Certains changements ont été introduits après le prétest et l'échelle a ensuite servi pour l'enquête *Grandir en qualité*, en 2003. Des modifications mineures ont de nouveau été apportées après l'enquête pour tenir compte des commentaires des personnes qui ont administré les trois échelles et pour assurer une meilleure cohérence entre celles-ci. La version actuelle de l'échelle d'observation de la qualité offerte aux enfants de 18 mois ou plus en installation comporte donc quelques différences par rapport à celle utilisée pour *Grandir en qualité* 2003. Comme ces différences sont mineures, les comparaisons demeurent pertinentes entre les résultats de *Grandir en qualité* 2003 et ceux qui pourront être obtenus avec la présente version de l'échelle.

3. Le ministère de la Famille et de l'Enfance et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont fusionné en 2003 pour devenir le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Fruits de plus de deux années de travail, non seulement les échelles d'observation contribuent-elles de façon notable à une meilleure connaissance de la qualité des services de garde offerts aux enfants, mais elles peuvent aussi être adaptées à des fins de formation ou d'autoévaluation. Dans tous les cas, elles sont des outils nouveaux et importants de soutien de la qualité des services de garde éducatifs. Les nombreuses personnes qui ont contribué à leur élaboration méritent toute notre gratitude.

Marie Moisan
Coordonnatrice du projet d'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Des nouveaux outils d'observation de la qualité des services de garde éducatifs

La décision de créer de nouvelles échelles d'observation de la qualité des services de garde s'explique d'abord par l'importance de mesurer la qualité telle qu'on l'entend dans le programme éducatif[4] dont le Ministère fait la promotion depuis 1997 dans l'ensemble des services de garde régis[5].

Le programme éducatif a notamment pour objet d'assurer la qualité éducative des services. Il met « l'accent sur le processus de développement plutôt que sur l'acquisition d'habiletés spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant. Chaque activité s'inscrit dans une perspective qui intègre l'ensemble des dimensions du développement : socio-affective, morale, langagière, cognitive et psychomotrice » (MFE, 1997, p.15). Le programme éducatif s'appuie sur les principes suivants :

- Chaque enfant est un être unique;
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;
- L'enfant est le premier agent de son développement;
- L'enfant apprend par le jeu;
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Selon le programme éducatif, ces principes trouvent des applications dans les trois domaines suivants : la structuration des lieux, la structuration des activités et les interventions du personnel éducateur auprès des enfants et des parents. Dans les échelles d'observation mises au point par le Ministère, ces domaines d'application deviennent les grandes dimensions de la qualité à évaluer. Chaque dimension s'opérationnalise en sous-dimensions et en indicateurs, qui découlent des applications proposées par le programme éducatif.

En plus du programme éducatif, le comité de travail qui a élaboré les échelles d'observation s'est appuyé sur la loi et les règlements québécois qui régissent les services de garde. Il s'est également inspiré des outils de mesure existants de la qualité en service de garde, en plus de mettre à profit l'expérience de ses membres. Les échelles ainsi conçues permettent de rendre compte de la qualité de l'expérience quotidienne des enfants en service de garde.

---

4. Ce programme est destiné aux centres de la petite enfance, en installation tout comme en milieu familial, mais il doit aussi être appliqué dans les garderies qui ont conclu une entente avec le gouvernement pour offrir des places à contribution réduite. Au moment de l'enquête *Grandir en qualité* en 2003, pratiquement toutes les garderies du Québec avaient signé une telle entente.
5. Pour plus d'information sur les raisons d'être de l'enquête et le choix des instruments de mesure de la qualité, voir : Moisan, Marie et Ginette Beaudoin (2002).

La structure de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*[6]

L'échelle d'observation de la qualité en installation compte un total de 122 indicateurs appelés « items ». Quatre grandes dimensions de la qualité, qui correspondent aux quatre premières sections de l'échelle, sont mesurées : la structuration des lieux (21 items), la structuration des activités (21 items), l'interaction de l'éducatrice avec les enfants (31 items) et les relations avec les parents (4 items). La cinquième et dernière partie de l'outil reprend ces dimensions au regard de leurs particularités dans les activités de base de la journée (45 items) : l'accueil, les repas, les soins personnels, les périodes de transition, les jeux extérieurs et le départ[7]. Quand on rattache chaque item des activités de base à la dimension correspondante (lieux, activités, intervention auprès des enfants, relations avec les parents), on obtient le nombre suivant d'items par dimension :

- Structuration des lieux : 39 items
- Structuration des activités : 31 items
- Interaction de l'éducatrice avec les enfants : 45 items
- Relations du personnel avec les parents : 7 items

Dans l'analyse des données sur la qualité, on inclura donc, par exemple, la qualité des lieux à l'accueil des enfants dans l'analyse générale de la qualité des lieux, mais on pourra aussi analyser séparément la qualité de l'accueil en considérant les lieux, les activités, les interactions avec les enfants et les relations avec les parents à ce moment particulier de la journée.

De façon plus détaillée, les cinq sections de l'échelle couvrent les éléments suivants :

1) La structuration des lieux

Cette première section est basée sur les principes formulés dans le programme éducatif. On y évalue donc dans quelle mesure l'aménagement correspond aux intérêts et aux besoins de tous et s'il stimule le développement des enfants en leur donnant un accès direct à du matériel varié et approprié.

---

6. La présente section et la suivante sont inspirées de Bourgon, Lavallée et Lavoie (2002, document non publié).
7. Les items relatifs à la sieste ont été élaborés mais ils n'ont pas été observés dans *Grandir en qualité* pour éviter de perturber cette période et parce que le moment de la sieste était souvent utilisé pour faire l'entrevue avec l'éducatrice. Ils sont présentés en annexe.

2) La structuration et la variation des types d'activités

La deuxième section porte sur l'organisation de l'horaire et la variété des activités qui y sont intégrées. Encore une fois, les critères de qualité qui ont été privilégiés sont tirés du programme éducatif, à savoir : la régularité de l'horaire de base, la possibilité pour les enfants de faire des choix ainsi que la variation des modes d'encadrement des enfants. La planification des activités par l'éducatrice et l'observation qu'elle fait des enfants sont aussi examinées.

3) L'interaction de l'éducatrice avec les enfants

La troisième section de l'échelle, qui mesure la qualité de l'intervention, s'appuie sur l'approche préconisée par le programme éducatif. On s'intéresse à la valorisation du jeu des enfants par l'éducatrice, à l'intervention démocratique et au soutien apporté à l'enfant dans l'apprentissage des responsabilités et de la résolution de problèmes, ainsi qu'à l'écoute et aux stratégies utilisées par l'éducatrice pour stimuler l'expression des enfants.

4) Les interactions des membres du personnel avec les parents

La quatrième section traite de la continuité entre la famille et le service de garde, de la collaboration et des relations constructives que le personnel du service de garde doit établir avec les parents pour fournir, selon le programme éducatif, un service de qualité à l'enfant.

5) Les activités de base

Cette section permet à l'observatrice de repérer facilement les items qui se rapportent spécifiquement à certains moments de la journée. Le regroupement dans une section des items relatifs à toutes les dimensions (lieux, activités, etc.) des activités de base facilite l'observation. Les activités de base comprennent à la fois des moments où on donne des soins (repas, hygiène) et des activités quotidiennes qui ne rassemblent pas nécessairement les enfants en groupe d'appartenance (accueil, jeux extérieurs et fin de la journée).

Les principes de gradation de l'échelle

L'échelle comprend des items qui sont formulés comme des objectifs à atteindre. Chaque objectif est suivi d'une liste à cocher, composée d'éléments observables (éléments du matériel, comportements de l'éducatrice, types d'activités, etc.). Pour certains items qui ne sont pas observables, l'information est recueillie en entrevue et retranscrite par la suite dans la liste à cocher.

Le nombre d'éléments cochés pour chaque item correspond à l'un des quatre degrés de qualité suivants : inadéquat, minimal, bien, très bien.

- La **cote « 1 » – inadéquat** – est attribuée lorsque l'observation montre l'absence ou la quasi-absence d'éléments favorisant la qualité éducative. Elle est aussi attribuée quand on constate la présence d'au moins un élément mettant en cause la sécurité, la santé ou l'intégrité des enfants ou encore l'absence d'un ou de plusieurs éléments qui les garantissent.

- La **cote « 2 » – minimal** – est attribuée lorsque les conditions de base pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité des enfants sont présentes mais que peu d'éléments favorisant la qualité éducative sont observés.

- La **cote « 3 » – bien** – est attribuée lorsqu'un nombre assez satisfaisant d'éléments favorisant la qualité éducative est observé.

- La **cote « 4 » – très bien** – est attribuée lorsqu'un nombre très satisfaisant d'éléments favorisant la qualité éducative est observé.

En général, plus il y a d'éléments cochés, plus le degré de qualité est élevé. Le nombre requis d'éléments cochés pour atteindre un niveau de qualité varie cependant d'un item à l'autre, puisqu'il est déterminé en fonction de critères qualitatifs propres à chaque item. La correspondance entre le nombre d'éléments et le degré de qualité n'apparaît pas dans le présent document; elle fait l'objet du document intitulé *Guide de cotation de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*[8].

Par ailleurs, certaines listes regroupent des éléments à proscrire ou à éviter, ou encore des éléments obligatoires. Les éléments à proscrire ou à éviter sont souvent des éléments dangereux, des comportements répressifs ou des comportements relevant de la négligence; ils entraînent l'attribution de la cote « inadéquat », peu importe le nombre d'éléments positifs observés. Le poids des éléments obligatoires est relativement plus élevé que celui des autres éléments. Ces éléments obligatoires peuvent par exemple être exigés pour atteindre le niveau « bien » ou « très bien ».

La validité et la fidélité de l'échelle[9]

À diverses étapes de l'élaboration de l'échelle, celle-ci a été soumise à des experts provenant du milieu des services de garde, du milieu universitaire, du domaine de la formation des futurs éducateurs et éducatrices des services de garde et du Ministère, afin d'assurer la validité de contenu de l'échelle.

Une procédure de validation convergente (ou concourante) a également été utilisée dans le prétest de l'enquête *Grandir en qualité* pour comparer l'échelle et le *Early Childhood Environment Rating Scale* (ECERS)[10], outil d'observation couramment utilisé dans les recherches sur la qualité des services de garde. La version française de l'ECERS a ainsi été administrée, à quelques jours d'intervalle de l'échelle d'observation des services en installation, à un sous-échantillon sélectionné au hasard de 32 groupes d'enfants de 18 mois ou plus en installation de CPE de la région de Québec.

« Cette procédure de validation convergente a permis de mesurer l'association entre les mesures de la qualité obtenues par les deux outils. La corrélation mesurée entre les deux échelles d'observation est de 0,36, ce qui est conforme aux attentes initiales. Il était souhaitable d'obtenir un coefficient de corrélation ni trop faible, ni trop élevé, soit entre 0,3 et 0,6 » (Drouin et autres, à paraître). En effet, bien qu'elles mesurent toutes deux la qualité, l'échelle et l'ECERS diffèrent notamment parce que la première se base précisément sur la compréhension de la qualité véhiculée par le programme éducatif[11]. Mentionnons que l'administration des deux échelles lors de deux journées différentes peut expliquer aussi une partie des différences entre leurs résultats.

---

8. Pour assurer plus d'objectivité lors de l'administration de l'échelle, on a en effet jugé préférable de faire une cotation « à l'aveugle », c'est-à-dire que l'observatrice coche les comportements observés, mais ne sait pas précisément à quel degré de qualité cela correspond.
9. La présente section s'inspire fortement du rapport de l'enquête *Grandir en qualité*, puisque c'est dans le cadre de cette enquête que la validité et la fidélité de l'échelle ont été analysées.
10. La désignation française est plus rarement employée : Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire (EEEP-R).
11. Plus concrètement, l'échelle d'observation de la qualité en installation se distingue de l'ECERS de la manière suivante au chapitre du contenu : elle tient compte de la réglementation québécoise des services de garde; elle distingue clairement les concepts de qualité des lieux, des activités, des interactions de l'éducatrice avec les enfants et des relations avec les parents, qu'on trouve dans le programme éducatif, et donne de chacun un portrait détaillé; elle permet une étude plus fine de chacun des moments d'une journée en service de garde; elle approfondit la dimension de l'interaction éducatrice-enfants; elle est basée sur une approche développementale et non disciplinaire des activités offertes aux enfants; elle accorde explicitement une place importante aux choix de l'enfant. Au chapitre de sa structure et de son administration, l'échelle pour les 18 mois ou plus se distingue de l'ECERS en ce qu'elle est complétée à l'aide d'inventaires d'éléments observables plutôt qu'à partir d'un jugement qualitatif porté par l'observatrice. Cet inventaire permet de répertorier l'ensemble des éléments positifs indépendamment les uns des autres, alors que dans l'ECERS, certains éléments positifs sont répertoriés seulement à partir de certains niveaux de qualité. De plus, l'échelle pour les 18 mois ou plus distingue de façon claire les items qui font l'objet d'une observation et ceux qui sont traités en entrevue. Les items d'entrevue sont standardisés de manière à éviter les biais, ils sont en nombre très limité et ils portent strictement sur des éléments non observables.

Au chapitre de la fidélité, des mesures ont été prises dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité* pour assurer d'abord la fidélité inter-juges entre les juges expertes, puis pour atteindre un degré élevé d'accord entre les 28 observatrices de l'enquête et les juges expertes. Au moment de commencer la formation des observatrices de l'enquête, l'accord entre les expertes s'est avéré presque parfait (*kappa pondéré* de 0,92), de sorte que les observatrices pouvaient pareillement être comparées à l'une ou l'autre juge experte. Deux exercices d'accord inter-juges derrière une vitre sans tain de services de garde, réalisés à trois jours d'intervalle dans des milieux différents, ont permis de s'assurer que les observatrices notaient la réalité d'un milieu de garde de façon semblable et que leur degré d'accord dépassait le seuil de 0,50 pour le *kappa pondéré*[12]. Le tableau suivant montre, pour le deuxième exercice, de bons degrés d'accord mesurés avec trois coefficients : le kappa, l'accord parfait et l'accord proche; on voit aussi la progression entre le premier et le second test d'accord. Soulignons, de plus, que 27 des 28 observatrices ont obtenu un kappa pondéré supérieur à 0,70 dans le deuxième exercice[13].

12. Les valeurs des *kappas pondérés* peuvent varier de – 1 à 1, où les valeurs négatives indiquent que le degré d'accord entre les deux codeurs est plus faible que celui qui serait obtenu sur la seule base du hasard. L'atteinte d'un coefficient *kappa pondéré* de 0,50 au dernier exercice d'accord entre observatrices et expertes était jugé nécessaire pour qu'une observatrice fasse partie de l'enquête. De façon générale, il était toutefois souhaitable que la majorité des coefficients se situent au-delà de 0,60, seuil d'accord élevé selon la grille d'interprétation de Landis et Koch (1977). Selon ces auteurs, ≤ 0 = accord nul;]0 à 0,2] = accord faible;]0,2 à 0,4] = accord suffisant;]0,4 à 0,6] = accord modéré;]0,6 à 0,8] = accord élevé;]0,8 à 1] = accord presque parfait. (Drouin et autres, à paraître).
13. Soulignons que dans le cas des exercices d'accord, chacune devait observer et noter individuellement, comme lors d'une visite en milieu de garde. Aucune discussion entre les observatrices n'était permise.

Sommaire des accords inter-juges, formation des observatrices dans *Grandir en qualité*

	Nombre d'observatrices évaluées	Kappa pondéré			Accord parfait	Accord proche
		Médiane	**Minimum**	**Maximum**	**Moyenne**	
Accord 1	28	0,65	0,42	0,79	0,66	0,92
Accord 2	28	0,78	0,66	0,87	0,75	0,97

Au cours de l'enquête *Grandir en qualité*, deux formations complémentaires de deux jours chacune et du soutien individualisé aux observatrices ont permis de maintenir un degré satisfaisant d'accord inter-juges.

On a aussi apprécié la fidélité de l'échelle en mesurant sa consistance interne dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*. La cohérence de chacune des quatre dimensions de la qualité, ainsi que la cohérence d'ensemble de l'échelle, a été évaluée à l'aide du coefficient alpha (α) de Cronbach. La valeur de l'alpha standardisé est de 0,954 pour l'ensemble de l'échelle. Quant au degré de consistance interne des dimensions 1, 2 et 3, il va de « très bon » à « élevé », selon la grille d'interprétation de Murphy et Davishofer (1994). Comme le coefficient alpha varie selon le nombre d'items et que celui-ci est faible dans la section 4, la consistance interne de cette dimension est difficile à évaluer et n'est donc fournie qu'à titre indicatif (Drouin et autres, à paraître)[14].

Analyse de consistance interne des dimensions de l'échelle d'observation[15]

	Nombre d'items	Alpha de Cronbach (standardisé)
Échelle installation pour les 18 mois ou plus (n = 404)		
Dimension 1 : Structuration des lieux	39	0,849
Dimension 2 : Structuration des activités	30[16]	0,842
Dimension 3 : Interaction éducatrice-enfants	45	0,930
Dimension 4 : Interaction éducatrice-parents	7	0,648

14. Pour un complément d'information sur la consistance interne de l'échelle, on peut consulter le tableau des corrélations items-total qui est présenté dans le rapport de l'enquête *Grandir en qualité* 2003.
15. Tiré du rapport de l'enquête *Grandir en qualité*.
16. Le nombre d'items diffère du nombre précédemment indiqué dans la section sur la structure de l'échelle car un item relatif aux activités a été ajouté après *Grandir en qualité* 2003.

Utilisation à des fins de recherche de l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*[17]

L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* a été conçue comme instrument de recherche et d'évaluation devant être administré par une observatrice externe, neutre et formée à son utilisation. L'échelle n'a pas été conçue pour l'autoévaluation, pour l'évaluation par une personne travaillant au service de garde ni pour la formation ou le soutien pédagogique, même si elle peut être utile à ces fins. Le cas échéant, des consignes différentes de celles qui apparaissent dans le présent guide d'utilisation devraient être énoncées.

L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* est un outil très complet. Même s'il peut paraître lourd à administrer à cause du grand nombre d'éléments d'observation qu'il comporte, l'enquête *Grandir en qualité* a démontré qu'il permettait de fournir de l'information non seulement riche, mais aussi fiable et valide sur la qualité. Pour une utilisation appropriée de l'échelle à des fins de recherche, nous recommandons toutefois que les observatrices[18] reçoivent une formation de 5 à 6 jours[19] donnée par une personne qui maîtrise l'échelle et l'approche éducative sur laquelle elle s'appuie. La formation servira à préciser les détails qui n'apparaissent pas ici au sujet de l'administration de l'échelle; elle devrait aussi comprendre des séances d'observation de milieux de garde et assurer un bon degré d'accord entre les observatrices avant le début de la recherche.

Contexte d'utilisation de l'échelle

- L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* est conçue pour évaluer la qualité des services de garde offerts à un groupe d'enfants de 18 mois à 5 ans dans une installation de CPE ou une garderie. Elle n'est pas faite pour être utilisée en pouponnière ou en milieu familial. Dans ces deux milieux, on doit plutôt avoir recours à deux instruments apparentés à la présente échelle[20].

- L'échelle d'observation est conçue pour évaluer la qualité lors d'une journée « normale » d'un service de garde et non pas lors de journées spéciales, par exemple à l'occasion de sorties, de fêtes ou d'autres événements du même genre. De plus, l'observation devrait se faire seulement si la majorité des enfants qui composent habituellement le groupe sont présents, et il faut qu'au moins trois enfants soient présents.

- Puisque l'échelle couvre l'ensemble des moments de la journée d'un milieu de garde sauf la sieste[21], il faut prévoir une journée complète d'observation pour la remplir (environ 9 heures), allant de l'accueil des enfants le matin à leur départ en fin d'après-midi.

---

17. Un certain nombre de termes utilisés dans cette section ainsi que dans l'échelle sont définis en annexe.
18. Dans ce texte, le féminin est utilisé sans discrimination et pour alléger le texte. Le féminin rend compte du fait que, dans le milieu des services de garde, le personnel éducateur ainsi que le personnel qui est embauché dans les enquêtes comme *Grandir en qualité* pour observer la qualité, est encore essentiellement féminin.
19. Dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*, la formation a duré 10 jours. Elle portait cependant sur les trois échelles (services aux 18 mois ou plus en installation, pouponnière et milieu familial), en plus de comporter une partie d'information administrative relative à l'enquête.
20. *Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière* et *Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*.
21. Rappelons que les items relatifs à la sieste ont quand même été élaborés et qu'ils apparaissent en annexe.

- Au début de l'échelle, et au début de chaque sous-section du chapitre 5 qui porte sur un moment particulier de la journée, certains éléments de contexte (heure, température, nombre d'enfants présents, etc.) doivent être notés. Ces éléments ne mesurent pas la qualité mais peuvent avoir une incidence sur celle-ci. Dans certains cas (ex. : âge de l'enfant le plus jeune et du plus vieux), il faut s'informer auprès de l'éducatrice.

- Chaque item de l'échelle d'observation comporte une liste d'éléments que l'observatrice doit cocher s'ils sont présents. L'observation au moyen de l'échelle se fait « à l'aveugle », puisque l'observatrice ignore à quel degré de qualité le nombre d'éléments cochés correspond. La correspondance entre le nombre d'éléments et le degré de qualité se fait plus tard par une autre personne à l'aide d'un document complémentaire de l'échelle, le *Guide de cotation de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*.

- La plupart des items de l'échelle sont remplis exclusivement grâce à l'observation directe qui permet de cocher les éléments observés parmi une liste de possibilités. Certains items n'étant cependant pas observables, ils sont plutôt traités en entrevue : il s'agit des items qui portent sur la planification des activités par l'éducatrice, sur l'observation qu'elle fait des enfants et sur certains aspects des relations entre l'éducatrice et les parents. La mention « entrevue » apparaît à côté des items concernés.

- Les items d'entrevue sont remplis de la façon suivante :

  - Les questions de l'entrevue apparaissent à la suite de l'échelle.

  - Afin d'éviter d'introduire des biais, elles doivent être posées exactement comme elles sont écrites. Pour les mots soulignés, on peut toutefois donner les synonymes qui apparaissent en petits caractères sous la question.

  - Les réponses de l'entrevue sont notées de façon abrégée et sont reportées ensuite dans l'échelle par l'observatrice.

  - L'entrevue, d'une durée de 15 à 30 minutes, devrait idéalement être réalisée au moment de la pause de l'éducatrice, qui coïncide souvent avec la sieste des enfants, ou au moment du dîner de l'éducatrice. L'éducatrice ne doit pas avoir à s'occuper des enfants au moment où elle est interviewée.

  - La réalisation de l'entrevue ne doit pas faire manquer de moments d'observation. Si l'entrevue ne peut se tenir pendant la sieste, elle pourra être réalisée à la fin de la journée, après l'observation.

Déroulement de l'observation[22]

- L'observation débute avec l'accueil[23] des enfants (section 5.1 de l'échelle). Il faut observer l'accueil des enfants du groupe sélectionné. Si ces enfants sont répartis dans plus d'un local, choisir le local qui doit accueillir le plus grand nombre d'enfants du groupe sélectionné qui ne sont pas encore arrivés.

- Après avoir observé l'accueil d'au moins trois enfants du groupe sélectionné et rempli la section 5.1, on peut, avec l'accord de l'éducatrice, commencer à observer le matériel et l'équipement du local d'appartenance de ce groupe avant l'arrivée des enfants.

- Quand les enfants sont réunis dans le groupe d'appartenance, l'observatrice doit se présenter, expliquer sa présence et les prévenir qu'elle ne pourra interagir avec eux au cours de la journée.

- L'observatrice doit s'installer à l'endroit qui lui offrira la meilleure vue de l'ensemble du local et un confort adéquat. Elle doit suivre le groupe dans ses déplacements, mais éviter d'en déranger le fonctionnement. Elle doit tenter de se faire oublier.

- L'observation est autant que possible entrecoupée d'une pause au moment où les enfants se préparent à la sieste[24] et d'une pause-repas que l'observatrice devrait prendre à l'extérieur du service de garde. L'observation se poursuit jusqu'à la fin de la journée et se termine quand au moins trois enfants du groupe observé ont quitté le service de garde.

Utilisation de l'échelle : Que faut-il observer et comment noter les observations?

- L'outil d'observation sert à mesurer la qualité de l'expérience quotidienne des enfants en service de garde. Pour ce faire, l'observation porte sur les lieux, le matériel et l'équipement, les activités, les comportements et les relations entre les personnes. Les observations sont consignées au moyen de listes à cocher.

- L'observation est entrecoupée de courtes périodes (10 minutes) pendant lesquelles l'observatrice fait le point et remplit les items observés. À la fin de la journée, elle remplit les items qui ne l'ont pas été et révise l'ensemble de l'échelle. Cette révision se fera de préférence avant de quitter le service de garde.

- Les listes de matériel ou d'équipement ne sont pas exhaustives : elles représentent le matériel ou l'équipement de base. Tout élément équivalent de la même catégorie doit donc être coché. Par exemple, un intercom sera assimilé à un « moniteur sonore » si seul ce dernier terme apparaît dans la liste.

---

22. L'information fournie dans cette section et dans celles qui portent sur l'utilisation de l'échelle provient en bonne partie des sections du *Manuel de formation des observatrices* de l'enquête *Grandir en qualité* écrites par Louise Bourgon et Carole Lavallée (document non publié).
23. L'heure du début de l'observation de l'accueil était déterminée de deux manières dans l'enquête *Grandir en qualité* : ou bien à 7 h 45, ou bien à l'heure indiquée par la responsable du service de garde comme celle à laquelle la majorité des enfants du groupe observé arrivent au service de garde.
24. Rappelons que la sieste n'a pas été observée dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*.

- Dans les cas où l'objet de la liste est écrit au singulier, on le cochera dès qu'il y en a un sur les lieux. Si le pluriel est utilisé, au moins deux exemplaires sont nécessaires pour cocher l'élément de la liste.

- Les comportements d'une éducatrice et les stratégies qu'elle utilise ne sont pas nécessairement univoques au cours d'une journée complète. Si on observe des comportements contradictoires, l'item peut être marqué d'un repère qui permettra d'y revenir plus tard dans la journée. Il sera alors utile de prendre du recul et de faire le point sur les observations avant de cocher de façon définitive l'item en question. On cochera un comportement si on a observé celui-ci la plupart du temps, ou s'il était plus fréquemment observé que son contraire.

- Certains items comportent deux listes d'éléments, de comportements ou d'attitudes, les uns à promouvoir, les autres à éviter ou à proscrire. Il faut être certain de la présence d'un élément à éviter ou à proscrire avant de le cocher, puisqu'un tel élément annule généralement les éléments positifs ou à promouvoir cochés pour le même item. L'élément (ou le comportement ou l'attitude) à éviter devra donc apparaître plus d'une fois avant qu'on ne le coche, à moins qu'il s'agisse d'un comportement très grave, comme le fait d'employer la force contre un enfant.

Utilisation de l'échelle : Qui observer?

- La plupart du temps, lorsqu'on fait référence à « l'éducatrice » dans l'échelle d'observation, il s'agit de l'éducatrice principale du groupe observé. C'est le cas notamment à la section 3. Cependant, il y a des exceptions selon les sections de l'échelle et l'organisation du service.

- Dans les sections 2.3 et 2.4, on observe la structuration de l'horaire et des activités. On tient donc compte de toutes les activités de la journée (peu importe qu'elles se déroulent en présence de l'éducatrice principale ou d'une autre personne). Cependant, les items de ces sous-sections qui font référence à « l'éducatrice » traitent exclusivement des comportements de l'éducatrice principale du groupe.

- Dans plusieurs sous-sections de la section 5, la présence ou l'absence de l'éducatrice principale est notée parmi les éléments du contexte d'observation. Les comportements cochés pour ces sous-sections sont toutefois ceux de toutes les personnes qui interviennent au cours de l'activité de base qui est examinée. Dans les cas de comportements contradictoires, il faut se poser les questions suivantes :

  - quel comportement a été observé le plus souvent?

  - quel a été le comportement de la personne qui est le plus souvent ou le plus longtemps en présence des enfants?

- Dans le cas de groupes fusionnés, donc de groupes où deux éducatrices interviennent indistinctement auprès des enfants de deux groupes qui sont réunis pour la majeure partie des activités de la journée, on tiendra compte des comportements des **deux éducatrices**.

ÉCHELLE D'OBSERVATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS OU PLUS

Numéro d'identification du service de garde observé : _____

Date : _____

Numéro d'identification de la personne qui observe : _____

Événements particuliers survenus au cours de la journée d'observation (relevés par l'observatrice ou exprimés par l'éducatrice) : _____

_____

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE : DE _____ heures _____ minutes à _____ heures _____ minutes

HORAIRE DE L'ÉDUCATRICE PRINCIPALE ou de la REMPLAÇANTE :

(avant-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min
(après-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

CONTEXTE GLOBAL DE LA JOURNÉE D'OBSERVATION :

Horaire de l'observation :

(avant-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min
(après-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'AVANT-MIDI :	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES APRÈS LA SIESTE :
A – Qui permettent des activités extérieures :	A – Qui permettent des activités extérieures :
❒ Ensoleillé ❒ De 20 à 29 °C ❒ Nuageux ❒ De 10 à 19 °C ❒ Variable ❒ De 0 à 9 °C ❒ Neige ❒ De – 1 à – 9 °C	❒ Ensoleillé ❒ De 20 à 29 °C ❒ Nuageux ❒ De 10 à 19 °C ❒ Variable ❒ De 0 à 9 °C ❒ Neige ❒ De – 1 à – 9 °C
B – Qui limitent les activités extérieures possibles :	B – Qui limitent les activités extérieures possibles :
❒ Averses ❒ 30 °C ou plus ❒ De – 10 à – 19 °C	❒ Averses ❒ 30 °C ou plus ❒ De – 10 à – 19 °C
C – Qui ne permettent pas d'activités extérieures :	C – Qui ne permettent pas d'activités extérieures :
❒ Pluie continue ou verglas ❒ Orages ❒ Vents violents ❒ – 20 °C ou moins	❒ Pluie continue ou verglas ❒ Orages ❒ Vents violents ❒ – 20 °C ou moins

Nombre d'enfants dans le groupe observé : _____
Nombre d'enfants dans le local d'appartenance du groupe observé : _____
Nombre d'éducatrices attitrées au groupe observé (appartenance ou fusionné) : _____

Âge de l'enfant le plus jeune présent dans le groupe observé : _____ an(s) _____ mois
Âge de l'enfant le plus vieux présent dans le groupe observé : _____ an(s) _____ mois

1. Structuration lieux

1. Structuration des lieux

1.1 L'aménagement des lieux

1.1.1 Les lieux sont sains

A – À proscrire :

Présence de :

❒ 1. Armoire sur roulettes sans frein
❒ 2. Barreaux des escaliers ou des rampes intérieures non sécuritaires (espace suffisant pour laisser passer les enfants ou leur tête, permettant à l'enfant de passer en dessous ou de les escalader, etc.)
❒ 3. Cordon électrique non enroulé à la portée des enfants
❒ 4. Cordon de rideau ou de store à la portée des enfants sans dispositif pour le rendre sécuritaire
❒ 5. Escalier dangereux (ouverture sans protection, marches glissantes, etc.)
❒ 6. Meuble léger ou instable qu'un enfant peut faire basculer
❒ 7. Objet coupant, toxique ou dangereux à la portée des enfants
❒ 8. Prise électrique non protégée
❒ 9. Sac de plastique à la portée des enfants
❒ 10. Tiroir ou armoire contenant du matériel dangereux sans fermeture de sécurité
❒ 11. Extincteur absent à l'étage du local d'appartenance
❒ 12. Le ratio réglementaire n'est pas respecté pour une période autre que l'accueil, les jeux extérieurs ou la fin de journée et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent

.../12

B – À promouvoir :

Présence de :

❒ 1. Couverture personnelle pour chaque enfant
❒ 2. Couverture personnelle et drap rangés pour éviter la contamination (par exemple, casier de l'enfant)
❒ 3. Débarbouillettes en nombre suffisant pour tous les soins d'hygiène (2 débarbouillettes par enfant ou une par utilisation) **ou** utilisation hygiénique de débarbouillettes préhumidifiées
❒ 4. Débarbouillettes ou débarbouillettes préhumidifiées rangées pour éviter la contamination
❒ 5. Décorations sécuritaires pour les enfants (absence d'arête ou de morceau coupant, pouvant être avalé ou toxique)
❒ 6. Détecteur de fumée ou gicleur situé dans le local d'appartenance
❒ 7. Lavabo ou lavabos propres
❒ 8. Liste des numéros d'urgence affichée près du téléphone
❒ 9. Main courante à la hauteur des enfants dans les escaliers
❒ 10. Mobilier ayant des surfaces lisses (sans échardes, clous ou vis pouvant causer des blessures)
❒ 11. Pattes de chaise ou de table solides
❒ 12. Plan d'évacuation affiché
❒ 13. Plancher propre
❒ 14. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle (sauf corbeille à papier)
❒ 15. Protège-coins pour arrondir les coins d'un meuble **ou** meubles ayant des coins arrondis
❒ 16. Protège-doigts sur le côté extérieur des portes du local
❒ 17. Protège-doigts sur le côté intérieur des portes du local
❒ 18. Radiateur ou radiateurs recouverts
❒ 19. Téléphone ou intercom dans le local

.../19

1.1.2 Les lieux sont accueillants

❒ 1. Les lieux sont bien aérés (fenêtre ouvrant sur l'extérieur, circulation d'air, air renouvelé, ventilateur, etc.)
❒ 2. Les lieux sont calmes (bruits modérés à l'intérieur provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, de cris et de pleurs des enfants, de cris de l'éducatrice, radio jouant continuellement ou bruits modérés provenant de l'extérieur, etc.)
❒ 3. Les lieux sont en bon état (peinture non écaillée, fenêtres propres, etc.)
❒ 4. Les lieux sont tempérés (température agréable : pas de variation de température, température dans la zone de confort, soit autour de 20 °C, sauf pendant des périodes de grosse chaleur, sans courant d'air, etc.)
❒ 5. Les lieux sont bien éclairés (possibilité d'ajuster l'intensité de l'éclairage, lumière d'appoint dans certaines parties du local, etc.)
❒ 6. La température du plancher est assez chaude pour les enfants installés par terre (à vérifier avec la main)
❒ 7. Les lieux sont dégagés (le mobilier et l'équipement n'occupent pas la majorité de l'espace au sol, les enfants ont assez d'espace pour jouer par terre, peu de risque de collision entre les enfants ou avec le mobilier ou l'équipement, facilité de circuler entre les aires de jeux, etc.)

.../7

1.1.3 L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants			
A – Ameublement et équipement mobiles et polyvalents	**B – Espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements**	**C – Local d'appartenance aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes**	**D – Espace pour se retirer dans le local d'appartenance**
Présence de : ❒ 1. Armoire sur roulettes ❒ 2. Armoire polyvalente ❒ 3. Bacs de rangement ❒ 4. Chaises indépendantes de la table ou du mur ❒ 5. Chariot de rangement ❒ 6. Mezzanine ❒ 7. Module pour imiter mobile ❒ 8. Module de psychomotricité mobile ❒ 9. Paniers de jouets qui s'empilent ❒ 10. Paravent ou cloison mobile ❒ 11. Tables mobiles .../11	❒ 1. La cour extérieure peut être utilisée pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements ❒ 2. Il y a un endroit intérieur (salle multifonctionnelle) où les enfants peuvent réaliser des activités de groupe ou des rassemblements en dehors du local d'appartenance ❒ 3. Le local d'appartenance est suffisamment grand pour permettre de réaliser des activités de groupe en déplaçant le mobilier ❒ 4. L'espace est aménagé pour réaliser des activités de groupe dans le local d'appartenance sans avoir à déplacer le mobilier .../4	❒ 1. Le local est divisé en aires pour permettre plusieurs types de jeux en même temps ❒ 2. Les aires sont bien délimitées par des repères physiques (mobilier, paravent, lignes au sol, modules, etc.) ❒ 3. Les aires peuvent être agrandies ou réduites facilement pour répondre aux besoins des enfants ❒ 4. Les aires de jeux sont facilement accessibles ❒ 5. Les aires de jeux ne bloquent pas le passage vers la sortie du local ❒ 6. Le matériel est regroupé en cohérence avec l'aire de jeux (les blocs dans l'aire de construction, le matériel d'arts plastiques dans l'aire d'arts plastiques, etc.) ❒ 7. Les aires de jeux sont équipées de mobilier, d'équipement et de matériaux en quantité suffisante ❒ 8. Les aires de jeux sont équipées de mobilier, d'équipement et de matériaux stimulants ❒ 9. Les aires de jeux sont suffisamment grandes pour permettre à 3 enfants ou plus d'y jouer .../9	❒ 1. Il y a au moins un endroit prévu pour permettre aux enfants de se retirer du groupe ❒ 2. L'aire ou les aires pour se retirer servent uniquement pour la détente et jamais comme lieu de punition ❒ 3. L'aire ou les aires pour se retirer sont confortables ❒ 4. Il est facile de voir à l'intérieur des endroits qui servent aux enfants pour se retirer ❒ 5. Il y a une ou des consignes, une ou des photos ou un ou des pictogrammes pour assurer la tranquillité des enfants qui se retirent .../5

1.1.4 Les lieux permettent différents types d'activités

Les lieux permettent des activités :

❒ 1. De jeux symboliques
❒ 2. D'arts plastiques
❒ 3. De construction ou de blocs
❒ 4. De jeux de manipulation ou de jeux de table
❒ 5. De lecture
❒ 6. De jeux moteurs
❒ 7. De musique (écoute ou production)
❒ 8. De menuiserie
❒ 9. De jeux d'eau
❒ 10. De jeux de sable
❒ 11. De jeux scientifiques
.../11

1.1.5 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités

❒ 1. Aire d'arts plastiques près d'un approvisionnement d'eau
❒ 2. Aire de construction et de jeux symboliques à proximité
❒ 3. Aire de jeux de sable près d'un approvisionnement d'eau
❒ 4. Aire de jeux d'eau près d'un approvisionnement d'eau
❒ 5. Aire de lecture près de l'aire d'écoute de musique
❒ 6. Aire de lecture à l'écart des aires de circulation
❒ 7. Aire de lecture loin des jeux symboliques
❒ 8. Aire de lecture loin des jeux de construction
❒ 9. Aire de lecture située dans un lieu où l'enfant peut se retirer
.../9

1.1.6 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants

❒ 1. La ou les tables pour jouer ou manger sont à la hauteur des enfants
❒ 2. Les chaises sont à la hauteur des enfants
❒ 3. Il y a des coussins, un tapis ou un pouf pour que les enfants s'installent par terre confortablement
❒ 4. Les enfants ont un endroit personnel pour mettre leurs effets (couverture, objet de transition, verre, couches, etc.) à l'intérieur du local d'appartenance
❒ 5. Un endroit précis est réservé pour ranger seulement les réalisations des enfants
❒ 6. Les réalisations et les explorations des enfants sont affichées
❒ 7. La décoration reprend les thèmes adaptés au niveau de développement des enfants (animaux, personnages connus, vie quotidienne, etc.)
❒ 8. La décoration reflète la vie des enfants (photos des sorties, des activités dans le service de garde, photos des parents, de la fratrie, etc.)
❒ 9. Les éléments décoratifs sont disposés pour que les enfants puissent les voir aisément (par exemple, à leur hauteur)
❒ 10. La majorité des éléments décoratifs sont protégés (par exemple, plastifiés) pour permettre aux enfants d'y toucher
.../10

1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice

Présence de :

❒ 1. Chaise berçante, causeuse ou fauteuil
❒ 2. Casier ou étagère pour les effets personnels de l'éducatrice rangés de façon sécuritaire (non accessibles aux enfants, à l'abri du vol, etc.)
❒ 3. Chaise à la taille de l'éducatrice **ou** chaisière
❒ 4. Centre de ressources ou bibliothèque contenant des outils de référence sur les services de garde éducatifs ou sur le développement des enfants (peut être à l'extérieur du local d'appartenance)
❒ 5. Escabeau, marchepied sécuritaire **ou** rien n'est rangé au-dessus de la hauteur des épaules de l'éducatrice
❒ 6. Équipement (lavabo, table à langer) à la hauteur de l'éducatrice
❒ 7. Installation où l'éducatrice peut écrire confortablement dans le local (par exemple, table ou comptoir à sa hauteur)
❒ 8. Marchepied ou escalier pour que les enfants puissent accéder à l'équipement (lavabo, table à langer, fontaine, etc.)
❒ 9. Objets lourds rangés au-dessous de la hauteur des épaules de l'éducatrice
❒ 10. Salle du personnel (autre que le bureau de la gestionnaire)
❒ 11. Téléphone disponible dans un lieu discret (peut être dans le local d'appartenance) **ou** téléphone sans fil
❒ 12. Toilette à la hauteur de l'éducatrice (peut être à l'extérieur du local d'appartenance)
.../12

1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger

❒ 1. La majorité du matériel est à la vue des enfants dans toutes les aires de jeux
❒ 2. La majorité du matériel est à la portée des enfants dans toutes les aires de jeux
❒ 3. Le matériel est classifié pour favoriser le jeu (par dimension du développement, à proximité des aires de jeux, par habileté des enfants, etc.)
❒ 4. La majorité du matériel est rangé dans des bacs accessibles aux enfants
❒ 5. Les lieux de rangement sont organisés pour que les enfants puissent classifier, trier et associer
❒ 6. Les lieux de rangement sont identifiés par un moyen compréhensible pour les enfants (pictogramme, photo, spécimen d'objet, etc.)
❒ 7. Le matériel est organisé pour suggérer des jeux aux enfants (blocs empilés ou placés en cercle, poupée installée dans une chaise haute, etc.)

.../7

1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants

❒ 1. Les fauteuils roulants, les poussettes et les personnes en béquilles peuvent accéder facilement au service de garde (rampe d'accès, entrée au niveau du sol, etc.)
❒ 2. La cour extérieure comprend un sentier asphalté assez large pour un fauteuil roulant
❒ 3. Les portes qui ouvrent vers l'extérieur du service de garde offrent un dégagement suffisant pour laisser passer un fauteuil roulant
❒ 4. Il y a un ascenseur dans le service de garde s'il est sur plus d'un étage ou il existe une rampe entre les niveaux
❒ 5. Il y a des barres de soutien dans les corridors
❒ 6. Il y a des barres de soutien dans le local
❒ 7. Il y a des barres de soutien dans la toilette
❒ 8. Le sol du local est recouvert de tapis amovibles dans certaines aires plus bruyantes **ou** le sol est recouvert d'un revêtement amortissant
❒ 9. Les pattes des chaises ou des tables sont recouvertes de balles de tennis pour être moins bruyantes lorsqu'elles sont déplacées
❒ 10. La liste des allergies des enfants est affichée dans le local
❒ 11. Des mesures sont prises pour protéger les enfants ayant des allergies (photos, aménagement des repas, Epipen accessible, etc.)
❒ 12. Il y a des ciseaux pour gaucher
❒ 13. Les pictogrammes sont contrastés (couleurs, textures, etc.)
❒ 14. Il y a un espace réservé pour offrir des soins personnalisés à un enfant malade ou ayant besoin de soins particuliers
❒ 15. Il y a de l'équipement, des jouets ou des ustensiles transformés ou achetés, pour répondre aux besoins particuliers de certains enfants (chaise munie d'un soutien pour la tête, cuillère avec gros manche pour favoriser la prise, assiette ou jeux avec ventouse antidérapante, etc.)

.../15

1.2 Le matériel

1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des enfants			
A – Matériel sécuritaire	**B – Matériel en quantité suffisante**	**C – Matériel en bon état**	**D – Matériel de différentes provenances**
Éléments non sécuritaires : ❒ 1. Matériel qui peut couper, lacérer, etc. ❒ 2. Matériel avec de petites pièces qui se détachent et qui peuvent être avalées ❒ 3. Matériel de taille ne correspondant pas aux normes d'anti-étouffement (voir gabarit) ❒ 4. Matériel détérioré qui met en danger les enfants (par exemple, rembourrage pouvant être avalé) ❒ 5. Matériel contenant un produit toxique pouvant être avalé ou sucé ❒ 6. Matériel dangereux laissé à l'usage des enfants sans surveillance (ciseaux, cordes à danser, etc.) ❒ 7. Objet, jeu ou matériel déposé pouvant tomber sur les enfants .../7	**Éléments à privilégier :** ❒ 1. En nombre suffisant pour le nombre des enfants du groupe ❒ 2. En plusieurs exemplaires pour ce qui est de certains jouets polyvalents ou populaires ❒ 3. Matériel rangé dans le local d'appartenance pour en permettre la rotation ❒ 4. Matériel rangé à l'extérieur du local d'appartenance pour en permettre la rotation (local de réserve) ❒ 5. Matériel apporté de la maison par les enfants (autre qu'un objet de transition) .../5	**Éléments à privilégier :** ❒ 1. Propre ❒ 2. Bon état (par exemple, livres dont les pages ne sont pas déchirées ou coloriées) ❒ 3. Attrayant (jeux aux couleurs vives, graphisme simple, etc.) ❒ 4. Complet (il ne manque pas de pièces aux casse-têtes, aux jeux d'encastrement, les poupées ont tous leurs membres, etc.) ❒ 5. Résistant (fabriqué à partir de matériaux résistants, de bonne qualité, etc.) .../5	**Éléments à privilégier :** ❒ 1. Matériel de fabrication commerciale ❒ 2. Matériel fait maison ❒ 3. Objets de la vie courante grandeur réelle (ustensiles de cuisine, brosses, bigoudis, etc.) ❒ 4. Répliques miniaturisées (ustensiles de cuisine, aliments, outils, etc.) ❒ 5. Matériel de récupération .../5

1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement				
A – Matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice	**B – Matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle**	**C – Matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective**	**D – Matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière**	**E – Matériel favorisant spécifiquement la créativité**
Présence de : ❒ 1. Bac à eau ❒ 2. Bac à sable ❒ 3. Balles ❒ 4. Ballons ❒ 5. Ballon sautoir ❒ 6. Blocs (différentes tailles) ❒ 7. Boîtes de carton de tailles différentes ❒ 8. Camions ❒ 9. Cerceaux ❒ 10. Ciseaux ❒ 11. Corde à danser ❒ 12. Gros véhicules pouvant être enfourchés, poussés, ou tirés ❒ 13. Jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, etc.) ❒ 14. Matériel à empiler ❒ 15. Matériel à enfiler ❒ 16. Parachute ❒ 17. Petites autos ❒ 18. Quilles ❒ 19. Rubans rythmiques ❒ 20. Savon à bulles ❒ 21. Structure psychomotrice pour grimper (échelle, glissoire, etc.) ❒ 22. Tapis pour rouler ou ramper ❒ 23. Tunnel .../23	**Présence de :** ❒ 1. Boîte à surprise ❒ 2. Calendrier ❒ 3. Casse-têtes ❒ 4. Horloge ❒ 5. Jeux de dominos ❒ 6. Jeux d'encastrement ❒ 7. Jeux de règles ou de société ❒ 8. Jeux de manipulation (Monsieur Patate, matériel à lacer, à attacher, etc.) ❒ 9. Jeux de mémoire ❒ 10. LEGO, jeu de construction ❒ 11. Matériel à classifier ou à sérier ❒ 12. Matériel à emboîter ❒ 13. Matériel informatique (cédérom, Internet, etc.) ❒ 14. Matériel scientifique ❒ 15. Objet pour vider et pour transvider (entonnoir, tasse à mesurer, etc.) .../15	**Présence de :** ❒ 1. Accessoires pour poupées ❒ 2. Accessoires pour se déguiser (chapeaux, sacs à main, etc.) ❒ 3. Accessoires représentant des milieux de vie ❒ 4. Appareil photo (réel ou réplique) ❒ 5. Coussins ou poufs ❒ 6. Couverture ❒ 7. Figurines (animaux, personnages, canard, etc.) ❒ 8. Miroir à la hauteur des enfants ❒ 9. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.) ❒ 10. Modèles réduits (ferme, garage, etc.) ❒ 11. Maquillage ❒ 12. Objets en peluche ou en tissu ❒ 13. Poupées ❒ 14. Poussette ❒ 15. Vêtements de déguisement .../15	**Présence de :** ❒ 1. Affiche ❒ 2. Album photos ❒ 3. Appareil d'enregistrement ❒ 4. Appareil pour écouter ❒ 5. Cassettes audio, CD ❒ 6. Imagier ❒ 7. Jouets sonores ❒ 8. Lettres en plastique, en feutrine, en carton ❒ 9. Livres ❒ 10. Machine à écrire ou clavier d'ordinateur ❒ 11. Marionnettes ❒ 12. Ordinateur ❒ 13. Photos affichées ❒ 14. Tableau ❒ 15. Téléphone (réel ou réplique) .../15	**Présence de :** ❒ 1. Argile ❒ 2. Bâtonnets (bois, plastique, etc.) ❒ 3. Catalogues ou revues ❒ 4. Colle, ruban adhésif ou agrafeuse ❒ 5. Craies ❒ 6. Crayons ❒ 7. Éléments naturels (cocottes, feuilles, coquillages) ❒ 8. Imprimante ❒ 9. Instruments de musique ❒ 10. Matériel recyclé ❒ 11. Papier (blanc, de couleur, cartonné, journal, etc.) ❒ 12. Papier, carton pour réalisations collectives ❒ 13. Pâte à modeler ❒ 14. Peinture ❒ 15. Pinceaux, tampon encreur, rouleaux, éponges, etc. ❒ 16. Tissu, laine, ouate, etc. .../16

1.2.3 Le matériel stimule les sens de l'enfant

Présence de matériel à explorer en ce qui concerne les :

❒ 1. Odeurs (pochette, crayons odorants, etc.)
❒ 2. Textures (coussins, tapis de diverses textures, objets en peluche, fourrure, etc.)
❒ 3. Couleurs (papier cellophane de couleur, prisme, etc.)
❒ 4. Sons (clochettes, mobiles, hochets, etc.)
.../4

1.2.4 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles

Présence de :

❒ 1. Cassette de musique du monde ou chansons en plusieurs langues (autres que le français ou l'anglais)
❒ 2. Déguisements de cultures diverses
❒ 3. Accessoires de cultures diverses (sacs, paniers, etc.)
❒ 4. Livres représentant des réalités familiales diverses
❒ 5. Livres représentant des réalités culturelles diverses
❒ 6. Livres écrits en langues ou en alphabets différents
❒ 7. Monnaie, timbres ou cartes (postales, de Noël, etc.) provenant de pays différents
❒ 8. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités familiales
❒ 9. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités culturelles
❒ 10. Poupées représentant des origines ethniques diverses
❒ 11. Poupées sexuées
❒ 12. Ustensiles de cuisine d'origines diverses
.../12

2. La structuration et la variation des types d'activités

2.1 La planification des activités par l'éducatrice

2.1.1 L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue)

❒ 1. La planification des activités est mise par écrit
❒ 2. La planification des activités est conçue par l'éducatrice
❒ 3 La planification des activités est conçue pour une période n'excédant pas une semaine
❒ 4. La planification des activités ou une partie de la planification est affichée pour les parents
❒ 5. La planification des activités est affichée pour les autres membres du personnel
❒ 6. La planification des activités est remise aux parents
❒ 7. La planification des activités est remise aux membres de la direction ou aux autres membres du personnel
.../7

2.1.2 La planification est appliquée avec souplesse (entrevue)

❒ 1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Planification des activités :
❒ 2. La planification est révisée tous les jours ou toutes les semaines
❒ 3. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte des imprévus dans l'horaire dus à l'organisation du service de garde (dîner en retard, remplaçante en retard, etc.)
❒ 4. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte des intérêts ponctuels des enfants
❒ 5. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte d'événements imprévus
❒ 6. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte du temps qu'il fait
❒ 7. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de la présence ou de l'absence de certains enfants ou du nombre d'enfants absents
❒ 8. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de l'état de santé ou de l'humeur des enfants
❒ 9. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de la présence d'une personne de l'extérieur (stagiaire, observatrice, conseillère pédagogique, parent, etc.)
.../9

2.1.3 L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue)

❒ 1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Ressources humaines et matérielles utilisées :
❒ 2. Programme éducatif des centres de la petite enfance (CPE)
❒ 3. Revue, bulletin d'association professionnelle
❒ 4. Livres personnels
❒ 5. Centre de documentation dans le service de garde
❒ 6. Internet
❒ 7. Bibliothèque ou centre de documentation
❒ 8. Banque d'activités
❒ 9. Échanges avec les parents
❒ 10. Discussions avec des collègues
❒ 11. Échanges avec la coordonnatrice pédagogique
.../11

2.1.4 Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe d'enfants (entrevue)

❒ 1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Sources d'inspiration pertinentes :
❒ 2. Des thèmes
❒ 3. Des événements traditionnels (Noël, Halloween, Fête des mères, etc.)
❒ 4. Des événements saisonniers (automne, cueillette des pommes, etc.) ou le temps qu'il fait
❒ 5. La connaissance du développement des enfants
❒ 6. Les intérêts ou les besoins des enfants
❒ 7. Les intérêts ou les passions de l'éducatrice
❒ 8. Les forces ou les habiletés des enfants
❒ 9. Le passage d'un enfant d'un stade de développement à un autre
❒ 10. Les demandes des enfants
.../10

2.2 L'observation des enfants

2.2.1 L'éducatrice s'organise pour observer les enfants

L'éducatrice :

- ❒ 1. Utilise un moment de la journée où les enfants sont plus autonomes pour observer ces derniers
- ❒ 2. Utilise un moment de la journée où les enfants sont plus autonomes pour consigner ses observations sur ces derniers
- ❒ 3. Utilise un ou des moyens mnémotechniques pour se rappeler les faits observés dans le feu de l'action (bloc-notes à portée de la main, babillard, feuilles épinglées au mur dans différents coins du local, photographies, objets mis de côté identifiés au nom de l'enfant, etc.)
- ❒ 4. Se place dans le local pour voir la majorité des enfants
- ❒ 5. Se place à la hauteur des enfants pour avoir le même point d'observation qu'eux
- ❒ 6. Utilise des outils d'observation méthodiques
- ❒ 7. Note au fur et à mesure, dans un rapport écrit, les principales observations concernant les activités de l'enfant

.../7

2.2.2 À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue)

Elle note :

- ❒ 1. Un événement inhabituel qui survient
- ❒ 2. Des interactions entre les enfants
- ❒ 3. Une activité réalisée par l'enfant
- ❒ 4. Une habileté nouvelle développée par l'enfant
- ❒ 5. Un intérêt nouveau ou récurrent de l'enfant
- ❒ 6. La fréquence ou la répétition de gestes ou d'activités par l'enfant
- ❒ 7. Les hésitations de l'enfant face à des situations nouvelles ou inhabituelles
- ❒ 8. Une difficulté particulière rencontrée par l'enfant
- ❒ 9. Des informations sur les activités de base (manger, dormir, boire et éliminer)
- ❒ 10. Des informations sur l'humeur de l'enfant

.../10

2.2.3 L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue)

L'éducatrice :

❒ 1. Transmet les données de ses observations aux parents
❒ 2. Détermine une activité à entreprendre avec un enfant ou un groupe d'enfants
❒ 3. Détermine une habileté ou un intérêt à soutenir chez un enfant
❒ 4. Cible une ou des transformations à apporter à l'aménagement
❒ 5. Choisit du matériel à ajouter ou à retirer
❒ 6. Détermine les relations interpersonnelles à soutenir
❒ 7. Transmet les données de ses observations aux professionnels concernés
❒ 8. Discute des interventions à effectuer auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants avec les autres membres du personnel qui interviennent auprès d'eux

.../8

2.3 L'horaire de la journée

2.3.1 La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps

❒ 1. La séquence des éléments de la journée est connue des enfants ou elle leur est rappelée fréquemment pour qu'ils la connaissent
❒ 2. La séquence des éléments de la journée est affichée pour les parents et pour les autres membres du personnel
❒ 3. La séquence des éléments de la journée est affichée sous forme de pictogrammes, de dessins ou de photos pour les enfants
❒ 4. La séquence des principaux éléments de la journée est flexible : les heures de début et de fin des différentes activités peuvent être modifiées pour répondre à un besoin des enfants
❒ 5. L'organisation du service de garde soutient l'éducatrice qui apporte des changements à la longueur des activités
❒ 6. Des marqueurs de temps sont utilisés avec les enfants pour qu'ils puissent se repérer dans la journée (sablier, horloge, calendrier, etc.)
❒ 7. Des marqueurs de temps sont utilisés avec les enfants pour qu'ils développent des repères dans l'année (calendrier, tableau de la météo, indices saisonniers, etc.)

.../7

2.3.2 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie

❒ 1. Les heures de collation sont déterminées en tenant compte des heures d'arrivée et de départ de la majorité des enfants
❒ 2. Les heures de collation ne sont pas trop rapprochées ni trop éloignées des heures des repas
❒ 3. L'heure du dîner est déterminée en fonction du rythme biologique des enfants
❒ 4. La séquence des activités alterne les moments où les enfants peuvent bouger et les moments plus calmes
❒ 5. La séquence des activités démontre un équilibre entre le temps alloué aux activités amorcées par l'enfant et à celles qu'amorce l'éducatrice
❒ 6. Le temps alloué à chacune des périodes de la journée permet aux enfants de bien les vivre sans être bousculés ni subir des attentes qui entraînent un comportement dérangeant chez les enfants
❒ 7. Le temps alloué aux jeux extérieurs varie selon les activités possibles en fonction du temps qu'il fait
❒ 8. Le temps alloué au visionnage d'émissions de télé, de films ou de séquences vidéo est flexible et adapté à la capacité d'attention des enfants
❒ 9. Il n'y a pas plus d'une période allouée pour regarder des émissions de télé, des films ou des séquences vidéo au cours de la journée d'observation

.../9

2.3.3 L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon équilibrée

❒ 1. Groupe mixte (répartition sporadique des enfants)
❒ 2. Groupes fusionnés (pour la majeure partie de la journée)
❒ 3. Groupe d'appartenance simple
❒ 4. Groupes jumelés (pour certaines périodes de la journée)
❒ 5. Rassemblement

.../5

2.3.4 Les types d'activités varient au cours de la journée	
A – Types d'activités à l'intérieur : ❒ 1. Activité proposée à tous les enfants du groupe à l'intérieur ❒ 2. Activité proposée à un sous-groupe d'enfants à l'intérieur ❒ 3. Activité proposée en atelier en rotation à l'intérieur ❒ 4. Activité proposée en atelier au choix à l'intérieur ❒ 5. Jeux libres à l'intérieur ❒ 6. Ateliers libres planifiés par les enfants à l'intérieur ❒ 7. Activité de base (autre que l'accueil ou le départ) « animée » à l'intérieur .../7	B – Types d'activités à l'extérieur : ❒ 1. Temps qu'il fait ne permettant pas d'activités à l'extérieur (voir contexte d'observation) ❒ 2. Activité proposée à l'extérieur ❒ 3. Activité proposée en atelier en rotation à l'extérieur ❒ 4. Activité proposée en atelier au choix à l'extérieur ❒ 5. Jeux libres à l'extérieur ❒ 6. Ateliers libres planifiés par les enfants à l'extérieur ❒ 7. Activité de base (autre que l'accueil ou le départ) à l'extérieur .../7

2.4 Les activités

2.4.1 Les jeux libres sont valorisés

❒ 1. Le nombre de périodes de jeux libres est équilibré par rapport aux autres types d'activités (au moins une période de jeu libre le matin **et** l'après-midi)
❒ 2. Le temps alloué aux périodes de jeux libres est suffisant pour permettre aux enfants d'élaborer un projet et de développer leur jeu
❒ 3. Au cours des jeux libres, les enfants peuvent utiliser tout le matériel qui est à leur portée
❒ 4. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles au cours des jeux libres sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez l'enfant
❒ 5. Toutes les aires d'activités sont accessibles aux enfants
❒ 6. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins habituels des enfants au cours de jeux libres
❒ 7. Le nombre d'enfants pouvant se regrouper pour jouer ensemble n'est pas limité a priori par l'éducatrice
❒ 8. L'éducatrice ajoute du nouveau matériel et de nouvelles expériences de jeux libres pour répondre aux besoins et aux intérêts particuliers ou ponctuels des enfants du groupe

.../8

2.4.2 Au cours des activités proposées, l'enfant peut faire des choix significatifs

A – À éviter :

❒ 1. L'éducatrice impose une activité à un enfant contre son gré
❒ 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un enfant ou elle refuse qu'un enfant joue avec un autre enfant ou avec un groupe d'enfants
❒ 3. L'éducatrice impose une seule démarche acceptable pour réaliser une activité

.../3

B- À promouvoir :

❒ 1. L'enfant peut choisir ses compagnons de jeu parmi les enfants de son groupe (sans restriction de la part de l'éducatrice)
❒ 2. L'enfant détermine lui-même le déroulement de l'activité (étapes à suivre) ou il peut choisir parmi un éventail de déroulements possibles
❒ 3. L'enfant peut utiliser le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu
❒ 4. L'enfant détermine lui-même les buts qu'il veut atteindre
❒ 5. L'enfant détermine lui-même les règles du jeu ou les scénarios s'il y a lieu
❒ 6. La nature des choix que l'enfant doit faire est adéquate par rapport à ses capacités
❒ 7. L'enfant doit choisir parmi un nombre de possibilités qui tient compte de ses capacités et de son expérience pour faire des choix

.../7

2.4.3 Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont appropriées

Les activités proposées par l'éducatrice :

❒ 1. Tiennent compte du stade de développement des enfants du groupe
❒ 2. Offrent un défi réaliste aux enfants (assez difficiles pour offrir un défi, mais assez faciles pour que l'enfant puisse réussir après un processus par essais et erreurs)
❒ 3. Correspondent aux intérêts des enfants
❒ 4. Stimulent la créativité des enfants
❒ 5. Font appel à l'imaginaire des enfants
❒ 6. Favorisent le développement des capacités intellectuelles des enfants
❒ 7. Correspondent aux besoins ponctuels des enfants (bouger, parler, relaxer, etc.)
❒ 8. Intègrent les suggestions des enfants

.../8

2.4.4 Les activités proposées par l'éducatrice favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe

A – À éviter :

❒ 1. Les activités sont fermées : une seule démarche est acceptée ou permet de les réussir

.../1

B – À promouvoir :

❒ 1. Les activités sont ouvertes : elles permettent aux enfants de faire des choix significatifs et de les réaliser en déterminant eux-mêmes les buts à atteindre et les étapes ou la démarche pour les atteindre
❒ 2. Le matériel utilisé est varié
❒ 3. Le matériel utilisé se prête à des usages multiples
❒ 4. Les activités permettent la manipulation directe du matériel par les enfants
❒ 5. Les activités permettent à tous les enfants de réussir
❒ 6. Les activités stimulent le développement du langage des enfants parce qu'elles les incitent à parler avec les autres et à commenter leurs expériences
❒ 7. Les activités sont organisées de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les enfants plutôt que pour le matériel

.../7

2.4.5 L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités

❒ 1. Le matériel est préparé à l'avance **ou** le matériel est préparé avec la participation des enfants
❒ 2. La préparation du matériel n'entraîne pas de temps d'attente pour les enfants
❒ 3. Si nécessaire, le local est aménagé à l'avance ou avec la participation des enfants
❒ 4. Le matériel est prévu en quantité suffisante pour tous les enfants du groupe
❒ 5. Les enfants peuvent se servir eux-mêmes du matériel
❒ 6. Le déroulement de l'activité prévoit une utilisation sécuritaire du matériel (par exemple, les ciseaux sont utilisés sous surveillance pour les moins de 3 ans)
❒ 7. Le déroulement de l'activité prévoit une utilisation hygiénique du matériel (par exemple, une flûte pour chacun des enfants)
❒ 8. Pour des activités plus salissantes, l'équipement ou le local est aménagé de façon à réduire le plus possible le nettoyage subséquent
❒ 9. Pour des activités plus salissantes, les vêtements des enfants sont protégés ou les enfants ont des vêtements prévus à cet effet
❒ 10. L'aménagement octroie à tous les enfants suffisamment d'espace pour ne pas se nuire
.../10

2.4.6 Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage (voir 3.1.4 pour l'intervention au cours des ateliers)

❒ 1. Il n'y a pas de période d'ateliers libres ou d'ateliers au choix (passez à un autre item)

Caractéristiques des périodes d'ateliers libres ou d'ateliers au choix :
❒ 2. Les enfants déterminent eux-mêmes leur projet ou ils choisissent leur atelier
❒ 3. Les enfants peuvent modifier leur projet ou leur choix au cours de la période
❒ 4. Le nombre maximum d'enfants par atelier ou par projet n'est pas déterminé à l'avance
❒ 5. Les enfants peuvent choisir leurs compagnons de jeu au cours de la période
❒ 6. Les enfants peuvent transporter le matériel d'un coin du local à l'autre, à la seule condition de le rapporter après utilisation
❒ 7. Le choix d'ateliers permet aux enfants d'avoir accès à des activités riches et diversifiées **ou** les enfants sont en ateliers libres
❒ 8. Les enfants ont la possibilité de faire un retour avec l'adulte ou avec d'autres enfants sur ce qu'ils ont fait au cours de la période d'atelier
.../8

2.4.7 Les périodes en groupes jumelés permettent aux enfants de vivre des moments agréables

❒ **99. Sans objet s'il n'y a aucune période en groupes jumelés**

A – À éviter :

❒ 1. Les ratios éducatrice-enfants réglementaires ne sont pas respectés et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent
❒ 2. L'attention première des éducatrices n'est pas dirigée vers les enfants (tâches connexes, va-et-vient fréquent des éducatrices en dehors du local, etc.)

.../2

B – À promouvoir :

❒ 1. Les enfants des deux groupes d'appartenance se voient offrir les mêmes choix d'activités
❒ 2. Les enfants des deux groupes d'appartenance ont accès au même matériel au cours de ces périodes
❒ 3. Les éducatrices intègrent les suggestions des enfants pour varier les activités proposées
❒ 4. Les activités proposées correspondent aux intérêts ou aux habiletés des enfants
❒ 5. Le matériel et l'équipement à la disposition des enfants sont en quantité suffisante
❒ 6. Le matériel et l'équipement sont adéquats au regard de l'âge des enfants
❒ 7. Le nombre d'enfants réunis ne dépasse pas 20 pour les enfants de 4 ans ou plus **ou** 16 pour les enfants de moins de 4 ans
❒ 8. Les lieux sont suffisamment vastes pour accueillir le nombre de personnes présentes
❒ 9. La durée des groupes jumelés est flexible et elle tient compte de l'intérêt et des besoins des enfants
❒ 10. Les éducatrices mettent fin au jumelage lorsque les besoins ou les intérêts des enfants le demandent

.../10

2.4.8 Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme

❒ **99. Sans objet s'il n'y a aucune période en groupes jumelés ou fusionnés**

A – À éviter :

❒ 1. Les membres du personnel présents ont des conversations privées qui nuisent à leur disponibilité auprès des enfants
❒ 2. Les membres du personnel échangent de l'information qui ne respecte pas les règles de confidentialité ou d'éthique
❒ 3. Les membres du personnel font montre de relations tendues ou agressives
❒ 4. Les membres du personnel émettent des jugements désobligeants sur les parents ou sur les enfants

.../4

B – À promouvoir :

❒ 1. Les membres du personnel présents se soutiennent dans leurs interventions auprès des enfants
❒ 2. Les membres du personnel présents partagent les responsabilités équitablement entre eux
❒ 3. Les membres du personnel présents communiquent entre eux au sujet du déroulement des activités du rassemblement ou des groupes jumelés
❒ 4. Pendant les activités en groupes jumelés ou en groupes fusionnés, les conversations des éducatrices respectent les règles d'éthique à l'égard des parents
❒ 5. Pendant les activités en groupes jumelés ou en groupes fusionnés, les conversations des éducatrices respectent les règles d'éthique à l'égard des enfants
❒ 6. Pendant les activités en groupes jumelés ou en groupes fusionnés, les conversations des éducatrices respectent les règles d'éthique à l'égard des autres membres du personnel du service de garde
❒ 7. Pendant les activités en groupes jumelés ou en groupes fusionnés, les membres du personnel ont des interventions cohérentes les uns avec les autres
❒ 8. Pendant les activités en groupes jumelés ou en groupes fusionnés, les membres du personnel donnent l'exemple de relations interpersonnelles harmonieuses

.../8

2.4.9 Les périodes de rassemblement permettent aux enfants de vivre des moments agréables en communauté	
❒ 99. Sans objet s'il n'y a aucune période en rassemblement	
A – À éviter : ❒ 1. Les ratios éducatrice/enfants réglementaires ne sont pas respectés et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent ❒ 2. L'attention des éducatrices n'est pas dirigée vers les enfants (tâches connexes, va-et-vient fréquent des éducatrices en dehors du local, etc.) .../2	B – À promouvoir : ❒ 1. Les éducatrices proposent des activités ouvertes ou des jeux libres ❒ 2. Les éducatrices intègrent les suggestions des enfants pour varier les activités proposées ❒ 3. Les activités proposées correspondent aux intérêts ou aux habiletés des enfants ❒ 4. Le matériel et l'équipement à la disposition des enfants sont en quantité suffisante ❒ 5. Le matériel et l'équipement sont adéquats au regard de l'âge des enfants ❒ 6. Le nombre d'enfants rassemblés dans un local ne dépasse pas 25 à l'intérieur ❒ 7. Les lieux sont suffisamment vastes pour accueillir le nombre de personnes présentes ❒ 8. La durée des rassemblements tient compte de l'intérêt et des besoins des enfants ❒ 9. Les éducatrices mettent fin au rassemblement lorsque les besoins ou les intérêts des enfants le demandent ❒ 10. Le nombre de rassemblements dans la journée ne dépasse pas 3 .../10

2.4.10 Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme	
❒ 99. Sans objet s'il n'y a aucune période de rassemblement	
A – À éviter : ❒ 1. Les membres du personnel présents ont des conversations privées qui nuisent à leur disponibilité auprès des enfants ❒ 2. Les membres du personnel échangent de l'information qui ne respecte pas les règles de confidentialité ou d'éthique ❒ 3. Les membres du personnel émettent des jugements désobligeants sur les parents ou sur les enfants .../3	B – À promouvoir : ❒ 1. Les membres du personnel présents se soutiennent dans leurs interventions auprès des enfants ❒ 2. Les membres du personnel présents partagent les responsabilités équitablement entre eux ❒ 3. Les membres du personnel présents communiquent entre eux au sujet du déroulement des activités du rassemblement ❒ 4. Pendant les rassemblements, les conversations des membres du personnel présents respectent les règles d'éthique à l'égard des parents ❒ 5. Pendant les rassemblements, les conversations des membres du personnel présents respectent les règles d'éthique à l'égard des enfants ❒ 6. Pendant les rassemblements, les conversations des membres du personnel présents respectent les règles d'éthique à l'égard des autres membres du personnel du service de garde ❒ 7. Pendant les rassemblements, les membres du personnel présents ont des interventions cohérentes les uns avec les autres ❒ 8. Pendant les rassemblements, les membres du personnel présents donnent l'exemple de relations interpersonnelles harmonieuses .../8

3. L'interaction de l'éducatrice avec les enfants

3.1 La valorisation du jeu

3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Accepte le thème de jeu établi par les enfants
❒ 2. Accepte le niveau de complexité du jeu établi par les enfants
❒ 3. Accepte l'objet de jeu déterminé par les enfants
❒ 4. Accepte les choix de matériel effectués par les enfants
❒ 5. Accepte les choix des enfants quant à leur compagnon de jeu
❒ 6. Entre dans le jeu lorsqu'elle perçoit une invitation ou une ouverture de la part des enfants
❒ 7. Observe et écoute les enfants avant d'entrer dans leurs jeux
❒ 8. Observe et écoute les enfants pendant sa participation au jeu
❒ 9. Laisse les enfants se concentrer sur leurs jeux
❒ 10. Accepte que les enfants utilisent le matériel et l'équipement de façon non usuelle
❒ 11. Accepte que les enfants déplacent du mobilier ou du matériel
❒ 12. Se tient à l'écart du jeu lorsque sa présence n'est pas nécessaire ou que sa participation risquerait d'entraver le jeu

.../12

3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux

L'éducatrice :

❒ 1. Met en œuvre les suggestions des enfants pour faire évoluer le jeu
❒ 2. Invite les enfants à parler de ce qu'ils font et des projets qu'ils imaginent
❒ 3. Permet aux enfants de prendre des risques calculés, c'est-à-dire qui ne mettent pas en cause leur sécurité
❒ 4. Incite les enfants à innover et à tester leurs idées
❒ 5. Commente de façon précise et concrète les réussites des enfants
❒ 6. Décrit de façon précise et concrète les difficultés rencontrées par les enfants
❒ 7. Si nécessaire, fait des suggestions pour poursuivre le jeu, sans insister pour que les enfants adoptent celles-ci
❒ 8. Imite ce que font les enfants pour s'intégrer à leurs jeux
❒ 9. Joue le rôle que les enfants lui proposent dans leurs jeux
❒ 10. Demande aux enfants de décrire les « règles » des jeux qu'ils inventent
❒ 11. Suit les indices fournis par les enfants sur le contenu du jeu ou la direction à donner au jeu
❒ 12. Fournit le matériel nécessaire pour enrichir et soutenir le jeu, selon la direction que les enfants lui donnent

.../12

3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Démontre son plaisir d'être avec les enfants au cours des jeux
❒ 2. Fait preuve d'humour
❒ 3. Reconnaît ou souligne la créativité des enfants dans leurs jeux
❒ 4. Fait appel à l'imaginaire des enfants
❒ 5. Accorde une attention positive à chacun des enfants
❒ 6. Accorde suffisamment de temps à chacune des périodes de jeu pour que ce dernier puisse évoluer et se complexifier
❒ 7. Accepte de conserver des éléments du jeu en place pour les utiliser ou poursuivre le jeu à une période ultérieure
❒ 8. Prend en note des observations sur le jeu des enfants
❒ 9. Fait allusion à des événements survenus au cours du jeu dans des périodes ultérieures de la journée
❒ 10. Offre un contact physique chaleureux, réconfortant ou stimulant

.../10

3.1.4 L'éducatrice soutient les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'ateliers (voir 2.4.6 pour la structuration des ateliers libres ou au choix)

❒ 1. Il n'y a pas d'ateliers libres ou au choix (passez à un autre item)

L'éducatrice :

❒ 2. Organise des jeux ou des activités pour planifier ou pour choisir son atelier
❒ 3. Organise le moment de planification ou de choix d'atelier en formant des sous-groupes, des dyades ou en circulant pour que les enfants choisissent ou planifient individuellement
❒ 4. Limite le temps d'attente des enfants lors des moments de planification ou de choix d'ateliers
❒ 5. S'assure que les enfants saisissent la nature des activités qui sont proposées dans chacun des ateliers au choix **ou** les enfants sont en ateliers libres
❒ 6. Permet aux enfants de planifier ou de choisir de façon verbale ou non verbale (en pointant du doigt, en allant chercher un objet, en se dirigeant vers un coin ou un atelier)
❒ 7. Accepte que certains enfants élaborent une planification simple et d'autres, une planification plus détaillée
❒ 8. Invite les enfants à planifier ou à choisir dans des lieux qui favorisent les contacts
❒ 9. S'assure que les enfants peuvent voir le matériel disponible pendant ou avant qu'ils planifient ou qu'ils choisissent
❒ 10. Soutient les enfants dans leur planification ou dans leur choix en leur posant des questions ouvertes, en décrivant les choix possibles, en reformulant les idées des enfants, etc.
❒ 11. Prend le temps nécessaire pour que chaque enfant puisse préciser son choix ou son projet d'atelier
❒ 12. Crée un climat détendu au cours de la période de choix d'atelier ou de planification d'atelier
❒ 13. Respecte le rythme et les hésitations des enfants (offre à un enfant de passer son tour, prend le temps nécessaire pour qu'un enfant clarifie son projet, pose des questions sur un atelier, etc.)

.../13

3.1.5 Au cours des activités, l'éducatrice fait preuve de flexibilité

L'éducatrice :

❒ 1. Accepte que les enfants choisissent leurs voisins ou leurs compagnons de jeu
❒ 2. Intègre les suggestions des enfants pour apporter une variante à une activité qu'elle propose
❒ 3. Se déplace d'un enfant à un autre pour soutenir chacun dans son activité
❒ 4. Modifie l'environnement pour répondre aux besoins des enfants au cours d'une activité
❒ 5. Organise une nouvelle activité imprévue à la demande des enfants
❒ 6. Accepte qu'un enfant entreprenne une autre activité que le reste du groupe
❒ 7. Prolonge une activité lorsqu'elle décèle des signes d'intérêt chez les enfants
❒ 8. Soutient un enfant à l'écart qui décide d'intégrer le groupe au cours d'une activité
❒ 9. Met fin à une activité lorsqu'elle décèle des signes de désintérêt ou d'ennui chez les enfants

.../9

3.1.6 Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations

L'éducatrice :

❒ 1. Décrit les réalisations des enfants
❒ 2. Décrit les habiletés particulières qui sont utilisées par les enfants
❒ 3. Décrit le procédé ou le processus utilisé par les enfants ou pose des questions aux enfants à ce sujet
❒ 4. Décrit les relations interpersonnelles qui se déroulent au cours de l'action ou pose des questions aux enfants à ce sujet
❒ 5. Met en relief les relations de coopération entre les enfants
❒ 6. Observe les enfants qui sont absorbés par leurs tâches sans nuire à leur concentration
❒ 7. Respecte le rythme et les hésitations des enfants qui décrivent ce qu'ils font
❒ 8. Écoute attentivement les enfants qui racontent ce qu'ils font
❒ 9. Souligne les efforts, les réussites, les difficultés rencontrées sans porter de jugement
❒ 10. Réutilise des éléments de jeu dans d'autres situations (personnages du jeu précédent, matériel qui semble intéresser particulièrement les enfants, etc.)

.../10

3.1.7 L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Utilise des moyens pour mettre en valeur les réalisations des enfants (exposition, démonstration devant le groupe, réinvestissement dans d'autres activités, prise de photos, etc.)
❒ 2. Choisit un endroit calme et confortable pour réaliser une activité de réflexion ou un retour
❒ 3. Regroupe certains enfants pour qu'ils réalisent une activité de réflexion ensemble, sans le soutien direct de l'adulte
❒ 4. Utilise des jeux et des activités stimulantes pour amener les enfants à prendre conscience de leurs réalisations
❒ 5. Limite le temps d'attente des enfants au cours de cette période
❒ 6. Crée un climat détendu
❒ 7. Respecte le rythme et les hésitations des enfants en ne les bousculant pas, en leur offrant la possibilité de passer leur tour, etc.
❒ 8. Anime la période de réflexion ou le retour pour permettre aux enfants d'éprouver un sentiment de satisfaction ou de fierté
❒ 9. Met fin à la période de réflexion ou au retour dès qu'elle sent des signes d'impatience chez les enfants

.../9

3.1.8 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local

L'éducatrice :

❒ 1. Organise un temps de rangement à la fin de chaque période de jeu
❒ 2. Demande aux enfants de ranger sans attendre la fin de la période de jeu, si les jouets et les jeux encombrent le plancher du local et qu'ils constituent un risque d'accident
❒ 3. Effectue les tâches de nettoyage au fur et à mesure qu'elles sont nécessaires
❒ 4. Invite les enfants à participer au nettoyage lorsqu'ils sont responsables d'un dégât
❒ 5. Accepte, à la demande des enfants, de leur confier des tâches de nettoyage ou de rangement qui lui sont généralement réservées et elle fait preuve de tolérance par rapport aux résultats obtenus
❒ 6. Bouge le mobilier pour agrandir l'espace de jeu selon les besoins des enfants
❒ 7. Bouge le mobilier pour réduire l'espace de jeu des enfants qui en ont besoin
❒ 8. Fournit aux enfants le matériel dont ils ont besoin pour poursuivre leurs jeux (exemplaires supplémentaires pour des enfants qui se joignent à une activité, matériel de nature différente pour stimuler, etc.)
❒ 9. Installe des enfants dans un autre endroit du local lorsqu'ils manquent d'espace vital ou lorsque des jeux calmes sont dérangés par des jeux bruyants
❒ 10. Indique par des signaux visuels que l'accès à certaines aires de jeux est permis ou interdit (pictogramme, déplacement d'une armoire, d'une étagère ou d'une cloison, etc.)

.../10

3.2 L'intervention démocratique

3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Consulte les enfants sur les questions concernant le déroulement des activités (variantes, choix possibles à l'intérieur d'une même activité, choix d'activités, etc.)
❒ 2. Consulte les enfants sur les questions concernant la gestion du groupe (consignes, horaire, début et fin des activités, etc.)
❒ 3. Consulte les enfants sur les questions concernant l'organisation du groupe (aménagement, ajout de matériel, décoration, etc.)
❒ 4. Reçoit positivement les suggestions des enfants
❒ 5. Applique les décisions collectives dans la mesure où la santé, la sécurité et le respect des autres sont garantis
❒ 6. Applique promptement des décisions personnelles sans consulter les enfants lorsque la santé, le bien-être ou le respect des autres sont menacés
❒ 7. Associe les enfants à la mise en œuvre des décisions collectives
❒ 8. Réévalue avec les enfants les effets des décisions collectives
❒ 9. Explique aux enfants les raisons qui justifient ses décisions lorsque celles-ci diffèrent de l'avis émis par les enfants

.../9

3.2.2 L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants

A – À éviter :

❒ 1. Les enfants n'ont pas de responsabilités à assumer dans le groupe
❒ 2. L'attribution de responsabilités aux enfants sert de récompense ou de punition
❒ 3. L'éducatrice oblige un enfant à assumer une responsabilité contre son gré

.../3

B – À promouvoir :

❒ 1. Les enfants ont des responsabilités à assumer dans le groupe à plusieurs occasions au cours de la journée
❒ 2. Les responsabilités confiées aux enfants sont adaptées à leurs capacités
❒ 3. Les responsabilités attribuées aux enfants contribuent à développer leur sentiment de fierté
❒ 4. Les responsabilités sont partagées démocratiquement entre les enfants, selon un système qui est connu de tous
❒ 5. Le système d'attribution des responsabilités permet une rotation périodique des responsabilités confiées à chacun des enfants
❒ 6. L'éducatrice tient compte des capacités des enfants pour évaluer la façon dont ils assument leurs responsabilités
❒ 7. Si nécessaire, l'éducatrice soutient les enfants qui assument des responsabilités
❒ 8. L'éducatrice accepte avec calme qu'un enfant fasse un dégât en assumant une responsabilité
❒ 9. L'éducatrice félicite, remercie, encourage un enfant qui assume une responsabilité
❒ 10. L'éducatrice accepte que l'enfant assume à son rythme la responsabilité qui lui est confiée

.../10

3.2.3 L'éducatrice associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus	
❒ 99. Sans objet si aucun conflit ne survient au cours de la période d'observation	
A – À éviter :	B – À promouvoir :
L'éducatrice : ❒ 1. Fait preuve de favoritisme envers un enfant ou un groupe d'enfants au détriment d'un autre ❒ 2. Favorise certains enfants sur la base de préjugés (sexistes, racistes, religieux, autres) ❒ 3. Impose des punitions pour résoudre un conflit .../3	**L'éducatrice :** ❒ 1. Démontre rapidement aux enfants qu'elle est attentive et disponible pour répondre à la situation ❒ 2. Établit un contact apaisant avec les enfants en cause dans le conflit et elle les réconforte au besoin ❒ 3. Agit comme médiatrice entre deux ou plusieurs enfants en conflit, si son aide est utile ❒ 4. S'assure que l'intégrité physique des enfants en cause n'est pas menacée ❒ 5. Utilise une forme de médiation adaptée à l'âge des enfants, à leur habileté à résoudre des conflits et à la complexité du conflit ❒ 6. Veille à ce que les besoins individuels des plus faibles et les besoins collectifs soient respectés ❒ 7. S'assure que chacun des enfants en cause peut exprimer son point de vue et ses sentiments ❒ 8. Prend tout le temps nécessaire pour arriver à une solution satisfaisante pour tous ❒ 9. S'assure que les enfants sont capables d'énoncer des solutions ou suggère une variété de solutions aux enfants ❒ 10. Donne aux enfants la possibilité de choisir eux-mêmes la solution qui leur convient ❒ 11. S'assure que la solution choisie convient à chacun des enfants en cause ❒ 12. Adopte des attitudes de calme, de fermeté et d'impartialité ❒ 13. Décrit les comportements attendus des enfants ❒ 14. Agit comme modèle pour faire comprendre le comportement attendu des enfants ❒ 15. Soutient les enfants dans la mise en œuvre des solutions trouvées .../15

3.2.4 L'éducatrice fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Résout elle-même les problèmes des enfants (essuie le jus renversé par l'enfant, indique à l'enfant le moyen de faire coller la tête d'une figurine sur son corps sans lui laisser le temps d'explorer ses propres solutions, etc.) ❒ 2. Ridiculise ou humilie l'enfant qui a un problème .../2	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Soutient l'enfant pour l'aider à bien cerner son problème ou décrit la difficulté de l'enfant sans porter de jugement ❒ 2. Laisse aux enfants le temps nécessaire pour réfléchir aux solutions qui leur conviennent ❒ 3. Suggère plusieurs pistes de solution aux enfants qui ne peuvent élaborer des solutions par eux-mêmes ❒ 4. Soutient les enfants dans la découverte de solutions adéquates en décrivant les liens de cause à effet ❒ 5. Accepte que les enfants expérimentent leurs propres solutions ❒ 6. Respecte la démarche par essais et erreurs de l'enfant ❒ 7. Dirige l'enfant vers un autre enfant qui a déjà réussi à surmonter une difficulté semblable ❒ 8. Tient compte de la compréhension du monde qu'a l'enfant ❒ 9. Soutient les enfants dans la mise en œuvre de leurs solutions (rappelle, prévient, questionne, mime les solutions proposées, etc.) .../9

3.2.5 L'éducatrice crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Valorise la compétition entre les enfants ❒ 2. Organise des jeux compétitifs ❒ 3. Compare les enfants entre eux de façon humiliante ou désobligeante .../3	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Valorise l'entraide entre les enfants ❒ 2. Organise des jeux coopératifs ❒ 3. Valorise le partage ❒ 4. Incite les enfants à utiliser des marqueurs de temps (sablier, chronomètre, cadran, etc.) pour éviter les discussions quand deux enfants veulent utiliser le même objet tour à tour ❒ 5. Invite un enfant qui en a terminé avec un jeu à l'offrir à celui qui l'attend ❒ 6. Invite deux ou plusieurs enfants à jouer ou à faire des projets ensemble ❒ 7. Fournit du matériel qui stimule les jeux coopératifs (du matériel trop gros ou trop lourd pour qu'un enfant puisse le déplacer seul, du matériel qui nécessite la participation de plusieurs tel un parachute, etc.) ❒ 8. Soutient un enfant qui a de la difficulté à s'intégrer au jeu des autres enfants ❒ 9. Implante un système d'émulation sans gagnant ni perdant .../9

3.2.6 L'éducatrice formule des consignes adaptées au groupe d'enfants

Caractéristiques des consignes :

❒ 1. Courtes
❒ 2. Claires
❒ 3. Concrètes : descriptives plutôt qu'abstraites (« Marche sur la pointe des pieds » plutôt que « Fais attention au bruit »)
❒ 4. Positives : décrivant le comportement attendu plutôt que celui à proscrire (« Marche » plutôt que « Ne cours pas », « Parle doucement » plutôt que « Ne parle pas fort »)
❒ 5. Peu nombreuses à la fois (trois ou moins)
❒ 6. Révélant des attentes réalistes en fonction de l'âge et du développement des enfants
❒ 7. Consignes de participation, de sécurité et de discipline dissociées les unes des autres
❒ 8. Consignes de groupe s'adressant à tous les enfants à la fois
❒ 9. Consignes individuelles s'adressant à un enfant à la fois

.../9

3.2.7 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. Impose aux enfants des contraintes inacceptables qui ne tiennent pas compte de leurs besoins ou de leurs capacités (silence prolongé, interdiction de bouger, interdiction de toucher des objets attrayants à la portée des enfants, etc.)
❒ 2. N'intervient pas auprès d'un enfant qui n'applique pas les consignes de sécurité ou de discipline du groupe

.../2

B – À privilégier :

L'éducatrice établit les consignes nécessaires pour assurer :

❒ 1. La sécurité des enfants (marcher plutôt que courir, ne pas grimper sur les meubles, garder la porte fermée, etc.)
❒ 2. Le bien-être des enfants (par exemple, garder un niveau de bruit acceptable)
❒ 3. Le respect des enfants les uns envers les autres (par exemple, avoir des gestes doux)
❒ 4. Le respect des enfants par les adultes (respect de leur intégrité, de leurs jeux ou de leurs productions, etc.)
❒ 5. Le respect des adultes par les enfants (par exemple, besoin pour l'éducatrice de parler avec un parent)
❒ 6. Le respect du matériel et de l'environnement (recyclage, respect des livres, etc.)

.../6

3.2.8 L'éducatrice s'assure que les enfants ont bien compris les consignes

L'éducatrice :

❒ 1. Soutient l'attention des enfants à qui elle émet ou rappelle les consignes
❒ 2. Énonce ou rappelle les consignes calmement
❒ 3. Reformule les consignes sous la forme affirmative
❒ 4. Démontre les consignes, agit comme modèle
❒ 5. Invite les enfants à répéter ou à reformuler les consignes
❒ 6. Utilise des pictogrammes pour rappeler certaines consignes dans le local
❒ 7. Questionne, à l'occasion, les enfants pour s'assurer de leur compréhension des consignes
❒ 8. Souligne les efforts des enfants qui appliquent les consignes de discipline et de sécurité
❒ 9. Encourage les enfants qui appliquent les consignes de participation
❒ 10. Rassemble tous les enfants du groupe pour leur donner des consignes de groupe au regard de la sécurité ou de la discipline
❒ 11. Formule des consignes à l'ensemble du groupe sous la forme affirmative (c'est-à-dire qu'elle ne les formule pas sous forme de question)

.../11

3.2.9 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. Agit de manière inacceptable auprès d'un enfant qui tarde à appliquer une consigne : crie, brusque, humilie, menace ou punit
❒ 2. Laisse un enfant ou le groupe d'enfants se désorganiser avant d'intervenir

.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. Fait preuve d'impartialité dans l'application des consignes
❒ 2. Fait preuve de constance dans l'application des consignes
❒ 3. Utilise un ton de voix varié et approprié pour rappeler les consignes
❒ 4. Utilise une expression non verbale cohérente avec les consignes qu'elle émet
❒ 5. Fait preuve de cohérence avec les autres éducatrices qui interviennent dans le groupe **ou** il n'y pas d'autre éducatrice qui intervient dans le groupe au cours de l'observation
❒ 6. Partage la responsabilité de l'application des consignes avec les enfants selon leurs capacités
❒ 7. Répète calmement les consignes au besoin
❒ 8. Fait preuve de persévérance dans l'application des consignes individuelles; elle va jusqu'au bout pour obtenir un comportement acceptable de la part d'un enfant
❒ 9. Fait preuve de persévérance dans l'application des consignes de groupe; elle va jusqu'au bout pour obtenir un comportement acceptable de la part de la majorité des enfants du groupe

.../9

3.2.10 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Se place le plus souvent pour voir le plus grand nombre d'enfants possible
❒ 2. Évite de tourner le dos aux enfants (se place dos au mur)
❒ 3. Bouge dans le local d'un endroit à l'autre
❒ 4. Change de position, de posture ou de point de vue pour avoir le même point de vue que les enfants
❒ 5. Balaie le local du regard régulièrement pour s'assurer d'avoir une vue d'ensemble du groupe
❒ 6. Est capable de voir et d'entendre les enfants en tout temps, à moins qu'un autre adulte responsable ne soit présent ou ne la remplace
❒ 7. Utilise des miroirs (de sécurité ou autre) pour agrandir son champ de vision dans les recoins du local
❒ 8. Aménage le local pour avoir une bonne vue d'ensemble du groupe d'enfants
❒ 9. Rassemble les enfants pour présenter une activité

.../9

3.2.11 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant

❒ **99. Sans objet si aucun enfant ne manifeste de comportement dérangeant au cours de l'observation**

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. N'intervient pas auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant
❒ 2. Emploie la punition ou le chantage comme mode de confrontation d'un enfant qui a un comportement dérangeant
❒ 3. Rudoie ou violente un enfant pour arrêter un geste inacceptable

.../3

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. Rappelle calmement les comportements attendus
❒ 2. Exprime calmement ses besoins, ses limites ou ses sentiments devant un comportement dérangeant d'un enfant
❒ 3. Ajuste ses attentes de façon réaliste par rapport à un enfant qui a un comportement dérangeant
❒ 4. Amène l'enfant à prendre conscience de son comportement dérangeant
❒ 5. S'assure que l'enfant qui a un comportement dérangeant l'écoute quand elle intervient auprès de lui
❒ 6. Intervient de façon non verbale pour ramener un enfant à l'ordre ou le calmer (geste d'apaisement, arrêt de geste, etc.)
❒ 7. Fait preuve de constance dans ses interventions pour faire cesser un comportement dérangeant
❒ 8. Fait preuve d'impartialité dans ses interventions par rapport au comportement dérangeant d'un enfant

.../8

3.2.12 L'éducatrice soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement

❒ 99. Sans objet si aucun enfant ne manifeste de comportement dérangeant au cours de l'observation

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. Implante un système d'émulation gagnant/perdant

❒ 2. Parle de façon négative d'un enfant qui a un comportement dérangeant à d'autres personnes

…/2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. Invite l'enfant à réparer les torts causés

❒ 2. S'entend avec l'enfant sur le comportement acceptable à adopter

❒ 3. Met en place des mesures concrètes qui peuvent aider l'enfant à changer de comportement (pictogramme rappelant l'entente, sablier pour déterminer le temps d'utilisation d'un jouet ou d'un jeu, réorganisation de l'aire de jeu, ajout ou retrait de matériel, etc.)

❒ 4. Agit comme modèle pour obtenir un comportement acceptable de la part de l'enfant

❒ 5. Rappelle à l'enfant les solutions choisies

❒ 6. Souligne les réussites de l'enfant dans sa démarche pour modifier le comportement dérangeant

❒ 7. Souligne tout autre comportement positif d'un enfant qui a un comportement dérangeant

❒ 8. Accepte que l'enfant modifie son comportement par étapes (fait preuve de tolérance par rapport aux efforts de l'enfant même s'il n'applique pas les consignes à la lettre, ne le talonne pas indûment, etc.)

❒ 9. Réévalue avec l'enfant l'efficacité de la solution retenue et la modifie au besoin

…/9

3.3 La communication et les relations interpersonnelles

3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des enfants

A – À éviter :	B – À promouvoir :
L'éducatrice :	**L'éducatrice :**
❒ 1. Bloque la communication en jugeant, humiliant, ridiculisant ou rabaissant un enfant	❒ 1. Saisit les messages non verbaux des enfants ❒ 2. Saisit les messages verbaux des enfants ❒ 3. Se place à la hauteur des enfants ❒ 4. Utilise son expression non verbale pour démontrer qu'elle écoute ❒ 5. Maintient un contact visuel avec l'enfant qui s'adresse à elle ❒ 6. Adopte une attitude corporelle qui démontre de l'ouverture et de la disponibilité (ouvre les bras, penche la tête, bras le long du corps, etc.) ❒ 7. Utilise la reformulation pour vérifier sa compréhension du message émis par l'enfant ❒ 8. Utilise la répétition pour vérifier sa compréhension du message émis par l'enfant ❒ 9. Répond adéquatement aux signaux verbaux ou non verbaux des enfants ❒ 10. Pose peu de questions et, le cas échéant, pose des questions ouvertes en évitant les « pourquoi » ❒ 11. Laisse à l'enfant le temps dont il a besoin pour exprimer sa pensée ❒ 12. Laisse l'enfant guider la conversation .../12
❒ 2. Ignore les demandes d'aide directes ou indirectes (pleurs, retrait, inactivité, etc.) d'un enfant en détresse .../2	

3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Aménage un endroit calme et confortable dans le local pour lire des livres et converser
❒ 2. Décrit ce qu'elle fait aux enfants
❒ 3. Pose des questions ouvertes aux enfants
❒ 4. Incite les enfants à décrire des objets
❒ 5. Incite les enfants à décrire des projets, des événements ou des expériences personnelles
❒ 6. Raconte des histoires
❒ 7. Récite des comptines ou des poèmes avec les enfants
❒ 8. Incite les enfants à raconter et à inventer des histoires, des comptines ou des rimes
❒ 9. Suscite des jeux de mots
❒ 10. Propose des jeux coopératifs
❒ 11. Dirige les enfants les uns vers les autres pour qu'ils s'entraident
❒ 12. Fait appel à l'imaginaire des enfants
❒ 13. Chante avec les enfants
.../13

3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des enfants

L'éducatrice :

❒ 1. Laisse la parole aux enfants chaque fois que c'est possible
❒ 2. Incite les enfants à parler les uns avec les autres tout au long de la journée
❒ 3. Engage la conversation avec chacun des enfants du groupe
❒ 4. Permet aux enfants de déterminer les sujets de conversation
❒ 5. Laisse les enfants guider la conversation
❒ 6. Raconte des histoires aux enfants en sollicitant leur participation
❒ 7. Accepte que les enfants parlent entre eux au cours des activités
❒ 8. Demande aux enfants de respecter le principe d'alternance dans une conversation
❒ 9. Assure à l'enfant qui veut s'exprimer qu'il aura droit de parole
❒ 10. S'assure que chaque enfant qui veut s'exprimer a la possibilité de le faire

.../10

3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale)

L'éducatrice :

❒ 1. Adopte une expression non verbale cohérente avec son message verbal
❒ 2. Décrit ce qu'elle comprend de l'expression non verbale des enfants
❒ 3. Amplifie sa propre expression non verbale
❒ 4. Propose des jeux d'expression dramatique
❒ 5. Propose des jeux d'imitation de gestes, de comportements ou d'expressions
❒ 6. Associe des gestes ou des mimiques aux chansons ou aux comptines
❒ 7. Reproduit l'expression faciale de l'enfant qui communique avec elle
❒ 8. Ajuste son comportement ou son expression en fonction de la réaction de l'enfant
❒ 9. Demande aux enfants de décrire ce qu'ils comprennent de l'expression non verbale des autres membres du groupe (adultes ou enfants)
❒ 10. Demande aux enfants de décrire ce qu'ils comprennent de l'expression non verbale des autres à partir de photos ou de films, de vidéos, de tableaux, de dessins, etc.

.../10

3.3.5 L'éducatrice soutient l'émergence d'habiletés au regard du langage écrit

L'éducatrice :

❒ 1. Associe un symbole personnel à chacun des enfants
❒ 2. S'assure que les enfants connaissent leur symbole personnel
❒ 3. Identifie les casiers de rangement personnel des enfants par leur symbole personnel ou leur photo **et** par leur nom écrit en lettres
❒ 4. Identifie le matériel, à la fois par des pictogrammes ou un symbole et par une désignation écrite en lettres
❒ 5. Incite les enfants à raconter des histoires, des comptines, des chansons ou des rimes
❒ 6. Incite les enfants à inventer des histoires, des comptines ou des rimes
❒ 7. Incite les enfants à décoder des symboles divers (lettres, images, pictogrammes, etc.)
❒ 8. Soutient les enfants qui écrivent de diverses façons
❒ 9. Répond positivement aux enfants qui veulent dicter une histoire ou un message
❒ 10. Invite les enfants à lui dicter un message, un bas de vignette ou une histoire pour qu'elle l'écrive
❒ 11. Enrichit l'environnement avec du matériel imprimé varié et approprié
.../11

3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. Parle en bébé (par exemple, un kiki pour un biscuit)
❒ 2. Sacre
.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. Démontre un souci d'employer des termes justes et appropriés
❒ 2. Enrichit le vocabulaire des enfants en leur expliquant le sens des nouveaux mots
❒ 3. Utilise une syntaxe simple et correcte (par exemple, utilise la 2e personne du pluriel pour parler au groupe)
❒ 4. Utilise un ton de voix varié
❒ 5. Utilise un ton de voix approprié aux besoins et aux situations
❒ 6. Fait des jeux de mots
❒ 7. Parle d'elle-même au « je »
❒ 8. Utilise généralement le prénom de l'enfant pour le désigner
.../8

3.3.7 L'éducatrice soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Ridiculise les sentiments de l'enfant ❒ 2. Banalise ou nie les sentiments exprimés par l'enfant .../2	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Invite l'enfant à nommer ses besoins ❒ 2. Invite l'enfant à nommer les sentiments qu'il éprouve ❒ 3. Utilise le reflet pour vérifier sa compréhension du sentiment exprimé par l'enfant ❒ 4. Accepte les besoins de l'enfant ❒ 5. Accepte les sentiments de l'enfant ❒ 6. Reconnaît l'importance des besoins ou des sentiments exprimés par l'enfant ❒ 7. Démontre son empathie à l'enfant par rapport aux sentiments qu'il exprime ❒ 8. Soutient l'enfant pour l'amener à accepter les sentiments qu'il éprouve ❒ 9. Soutient l'enfant pour l'amener à exprimer ses besoins de la façon la plus autonome possible tout en tenant compte de ses capacités .../9

3.3.8 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Décourage les interactions entre les enfants (elle demande aux enfants de garder silence pour se concentrer sur leur activité, de ne pas regarder ce que les autres font, de ne pas parler à leur voisin, etc.) ❒ 2. Impose des compagnonnages non désirés entre les enfants (force deux enfants à faire équipe ensemble, même s'ils ne le veulent pas, sépare des amis, etc.) ❒ 3. Favorise, stigmatise ou laisse pour compte un enfant ou un groupe d'enfants .../3	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Trouve plusieurs occasions ou prétextes pour que les enfants s'adressent les uns aux autres, tout au long de la journée ❒ 2. Soutient les amitiés entre les enfants du groupe ❒ 3. Demande aux enfants de s'entraider au cours des activités de base ❒ 4. Demande aux enfants de s'entraider au cours des activités ludiques ❒ 5. Demande aux enfants de partager leurs découvertes ou leurs expériences avec un autre ou les autres ❒ 6. Intervient auprès des enfants pour qu'ils diminuent le bruit lorsqu'il est excessif et qu'il nuit à leurs interactions ❒ 7. Demande aux enfants de parler un à la fois ❒ 8. Demande aux enfants d'écouter ce qu'un autre enfant exprime .../8

3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments	
A – À éviter :	B – À promouvoir :
❒ 1. L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites ou ses sentiments, en dramatisant avec excès ou en culpabilisant un enfant .../1	**L'éducatrice :** ❒ 1. Exprime ses attentes ❒ 2. Exprime calmement son désaccord ou ses limites ❒ 3. Exprime avec fermeté son désaccord ou ses limites ❒ 4. Exprime ses besoins ❒ 5. Exprime ses sentiments ❒ 6. Parle au « je » ou formule des « messages je » pour exprimer ses besoins, ses attentes ou ses limites ❒ 7. Explique à l'enfant les raisons qui justifient ses besoins, ses sentiments, ses attentes ou ses limites ❒ 8. Ne dévoile pas d'information trop intime ou déplacée .../8

3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants	
A – À éviter :	B – À promouvoir :
L'éducatrice : ❒ 1. Utilise des qualificatifs blessants ou des étiquettes pour désigner les enfants ❒ 2. Démontre une attitude agressive ❒ 3. Met en danger la santé ou la sécurité des enfants .../3	**L'éducatrice :** ❒ 1. A des contacts chaleureux avec les enfants ❒ 2. A des gestes doux ❒ 3. Accorde une attention positive à chacun des enfants ❒ 4. Utilise des gestes d'apaisement lorsque nécessaire ❒ 5. Réagit calmement ❒ 6. Démontre de l'entrain et de la vivacité ❒ 7. Joue, s'amuse avec les enfants ❒ 8. Sourit ou rit avec les enfants ❒ 9. Fait preuve de complicité avec les enfants ❒ 10. Démontre sa disponibilité aux enfants de façon non verbale et verbale ❒ 11. Fait preuve de patience par rapport aux demandes de répétition, aux hésitations ou aux erreurs des enfants ❒ 12. Répond aux questions des enfants de façon authentique et sincère ❒ 13. Fait preuve de créativité (pour trouver des solutions aux problèmes des enfants, s'insérer dans l'imaginaire des enfants, etc.) .../13

3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux	
❒ **99. Sans objet si aucun autre membre du personnel n'est en présence des enfants pour des périodes autres que l'accueil et la fin de la journée**	
A – À éviter : **Tout autre membre du personnel :** ❒ 1. Crie, sacre ou emploie un langage vulgaire ❒ 2. A des gestes brusques ou agressifs envers les enfants ❒ 3. Emploie la punition, la menace ou le chantage comme mode de confrontation avec les enfants ❒ 4. N'intervient pas auprès d'un enfant qui erre ou lorsque le groupe se désorganise ❒ 5. Met en danger la santé ou la sécurité des enfants .../5	B – À promouvoir : **Tout autre membre du personnel :** ❒ 1. A des contacts chaleureux avec les enfants ❒ 2. Accorde une attention positive aux enfants ❒ 3. Sourit ou rit avec les enfants ❒ 4. Fait preuve de complicité avec les enfants ❒ 5. Joue, s'amuse avec les enfants ❒ 6. Entre en communication avec les enfants en utilisant un langage approprié ❒ 7. Propose une activité stimulante aux enfants ❒ 8. Poursuit l'activité en cours au moment de son arrivée avec les enfants ❒ 9. Applique les consignes habituelles du groupe ❒ 10. Propose des responsabilités aux enfants ❒ 11. Intervient de façon démocratique pour régler un conflit ❒ 12. Participe aux tâches connexes pour soutenir l'éducatrice .../12

4. Interaction parents

4. L'interaction de l'éducatrice avec les parents

4.1 La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue)

- ❒ 1. Échanges de propos informels à l'arrivée ou au départ des enfants
- ❒ 2. Rencontre individuelle statutaire avec les parents, au moins une fois par année
- ❒ 3. Rencontre individuelle avec les parents au besoin
- ❒ 4. Réunion avec tous les parents d'un groupe d'appartenance au moins une fois par année
- ❒ 5. Communication écrite avec les parents (lettre, journal de bord, petits mots dans le casier, etc.)
- ❒ 6. Participation de membres de la famille de l'enfant à des sorties (cueillette de pommes, cabane à sucre, etc.) **ou** à des événements spéciaux au service de garde (fête de Noël, fin d'année, etc.)
- ❒ 7. Invitation aux parents à apporter du matériel, des objets de la maison, de la culture d'origine
- ❒ 8. Participation de membres de la famille de l'enfant à des activités thématiques (métier, animaux domestiques, etc.) **ou** à des animations d'activités (musique, expression plastique, dramatique, etc.)
- ❒ 9. Communication téléphonique entre l'éducatrice et les parents
- ❒ 10. Visite de l'éducatrice dans la famille de l'enfant

.../10

4.2 Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue)

- ❒ 1. Fonctionnement et orientation de l'éducatrice et du groupe d'enfants (programmation des activités, orientation des activités, horaire d'une journée type, besoins physiologiques des enfants du groupe d'âge, passage d'une étape de développement à une autre, etc.)
- ❒ 2. Programme éducatif (aménagement des lieux, structuration des activités, interactions de l'éducatrice avec les enfants, etc.) du service de garde
- ❒ 3. Attentes des parents vis-à-vis de l'éducatrice
- ❒ 4. Attentes de l'éducatrice vis-à-vis des parents
- ❒ 5. Informations sur l'enfant (tempérament, habitudes, etc.)
- ❒ 6. Informations sur la condition de l'enfant (santé, repas, sieste, etc.)
- ❒ 7. Développement des enfants en général
- ❒ 8. Habitudes de la famille (habitudes alimentaires ou de soins, valeurs éducatives, relation parent-enfant, relation avec la fratrie, etc.)
- ❒ 9. Réalités familiales (situation de la famille, événements particuliers comme la naissance d'un nouvel l'enfant, le divorce des parents ou la mort d'un proche, etc.)
- ❒ 10. Difficultés ou habiletés particulières d'un enfant

.../10

4.3 L'éducatrice collabore avec les parents d'un enfant en difficulté (entrevue)

A – À éviter :

L'éducatrice :

❒ 1. Fait porter aux parents tout le poids de l'intervention auprès de l'enfant
❒ 2. Fait porter aux parents toute la responsabilité des difficultés de l'enfant ou nie leur compétence
❒ 3. Affirme que les parents ne veulent jamais collaborer
❒ 4. Est indifférente à ce que les parents ou l'enfant vivent

.../4

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. Cerne les difficultés de l'enfant avec les parents
❒ 2. Décrit aux parents le comportement de l'enfant qui pose des difficultés
❒ 3. Détermine les causes possibles des difficultés de l'enfant avec les parents (situation familiale, contexte du service de garde, tempérament de l'enfant, etc.)
❒ 4. Élabore un plan d'intervention en collaboration avec les parents (cohésion dans les interventions, interventions à la maison, au service de garde, etc.)
❒ 5. Évalue les résultats des solutions mises en place avec les parents (par exemple, retour sur les interventions ou le comportement de l'enfant)
❒ 6. A recours à des ressources (internes ou externes) dans le cadre de sa collaboration avec les parents
❒ 7. Demande le consentement des parents avant de faire appel à des ressources externes

.../7

4.4 L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue)

❒ 1. Avant l'intégration, l'éducatrice permet la visite du groupe d'enfants et du local d'appartenance par les parents
❒ 2. Avant l'intégration, l'éducatrice permet la visite du groupe d'enfants et du local d'appartenance par l'enfant
❒ 3. L'éducatrice organise une rencontre avec les parents en dehors de la présence des enfants
❒ 4. L'éducatrice remet des documents aux parents
❒ 5. L'éducatrice suggère aux parents de demeurer dans le local lors des premiers jours de fréquentation
❒ 6. L'éducatrice suggère aux parents de laisser l'enfant pour de courtes périodes lors des premiers jours de fréquentation
❒ 7. L'éducatrice prépare l'intégration de l'enfant (en organisant son espace, en choisissant un pictogramme, etc.) **ou** elle fait participer l'enfant à ces tâches
❒ 8. L'éducatrice prépare les autres enfants à l'arrivée du nouvel enfant (annonce son arrivée, parle de ses caractéristiques, explique ses sentiments, etc.)
❒ 9. L'éducatrice propose aux enfants des activités exploratoires (du matériel, de l'environnement, des routines, etc.) lors des premiers jours de fréquentation
❒ 10. L'éducatrice apprend quelques mots de la langue maternelle (autre que le français ou l'anglais) pour sécuriser l'enfant dont la langue maternelle est différente
❒ 11. L'éducatrice suggère aux parents d'apporter au service de garde un objet de transition appartenant à l'enfant ou un objet appartenant aux parents
❒ 12. L'éducatrice suggère aux parents d'apporter au service de garde une ou des photos de la famille

.../12

5.1
Accueil

5. Les activités de base

5.1 L'accueil

Contexte de l'accueil				
Heure de l'observation	**Éducatrice principale**	**Nombre d'adultes**	**Nombre d'enfants**	**Lieu**
7 h 45 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____
8 h ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____
8 h 15 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____

5.1.1 L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10)

❒ 1. L'aménagement du vestiaire permet aux parents de bien surveiller les enfants au moment du déshabillage
❒ 2. L'aménagement du vestiaire permet aux enfants de s'asseoir
❒ 3. L'aménagement du vestiaire permet aux parents et à l'éducatrice d'être en contact
❒ 4. L'espace dans le vestiaire est suffisant pour accueillir plusieurs familles en même temps et que chacun ait son espace vital
❒ 5. Les enfants ont un endroit individuel de rangement pour mettre leurs vêtements d'extérieur
❒ 6. Il y a un endroit prévu pour les bottes ou les souliers de chacun des enfants afin d'éviter de mouiller ou de salir les vêtements
❒ 7. L'endroit individuel de rangement est identifié par un pictogramme, le nom de l'enfant ou une photo
❒ 8. Il y a un espace disponible pour ranger les poussettes (à l'intérieur ou à l'extérieur du service de garde)
❒ 9. Il y a un endroit pour que les parents puissent s'asseoir
.../9

5.1.2 À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11)

A – À éviter :

Pendant la période d'accueil observée :

❒ 1. Le ratio éducatrice-enfants n'est pas réglementaire et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent
❒ 2. Les enfants changent de lieu 3 fois ou plus
❒ 3. Il y a plus de 20 enfants dans le local
❒ 4. Le téléviseur est allumé

.../4

B – À promouvoir :

❒ 1. Le niveau de bruit (des appareils électroménagers, des cris, de la radio, etc.) n'oblige pas à hausser la voix à l'accueil des enfants
❒ 2. L'espace est suffisant pour le nombre d'enfants (espace suffisant pour jouer, pour éviter les collisions, peu de conflits de « territoire », etc.)
❒ 3. De la musique joue (douce, dansante, etc.)
❒ 4. Plusieurs coins d'activités sont accessibles aux enfants
❒ 5. Les grands locaux ouverts sont subdivisés ou ils ne sont pas utilisés
❒ 6. Les lieux permettent autant les jeux calmes que les jeux actifs
❒ 7. Les lieux sont organisés de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les enfants
❒ 8. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles au cours de l'accueil sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez les enfants
❒ 9. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins des enfants
❒ 10. Du matériel est présenté sous forme de mise en scène

.../10

5.1.3 À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix (2.4.11)

A – À éviter :

❒ 1. L'éducatrice impose une activité à un enfant contre son gré
❒ 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un enfant

.../2

B – À promouvoir :

❒ 1. Les enfants amorcent des activités
❒ 2. Plusieurs types d'activités se déroulent en même temps (activité calme, plus bruyante, de sous-groupes, de grands groupes, etc.)
❒ 3. Les activités permettent à tous les enfants de réussir
❒ 4. Les enfants choisissent leurs compagnons de jeu
❒ 5. Les enfants peuvent utiliser tout le matériel qui est à la fois à leur vue et à leur portée
❒ 6. Les enfants utilisent le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu
❒ 7. Les enfants déterminent eux-mêmes les buts qu'ils veulent atteindre dans les activités
❒ 8. Les enfants déterminent eux-mêmes les règles du jeu ou les scénarios
❒ 9. Le nombre d'enfants participant à une activité donnée n'est pas limité a priori par l'éducatrice, sauf si cela nuit au climat de l'accueil

.../9

5.1.4 À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12)

L'éducatrice :

❒ 1. Propose des activités appropriées pour les enfants
❒ 2. Organise le local (pour permettre plus d'une activité en même temps, pour stimuler ou calmer le jeu des enfants, pour avoir une vue d'ensemble, etc.)
❒ 3 Organise les activités pour avoir une vue d'ensemble
❒ 4. Ajoute du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des enfants
❒ 5. Retire du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des enfants
❒ 6. Fait respecter les consignes (les rappelle, les fait répéter aux enfants, etc.)
❒ 7. Intervient lorsque le jeu des enfants se désorganise **ou** le jeu ne se désorganise pas
❒ 8. Propose des activités ou du matériel à des enfants qui ne savent pas quoi faire **ou** il n'y a pas d'enfant qui ne sait pas quoi faire
❒ 9. Intervient avant qu'un conflit dégénère **ou** il n'y a pas de conflit
❒ 10. Offre des responsabilités aux enfants ou accepte qu'un enfant assume une responsabilité
❒ 11. Favorise la coopération entre les enfants (par exemple, demande à un groupe d'enfants d'intégrer un enfant récemment arrivé)

.../11

5.1.5 À l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13)

A – À éviter :

L'éducatrice qui est présente à l'accueil :

❒ 1. Ne connaît pas les enfants
❒ 2. Est occupée à des tâches connexes qui l'empêchent de répondre aux besoins des enfants
❒ 3. Punit un enfant
❒ 4. Force un enfant à se séparer de son objet de transition (sucette, toutou, etc.) avant qu'il soit prêt à le faire
❒ 5. N'intervient pas quand un enfant vit une transition difficile ou est en détresse

.../5

B – À promouvoir :

L'éducatrice qui est présente à l'accueil :

❒ 1. Adopte une attitude calme et rassurante
❒ 2. Salue l'enfant quand il arrive
❒ 3. Laisse le parent déshabiller l'enfant
❒ 4. Permet ou propose un objet de transition
❒ 5. Avertit l'enfant du départ du parent
❒ 6. Rassure l'enfant en lui parlant du retour du parent **ou** il n'y a pas d'enfant inquiet
❒ 7. Prend ou offre de prendre un enfant dans ses bras ou par la main
❒ 8. Reflète les sentiments de l'enfant
❒ 9. Propose une activité à l'enfant qui arrive ou annonce les activités qui s'en viennent
❒ 10. Aide l'enfant à dire au revoir au parent (par exemple, amène l'enfant vers une fenêtre pour dire au revoir au parent)
❒ 11. Annonce l'arrivée d'un enfant aux autres enfants
❒ 12. Respecte le rythme de transition de l'enfant (le laisse observer les autres, ne le force pas à participer à un jeu, etc.)

.../12

5.1.6 À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5)

A – À éviter :

❒ 1. L'éducatrice répète les confidences d'un parent à un autre parent
❒ 2. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un enfant à son parent ou à une autre personne
❒ 3. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'un ou de plusieurs enfants
❒ 4. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'une autre personne
❒ 5. Les parents ne peuvent accompagner leur enfant dans le local où se déroule l'accueil

.../5

B – À promouvoir :

❒ 1. L'éducatrice accueille le parent (sourit, dit bonjour, a un contact visuel, fait un geste de la main, etc.)
❒ 2. L'éducatrice converse avec le parent
❒ 3. L'éducatrice s'informe de la santé ou de l'humeur de l'enfant
❒ 4. L'éducatrice annonce les activités de la journée ou des événements particuliers du service de garde au parent
❒ 5. Lorsque l'éducatrice discute des enfants ou d'un autre sujet confidentiel avec un parent en présence d'autres adultes, elle le fait le plus discrètement possible (voix basse, dans un coin du local ou à l'extérieur, etc.)
❒ 6. L'éducatrice décrit le comportement de l'enfant quand elle parle de lui à son parent ou à d'autres parents
❒ 7. L'éducatrice salue le parent qui part (sourit, souhaite une bonne journée, fait un signe de la tête, etc.)
❒ 8. L'éducatrice rassure le parent qui laisse un enfant en pleurs **ou** il n'y a pas d'enfant qui pleure au départ de son parent

.../8

5.2
Repas

5.2 Les repas (collation et dîner)

Contexte de la collation				
Heure de l'observation	**Éducatrice principale**	**Nombre d'adultes**	**Nombre d'enfants**	**Lieu**
9 h ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____

5.2.1 La collation est saine (1.1.12)

A – À proscrire :

❒ 1. Les aliments côtoient des sources de contamination (comptoir souillé, table à langer, etc.)
❒ 2. La grosseur des morceaux d'aliments ne correspond pas aux capacités de l'enfant
❒ 3. L'éducatrice n'intervient pas si l'enfant court avec de la nourriture dans la bouche
❒ 4. L'éducatrice s'absente du local pendant que les enfants mangent et aucun autre adulte responsable n'est présent
❒ 5. La collation n'est pas fournie par le service de garde

.../5

B – À promouvoir :

❒ 1. Le climat de la collation est calme
❒ 2. Les enfants sont assis de façon sécuritaire
❒ 3. Les enfants sont assis de façon appropriée
❒ 4. Les aliments sont agréables pour les sens (couleurs vives, odeur alléchante, allure fraîche, etc.)
❒ 5. Les aliments sont servis de façon agréable (par exemple, distribution des aliments de façon soignée)
❒ 6. Les aliments servis à la collation sont d'une bonne qualité nutritive (fruits, produits céréaliers, produits laitiers, etc.)
❒ 7. La quantité de nourriture dont dispose l'éducatrice est suffisante pour que les enfants puissent en reprendre s'ils en veulent ou que l'éducatrice leur offre des portions supplémentaires
❒ 8. Les portions servies aux enfants sont adaptées au groupe d'âge
❒ 9. Les enfants sont installés à la dernière minute pour éviter les longues périodes d'attente
❒ 10. Les restes de nourriture sont ramassés tout de suite après la collation

.../10

5.2.2 La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.13)	
A – À éviter :	B – À promouvoir :
❒ 1. L'éducatrice empêche un enfant de manger ou l'oblige à manger (utilise la force, la menace ou la récompense, l'oblige à rester à table longtemps après que les autres enfants ont fini, etc.) ❒ 2. L'éducatrice laisse le groupe se désorganiser .../2	❒ 1. La collation se déroule dans un lieu calme (absence de bruit provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, des cris et des pleurs constants des enfants, des cris d'éducatrices, etc.) ❒ 2. Le téléviseur est éteint **ou** il n'y a pas de téléviseur ❒ 3. La radio ne joue pas continuellement ❒ 4. L'éducatrice annonce la collation (par un rituel, une chanson, etc.) ❒ 5. L'espace disponible pour chacun des enfants est suffisant ❒ 6. Les enfants ont une ou des responsabilités (jeter les papiers à la poubelle, distribuer la collation, etc.) ❒ 7. L'éducatrice favorise les conversations entre les enfants ❒ 8. L'éducatrice organise le repas pour permettre aux enfants de manger à leur rythme ❒ 9. L'éducatrice a des interactions positives avec les enfants pendant la collation ❒ 10. L'éducatrice est disponible pour aider les enfants pendant la collation .../10

Contexte du dîner				
Heure de l'observation	**Éducatrice principale**	**Nombre d'adultes**	**Nombre d'enfants**	**Lieu**
11 h 30 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____

5.2.3 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.13)

A – À proscrire :

❒ 1. Les plats de service contenant des aliments chauds sont à la portée des enfants sans que l'éducatrice soit à proximité
❒ 2. Les aliments côtoient des sources de contamination (comptoir souillé, table à langer, etc.)
❒ 3. La grosseur des morceaux d'aliments ne correspond pas aux capacités de l'enfant
❒ 4. L'éducatrice s'absente du local pendant que les enfants mangent et aucun autre adulte responsable n'est présent
❒ 5. L'éducatrice n'intervient pas si un enfant court avec de la nourriture dans la bouche

.../5

B – À promouvoir :

❒ 1. Les tables sont lavées ou désinfectées avant le dîner **ou** elles l'ont été après l'activité précédant le dîner
❒ 2. Les enfants sont assis de façon sécuritaire
❒ 3. Les enfants sont assis de façon appropriée
❒ 4. L'éducatrice utilise des ustensiles pour faire le service
❒ 5. L'éducatrice intervient si les enfants échangent de la nourriture ou des ustensiles **ou** les enfants n'échangent pas de nourriture ou d'ustensile
❒ 6. L'éducatrice intervient si les enfants font un usage inapproprié d'un objet lié au dîner (lave le plancher avec la débarbouillette, lave la table avant le visage, menace ou frappe un autre enfant avec un ustensile, etc.) **ou** il n'y a pas d'usage inapproprié d'un objet
❒ 7. Chaque enfant utilise une débarbouillette personnelle propre ou du papier
❒ 8. Les règles d'hygiène sont suivies pendant tout le repas (vérification de la température des aliments, distribution des verres, etc.)
❒ 9. Les restes de nourriture sont ramassés tout de suite après le dîner
❒ 10. Les tables sont lavées ou désinfectées après le dîner
❒ 11. Le plancher est balayé ou lavé après le dîner

.../11

5.2.4 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.14)

❒ 1. Il y a peu de bruit (absence de bruit provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, de cris et de pleurs des enfants, de cris d'éducatrices, etc.)
❒ 2. Le téléviseur est éteint **ou** il n'y a pas de téléviseur
❒ 3. La radio ne joue pas continuellement
❒ 4. L'aménagement permet les conversations entre les enfants
❒ 5. L'aménagement permet les conversations entre l'éducatrice et les enfants
❒ 6. L'éclairage est naturel ou tamisé et il incite au calme
❒ 7. L'espace alloué pour manger est suffisant pour chacun des enfants
❒ 8. L'aménagement favorise les petits groupes (petites tables de 4 ou 5)
❒ 9. Il n'y a pas plus de 20 enfants dans le local où se déroule le dîner
❒ 10. L'aménagement évite à l'éducatrice de faire des allers-retours pendant le repas (chariots, comptoir près des tables, etc.)
❒ 11. Il n'y a pas de circulation de personnes qui dérangent le climat du dîner
.../11

5.2.5 Le repas fourni aux enfants est sain (1.1.15)

❒ 1. Le service de garde fournit tous les aliments du dîner **ou** il utilise les services d'un traiteur qu'il paie (sauf aliments spéciaux pour enfants allergiques)
❒ 2. Il y a plus d'un plat au dîner (entrée, plat principal ou dessert)
❒ 3. Au moins 3 des 4 groupes alimentaires sont présents au dîner (lait et produits laitiers; fruits et légumes; pains et céréales; viande, poisson, volaille ou substitut)
❒ 4. La quantité de nourriture dont dispose l'éducatrice est suffisante pour que les enfants puissent en reprendre s'ils en veulent ou que l'éducatrice leur offre des portions supplémentaires
❒ 5. Les portions servies aux enfants sont adaptées au groupe d'âge
❒ 6. Les aliments sont agréables pour les sens (couleurs vives, odeur alléchante, allure fraîche, etc.)
❒ 7. Les aliments sont servis de façon agréable (distribution des assiettes de façon soignée, présentation des aliments soignée, etc.)
❒ 8. Le menu affiché est respecté **ou** les parents sont avertis des changements
.../8

5.2.6 Au dîner, les besoins des enfants sont respectés (3.2.14)

❒ 1. Le climat du dîner est calme
❒ 2. L'éducatrice reconnaît les signes de la faim chez les enfants et verbalise son constat
❒ 3. L'horaire du dîner est souple (le repas est devancé ou retardé selon les besoins des enfants)
❒ 4. Les enfants mangent à leur rythme
❒ 5. Les enfants sont installés à table à la dernière minute pour éviter les longues périodes d'attente
❒ 6. Une entrée est servie aux enfants pour les faire patienter pendant que l'éducatrice prépare les assiettes du plat principal
❒ 7. Chacun des plats est servi au même moment à la majorité des enfants
❒ 8. La durée du dîner est adaptée aux besoins des enfants (par exemple, les enfants ne manifestent pas de signes de malaise)
.../8

5.2.7 L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14)

A – À éviter :

L'éducatrice :
❒ 1. Crie après un enfant
❒ 2. Force un enfant à manger
❒ 3. Punit ou menace un enfant
❒ 4. Utilise la nourriture comme récompense
❒ 5. Brusque un enfant
❒ 6. Laisse le groupe se désorganiser
.../6

B – À promouvoir :

L'éducatrice :
❒ 1. Offre des occupations aux enfants en attendant que le repas soit prêt (jeux, histoires, etc.) **ou** il n'y a pas d'attente
❒ 2. Favorise le calme dans le groupe (en proposant un rituel positif, en chantant, etc.) avant de commencer le repas
❒ 3. A des interactions positives avec les enfants
❒ 4. Favorise les conversations entre les enfants pendant le repas
❒ 5. Favorise l'imitation (mange elle-même, amplifie sa mimique, ne démontre pas de dégoût par rapport à ce que l'enfant mange, etc.)
❒ 6. Applique avec souplesse des règles de savoir-vivre (remercier, avaler la nourriture avant de parler, attendre que les autres aient fini de manger, etc.)
❒ 7. Intervient positivement et rapidement auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant **ou** il n'y a pas d'enfant qui a un comportement dérangeant
❒ 8. Propose une ou des responsabilités aux enfants (aller déposer les assiettes, laver la table, etc.) **ou** les enfants ont une ou des responsabilités préétablies
❒ 9. Maintient le contact avec un ou des enfants qui restent volontairement à la table après les autres **ou** il n'y a pas d'enfant qui reste à la table après les autres
❒ 10. Est calme
❒ 11. Est stimulante
❒ 12. Est disponible pour aider les enfants lorsqu'ils ont besoin d'elle au cours du dîner
.../12

5.2.8 Au dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants (3.2.15)

❒ 1. L'éducatrice consulte l'enfant sur la taille de la portion qu'il veut **ou** l'enfant se sert lui-même
❒ 2. L'enfant a le choix des ustensiles (cuillère, fourchette, doigts, etc.)
❒ 3. L'enfant mange ses aliments dans l'ordre qu'il désire (légumes avant viande, nouilles en premier, etc.)
❒ 4. Le goût des enfants est respecté (ils sont seulement encouragés à goûter, l'éducatrice décrit ses goûts, etc.)
❒ 5. Les enfants peuvent choisir leur compagnon de table
❒ 6. Les enfants peuvent choisir la ou les responsabilités qu'ils accomplissent
.../6

5.2.9 La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants (2.3.5)

❒ 1. Une personne supplémentaire soutient l'éducatrice pour les tâches de nettoyage
❒ 2. Les enfants peuvent parler et être actifs
❒ 3. L'éducatrice évite de faire attendre trop longtemps les enfants assis après le repas (pas plus de 10 minutes après la fin du repas de l'enfant) **ou** elle anime cette attente par des jeux
❒ 4. Les enfants ont accès à du matériel qui répond à leurs besoins (bouger, se relaxer, se retirer, etc.)
❒ 5. L'éducatrice décrit les étapes suivantes de l'horaire (annonce les activités de l'après-midi, la sieste, etc.)
❒ 6. L'éducatrice réagit aux signaux qui démontrent que le groupe d'enfants commence à se désorganiser **ou** le groupe ne se désorganise pas
❒ 7. L'éducatrice donne des choix d'activités aux enfants
❒ 8. L'éducatrice donne une ou des responsabilités aux enfants (ramasser, passer le balai, préparer les matelas pour la sieste, etc.) **ou** elle accepte l'offre d'aide des enfants
❒ 9. L'éducatrice chante ou il y a de la musique
❒ 10. L'éducatrice a une attitude calme et chaleureuse (parle doucement, sourit aux enfants même pendant les tâches de nettoyage, etc.)
❒ 11. L'éducatrice garde un contact verbal et visuel avec les enfants pendant les tâches de nettoyage
❒ 12. L'éducatrice réagit aux signaux de fatigue ou d'impatience des enfants et elle commence le rituel de la sieste
❒ 13. Les enfants fatigués peuvent avoir accès au lieu de sieste
❒ 14. Les matelas installés d'avance sont protégés ou à l'écart des jeux des enfants **ou** il n'y a pas de matelas installés d'avance
.../14

5.3 Les soins personnels

5.3.1 Le changement de couche est sain (1.1.16)

❒ **99. Sans objet si aucun enfant n'est aux couches**

❒ 1. La table à langer est lavable **et** elle est désinfectée après chaque changement de couche
❒ 2. Les enfants sont changés dès qu'ils en ont besoin
❒ 3. L'enfant n'est jamais laissé seul sur la table à langer
❒ 4. Le changement de couche se fait sur une surface réservée à cette fin (comptoir, table à langer, l'enfant plus vieux peut être changé debout près de la toilette lorsqu'il est en apprentissage de la propreté, etc.)
❒ 5. Le lavabo qui sert aux changements de couche ne sert pas à d'autres usages **ou** il est désinfecté après les changements de couche
❒ 6. Les débarbouillettes du changement de couche ne servent qu'à cette fin **ou** des débarbouillettes préhumidifiées sont utilisées
❒ 7. L'éducatrice porte des gants si elle a des blessures aux mains ou si l'enfant a une forte diarrhée et elle les jette après chaque changement de couche **ou** il n'est pas nécessaire de porter des gants
❒ 8. La surface de la table à langer est rembourrée
❒ 9. Les couches sont jetées dans une poubelle dont le couvercle est fermé en tout temps
❒ 10. Les débarbouillettes souillées sont mises dans un contenant fermé ou inaccessible aux enfants **ou** les débarbouillettes préhumidifiées sont jetées dans une poubelle munie d'un couvercle fermé en tout temps
❒ 11. Pendant le changement de couche, les produits désinfectants sont tenus hors de la portée des enfants
❒ 12. Les vêtements sales sont mis dans un sac de plastique hors de la portée des enfants

.../12

5.3.2 L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche (3.3.15)

❒ **99. Sans objet si aucun enfant n'est aux couches**

❒ 1. L'éducatrice a des interactions positives avec l'enfant pendant le changement de couche (décrit ses gestes, offre un objet, pose des questions, etc.)
❒ 2. L'éducatrice est chaleureuse avec l'enfant au moment du changement de couche (ses gestes sont doux, tendres, calmes, etc.)
❒ 3. L'éducatrice respecte l'intégrité de l'enfant (elle avertit l'enfant qu'elle va le changer, ne le soulève pas par surprise ou par derrière, etc.)
❒ 4. L'enfant récalcitrant est traité avec respect (l'éducatrice ne le menace pas, ne le punit pas, etc.) **ou** il n'y a pas d'enfant récalcitrant
❒ 5. L'enfant participe aux tâches liées au changement de couche (tenir sa couche, lever ses fesses, aller chercher ou jeter la couche, monter sur la table à langer, aller chercher un autre enfant, etc.)
❒ 6. L'éducatrice démontre une attitude de neutralité (par exemple, pas de dégoût ni d'impatience)
❒ 7. L'éducatrice agrémente le changement de couche (chansons, jeux de mots, mots rigolos, etc.)

.../7

5.3.3 L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux (3.3.16)

❒ **99. Sans objet si aucun enfant ne fait l'apprentissage de la propreté**

❒ 1. L'éducatrice rappelle régulièrement aux enfants de passer aux toilettes
❒ 2. L'éducatrice démontre une attitude de neutralité (par exemple, pas de dégoût ni d'impatience)
❒ 3. L'éducatrice encourage et valorise l'enfant au moment de ses tentatives ou elle souligne son autonomie
❒ 4. L'éducatrice soutient l'enfant dans le déshabillage et l'habillage au moment du passage aux toilettes
❒ 5. Quand il y a des « accidents », l'éducatrice réagit avec calme
❒ 6. Les toilettes sont adaptées à l'âge des enfants (siège, marchepied)
❒ 7. Les petits pots sont bien identifiés pour chaque enfant **ou** les petits pots sont désinfectés à chaque usage s'ils sont partagés **ou** les petits pots ne sont pas utilisés pour l'apprentissage de la propreté
❒ 8. Le mobilier (chaise percée, siège de toilette, etc.) pour l'apprentissage de la propreté est confortable (l'enfant est en équilibre, ne risque pas d'être coincé, etc.)
❒ 9. L'enfant peut apporter un objet (jouet, livre) aux toilettes ou sur le petit pot

.../9

5.3.4 L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels (1.1.17)

❒ 1. Les enfants ont accès à une toilette dans le local d'appartenance
❒ 2. Les enfants peuvent aller aux toilettes un par un
❒ 3. Les enfants vont aux toilettes selon leurs besoins
❒ 4. Les enfants ont accès à un lavabo dans le local d'appartenance
❒ 5. Il y a un distributeur de savon accessible et adapté pour les enfants
❒ 6. Il y a des essuie-mains propres, un sèche-mains **ou** un distributeur de papier accessibles aux enfants
❒ 7. Les enfants ont accès à un point d'eau pour se servir à boire (fontaine, verres près du lavabo, etc.) dans le local d'appartenance

.../7

5.3.5 Le lavage des mains des enfants est fréquent (1.1.18)

Le même lavage de mains peut servir à deux fonctions : cocher chaque fonction qui s'applique.

❒ 1. Les mains des enfants sont lavées avant la collation du matin
❒ 2. Les mains des enfants sont lavées avant le dîner
❒ 3. Les mains des enfants sont lavées après la collation du matin
❒ 4. Les mains des enfants sont lavées après le dîner
❒ 5. Les mains des enfants sont lavées après les jeux extérieurs
❒ 6. Les mains des enfants sont lavées après des activités salissantes (peinture, colle, etc.)
❒ 7. Les mains des enfants sont lavées après un changement de couche ou un passage aux toilettes
❒ 8. Les mains des enfants sont lavées après qu'ils se sont mouchés
❒ 9. Les mains des enfants sont lavées après un évènement salissant (dégât, accident, etc.)
❒ 10. L'éducatrice rappelle aux enfants de se laver les mains après ou avant une activité décrite précédemment
❒ 11. L'éducatrice vérifie que les enfants se lavent bien les mains après ou avant une activité décrite précédemment
.../11

5.3.6 L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19)

A – À éviter :

L'éducatrice ne se lave pas les mains :
❒ 1. Après un changement de couche **ou** après avoir aidé un enfant aux toilettes
❒ 2. Après s'être mouchée
.../2

B – À promouvoir :

Le même lavage de mains peut servir à deux fonctions : cocher chaque fonction qui s'applique.

L'éducatrice se lave les mains :
❒ 1. Avant la collation du matin
❒ 2. Avant le dîner
❒ 3. Après la collation du matin
❒ 4 Après le dîner
❒ 5. Après une activité ou un évènement salissant (peinture, colle, dégât, manipulation d'un produit toxique, etc.)
❒ 6. Après les jeux extérieurs
❒ 7. Après avoir mouché un enfant **ou** elle ne mouche pas d'enfant
.../7

5.3.7 Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage (2.4.12)

❒ 1. Le développement du langage des enfants est favorisé (l'éducatrice nomme les différentes étapes du brossage de dents, le nom des objets, etc.)
❒ 2. L'apprentissage du schéma corporel est stimulé (par exemple, l'éducatrice nomme les différentes parties du visage en les lavant)
❒ 3. L'apprentissage de différents concepts (chaud, froid, couleurs, sous, sur, etc.) est stimulé
❒ 4. L'apprentissage de bonnes habitudes d'hygiène est stimulé (se laver les mains après les repas, techniques de brossage de dents, ne pas échanger de débarbouillettes ou de brosses à dents, etc.)
❒ 5. Le développement de l'autonomie de l'enfant est favorisé (responsabilité, participation de l'enfant dans les soins, etc.)
❒ 6. Le développement de la coopération entre enfants est favorisé (par exemple, les enfants vérifient en dyade si leur visage est bien lavé)
❒ 7. Les soins personnels sont animés à l'occasion (comptines, devinettes, etc.)

.../7

5.3.8 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant (2.4.13)

A – À éviter :

❒ 1. Un enfant passe la majeure partie de la journée habillé ou chaussé d'une façon inappropriée
❒ 2. Un enfant n'est pas mouché au besoin
❒ 3. Au cours des soins personnels, les règles d'hygiène ne sont pas respectées (brosse à dents en contact avec une source de contamination, même cuillère pour plusieurs enfants recevant une médication, thermomètre utilisé sans gaine hygiénique, utilisation du même instrument pour nettoyer un enfant et une surface, etc.)

.../3

B – À promouvoir :

Au cours des soins personnels :

❒ 1. Le matériel est organisé ou préparé d'avance afin d'éviter que les enfants attendent
❒ 2. Chaque enfant reçoit des soins personnalisés (un à la fois, selon ses besoins, les enfants ne sont pas obligés d'aller aux toilettes en groupe, etc.)
❒ 3. L'enfant sait que son tour s'en vient (il est averti d'avance, jeux pour décider les tours, etc.)
❒ 4. Le rythme des enfants est respecté (ils ne sont pas pressés, l'éducatrice ne fait pas les gestes à leur place pour accélérer la cadence, etc.)
❒ 5. Les instruments utilisés pour donner des soins sont adaptés et favorisent le bien-être des enfants (thermomètre à l'oreille ou sous le bras, débarbouillettes plutôt que papier brun pour laver la bouche, etc.)
❒ 6. L'enfant qui démontre des signes de malaise ou d'impatience est écouté (par exemple, il est rassuré au moment de la prise de température ou de la prise de médicaments)
❒ 7. La compréhension de l'enfant est favorisée (description des soins au fur et à mesure, explication de la nécessité du soin qu'il reçoit, etc.)
❒ 8. L'intégrité des enfants est respectée (aucune force utilisée, respect du besoin d'intimité, etc.)
❒ 9. Les enfants qui attendent leur tour ou qui ne reçoivent pas de soins sont actifs
❒ 10. La durée totale de chaque moment de soins personnels est adaptée aux enfants (aucun signe d'impatience, de désorganisation du groupe, etc.)

.../10

5.4 Les jeux extérieurs

5.4.1.S La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S)

❒ **99. Sans objet quand la neige recouvre le sol**

A – À proscrire :

❒ 1. La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
❒ 2. La porte donnant sur l'extérieur de la cour est ouverte
❒ 3. Le loquet de la porte de la cour est à la portée des enfants
❒ 4. Des objets dangereux sont à la portée des enfants (objet coupant ou toxique, seringue, etc.)
❒ 5. De petits objets destinés aux enfants plus grands sont à la portée des enfants
❒ 6. Des déchets (mégot de cigarette, excréments d'animal, vieux journaux, etc.) sont à la portée des enfants
❒ 7. Les équipements de jeu ou le matériel sont en mauvais état (danger de chute, de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
❒ 8. Il n'y a pas de surface d'amortissement en dessous et autour de l'équipement de jeu
❒ 9. Il n'y a pas de cour extérieure (ne pas cocher la colonne B si cet élément est coché)

.../9

B – À promouvoir :

❒ 1. Section carré de sable (autre que la zone de protection sous les pièces d'équipement)
❒ 2. Section de jeux d'eau (robinet, fontaine, piscine de plastique ou permanente, bac surélevé, etc.)
❒ 3. Section ombragée (prolongement du toit, kiosque, abri, pergola, auvent, arbres, etc.)
❒ 4. Section gazonnée (en dehors des zones de grande circulation)
❒ 5. Section « secrète » où les enfants peuvent se retirer et qui permet tout de même la surveillance par l'éducatrice
❒ 6. Section où des activités de groupe peuvent être réalisées
❒ 7. Table de pique-nique à la hauteur des enfants
❒ 8. Banc pour les adultes et les enfants
❒ 9. Surface ou équipement où les enfants peuvent peindre debout (mur, muret, panneau, clôture, etc.)
❒ 10. Butte, colline ou monticule
❒ 11. Piste cyclable
❒ 12. Section où les enfants peuvent être assis par terre en toute sécurité
❒ 13. Section d'exploration de la nature (jardin, fleurs, etc.)
❒ 14. Bac à compost
❒ 15. Espace de rangement dans la cour extérieure ou dans un local accessible directement de la cour
❒ 16. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle **ou** non accessibles aux enfants

.../16

5.4.1.N La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N)

❒ **99. Sans objet quand la neige ne recouvre pas le sol**

A – À proscrire :

❒ 1. La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
❒ 2. L'accumulation de neige permet aux enfants de passer par-dessus la clôture
❒ 3. La porte donnant sur l'extérieur de la cour est ouverte
❒ 4. Le loquet de la porte de la cour est à la portée des enfants
❒ 5. Des objets dangereux sont à la portée des enfants (objet coupant ou toxique, seringue, etc.)
❒ 6. De petits objets destinés aux enfants plus grands sont à la portée des enfants
❒ 7. Des déchets (mégot de cigarette, excréments d'animal, vieux journaux, etc.) sont à la portée des enfants
❒ 8. Les équipements de jeu ou le matériel sont en mauvais état (danger de chute, de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
❒ 9. La neige ou la glace rend l'équipement dangereux (accès par des montagnes de neige, arrivée de glissoire creusée dans la neige et glacée, etc.)
❒ 10. La neige empêche la porte d'ouvrir pour sortir de la cour
❒ 11. Des glaçons pendent et ils peuvent tomber sur les enfants
❒ 12. Il n'y a pas de cour extérieure (ne pas cocher la colonne B si cet élément est coché)

.../12

B – À promouvoir :

❒ 1. Section ombragée (prolongement du toit, kiosque, abri, pergola, auvent, arbres, etc.)
❒ 2. Banc pour les adultes et les enfants
❒ 3. Butte, colline ou monticule
❒ 4. Section où les enfants peuvent être assis par terre en toute sécurité
❒ 5. Section « secrète » où les enfants peuvent se retirer et qui permet tout de même la surveillance par l'éducatrice
❒ 6. Section où des activités de groupe peuvent être réalisées
❒ 7. Espace de rangement dans la cour extérieure, accessible malgré la neige ou dans un local accessible directement de la cour
❒ 8. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle **ou** non accessibles aux enfants
❒ 9. Cour éclairée après la tombée du jour
❒ 10. Clôture faite d'un matériau non métallique ou recouverte

.../10

5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (1.2.5.S)

❒ 99. Sans objet quand la neige recouvre le sol

A – Matériel psychomoteur

Présence de :

❒ 1. Bac à eau, petite piscine, tuyau d'arrosage
❒ 2. Balles
❒ 3. Ballons
❒ 4. Blocs
❒ 5. Boîtes ou contenants de tailles différentes
❒ 6. Camions, tracteurs, pelles mécaniques, etc.
❒ 7. Cerceaux
❒ 8. Corde à danser
❒ 9. Glissoire ou balançoire
❒ 10. Jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, ustensiles, etc.)
❒ 11. Matériel à empiler
❒ 12. Matériel à enfiler
❒ 13. Matériel pour construire (gros cartons, planches, morceaux de bois, etc.)
❒ 14. Outils de jardinage
❒ 15. Outils de menuiserie
❒ 16. Parachute
❒ 17. Petites autos
❒ 18. Quilles
❒ 19. Savon à bulles
❒ 20. Structure psychomotrice pour grimper
❒ 21. Tapis mousse, couverture
❒ 22. Tricycles, trottinettes ou véhicule à enfourcher
❒ 23. Tunnel
❒ 24. Voiturettes à tirer ou à pousser
❒ 25. Wagonnette pour transporter les enfants

.../25

B – Matériel favorisant les autres aspects du développement

Présence de :

❒ 1. Accessoires pour poupées
❒ 2. Accessoires représentant des milieux de vie
❒ 3. Appareil photo (réel ou réplique)
❒ 4. Appareil audio d'enregistrement ou d'écoute
❒ 5. Boîte à surprise
❒ 6. Casse-tête
❒ 7. Catalogues, revues
❒ 8. Colle, ruban adhésif ou agrafeuse
❒ 9. Colorant
❒ 10. Déguisements
❒ 11. Figurines (animaux, personnages, etc.)
❒ 12. Imagier ou album photos
❒ 13. Instruments de musique
❒ 14. Jeu de manipulation (Monsieur Patate, matériel à lacer ou à attacher, jeu de table, jeu d'encastrement, LEGO, etc.)
❒ 15. Jouets ou objets sonores
❒ 16. Livres
❒ 17. Maquillage
❒ 18. Marionnettes
❒ 19. Matériel à emboîter
❒ 20. Matériel à classifier ou à sérier
❒ 21. Matériel d'arts plastiques (craies ou crayons, papier, carton, peinture, pinceaux, tampon encreur, rouleaux, éponges, tissu, laine, ouate, bâtonnets, etc.)
❒ 22. Matériel pour observer la nature (jumelles, pinces, boîte à observer, mangeoire, etc.)
❒ 23. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.)
❒ 24. Modèle réduit (ferme, garage, etc.)
❒ 25. Pâte à modeler ou argile
❒ 26. Poupées
❒ 27. Téléphone (réel ou réplique)
❒ 28. Thermomètre

.../28

5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants (1.2.5.N)

❒ **99. Sans objet quand la neige ne recouvre pas le sol ou quand le temps est trop mauvais pour permettre une sortie extérieure**

A – Matériel psychomoteur :

❒ 1. Balles
❒ 2. Ballons
❒ 3. Bâtons de hockey
❒ 4. Blocs
❒ 5. Boîtes ou contenants de tailles différentes
❒ 6. Camions, tracteurs, pelles mécaniques, etc.
❒ 7. Cerceaux
❒ 8. Glissoire ou balançoire
❒ 9. Jouets pour la neige (pelle, seau, moule, etc.)
❒ 10. Matériel à empiler
❒ 11. Matériel pour construire (gros cartons, planches, morceaux de bois, etc.)
❒ 12. Parachute
❒ 13. Quilles
❒ 14. Savon à bulles
❒ 15. Structure psychomotrice pour grimper
❒ 16. Traîneau
❒ 17. Tunnel
.../17

B – Matériel favorisant les autres aspects du développement :

❒ 1. Accessoires représentant des milieux de vie
❒ 2. Colorant
❒ 3. Figurines (animaux, personnages, etc.)
❒ 4. Jouets ou objets sonores
❒ 5. Matériel à classifier ou à sérier
❒ 6. Matériel à emboîter
❒ 7. Matériel pour observer la nature (jumelles, mangeoire, vire-vent, etc.)
❒ 8. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.)
❒ 9. Modèle réduit (ferme, garage, etc.)
❒ 10. Thermomètre
.../10

5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.6)

❒ **99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée**

❒ 1. La coopération des enfants est favorisée (habillage à partir des gestes naturels de l'enfant, jeux de coucous, un enfant aide un autre enfant à s'habiller, etc.)
❒ 2. Les enfants sont encouragés à se préparer selon leurs capacités (enlever ou mettre les souliers ou les bottes, monter une fermeture éclair, attacher un chapeau, mettre les pantalons de neige, étendre la crème solaire, etc.)
❒ 3. Les enfants déjà prêts n'attendent pas à l'intérieur trop longtemps (vérifier les signes de malaise ou pas plus de 10 minutes d'attente)
❒ 4. L'espace pour se préparer ou se déshabiller est suffisant pour chacun
❒ 5. Les conflits sont réglés rapidement **ou** il n'y a pas de conflit
❒ 6. Les moments de préparation aux jeux extérieurs sont des occasions d'apprentissage qui tiennent compte du développement des enfants (habiletés psychomotrices, connaissance du schéma corporel, langage)
❒ 7. L'éducatrice a des attitudes chaleureuses et calmes pendant ces périodes
❒ 8. L'éducatrice fournit aux enfants une ou des pièces de vêtements manquantes pour assurer le confort durant la sortie à l'extérieur (mitaines, bottes, crème solaire, etc.) **ou** il ne manque rien aux enfants
❒ 9. Au moment d'entrer dans le service de garde, les enfants n'attendent pas près de la porte ou avant de commencer à se déshabiller
❒ 10. Les moments d'habillage et de déshabillage sont sains et sécuritaires pour les enfants (absence de courant d'air, enfants déshabillés à l'intérieur, bottes ou souliers attachés, etc.)
❒ 11. Les moments de rentrée après les jeux extérieurs sont des occasions d'apprentissage qui tiennent compte du développement des enfants (habiletés psychomotrices, connaissance du schéma corporel, langage)
❒ 12. L'éducatrice rappelle aux enfants certaines consignes pour ne pas rentrer des éléments de l'extérieur (enlever le sable des souliers, secouer les bottes dans l'entrée)
❒ 13. Il existe une boîte d'objets perdus

.../13

5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.14)

❒ **99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée**

❒ 1. Les activités à l'extérieur sont bien intégrées à l'horaire (au moins une période le matin et une période l'après-midi)
❒ 2. Le temps alloué à chaque période de jeu extérieur est suffisant pour permettre aux enfants de s'intégrer dans un jeu
❒ 3. L'éducatrice ajoute périodiquement du matériel nouveau pour stimuler l'intérêt des enfants
❒ 4. L'éducatrice fait des liens entre les activités qui se déroulent à l'intérieur et celles qui se déroulent à l'extérieur (poursuite du jeu, rapporter du matériel d'un endroit à l'autre, poursuite du thème de jeu, etc.)
❒ 5. Les jeux extérieurs permettent aux enfants d'être en contact avec la nature (ramasser des objets, observer des insectes, des oiseaux ou des phénomènes naturels, etc.)
❒ 6. Les jeux extérieurs permettent aux enfants de découvrir leur environnement social (véhicule de pompier, événement dans le quartier, contact avec les voisins, etc.)
❒ 7. Les parents sont invités à apporter des vêtements chauds ou des vêtements de pluie au service de garde en tout temps

.../7

5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants (3.3.17)

❒ **99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée**

A – À éviter :

❒ 1. Les conversations que l'éducatrice a avec d'autres adultes nuisent à sa présence auprès des enfants
❒ 2. L'éducatrice entre dans le service de garde et laisse les enfants seuls à l'extérieur
❒ 3. Pendant les jeux extérieurs, le ratio éducatrice-enfants n'est pas respecté et il n'y a aucune réorganisation de faite dans les 10 minutes qui suivent

.../3

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

❒ 1. S'organise pour avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe au cours des jeux extérieurs
❒ 2. Se déplace d'un endroit à l'autre dans la cour extérieure
❒ 3. S'intègre aux jeux des enfants selon leurs demandes
❒ 4. Propose des activités aux enfants au cours des jeux extérieurs
❒ 5. Invite les enfants à jouer, à bouger, etc.
❒ 6. Fournit du matériel aux enfants selon leurs demandes
❒ 7. Ajoute du matériel pour enrichir leurs jeux
❒ 8. Fait découvrir aux enfants des objets ou des phénomènes naturels (feuilles qui tombent, insecte qui se promène, chat dans la rue, etc.)
❒ 9. Fait découvrir aux enfants des objets ou des phénomènes sociaux (camion dans la rue, passage du facteur, etc.)
❒ 10. Observe les jeux des enfants

.../10

5.4.6 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21)

❒ **99. Sans objet s'il n'y a aucune sortie à l'extérieur de la cour**

❒ 1. Le ratio éducatrice-enfants est respecté
❒ 2. Les enfants portent un dossard ou une identification du service de garde avec le numéro de téléphone
❒ 3. L'éducatrice apporte la trousse de secours
❒ 4. Au moins deux éducatrices accompagnent les enfants
❒ 5. L'éducatrice fait souvent le décompte des enfants ou elle prend des mesures pour voir tous les enfants sous sa responsabilité
❒ 6. Les consignes de sécurité sont rappelées aux enfants avant la sortie
❒ 7. Les consignes de sécurité sont rappelées aux enfants pendant la sortie selon les besoins
❒ 8. Au cours des sorties extérieures, les enfants marchent de façon sécuritaire (deux par deux, reliés ensemble par une corde ou un « serpent », etc.)
.../8

5.4.7 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.16)

❒ **99. Sans objet s'il n'y a aucun déplacement**

❒ 1. L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants (transporter des objets, éteindre les lumières, etc.)
❒ 2. Pendant leurs déplacements, les enfants respectent les poupons ou les enfants des autres groupes (sieste, jeux calmes, etc.)
❒ 3. Les enfants peuvent parler pendant les déplacements
❒ 4. Les enfants peuvent se déplacer autrement qu'en rang (sauf si la sécurité est en jeu : dans une rue très passante par exemple)
❒ 5. Le nombre de déplacements à l'intérieur du service de garde (d'un local à un autre) est approprié (ne dépasse pas 4 pendant la journée d'observation, à part les déplacements vers l'extérieur)
❒ 6. L'éducatrice agrémente les déplacements en proposant de courtes activités (chansons, jeux minute, devinettes, comptines, etc.)
❒ 7. L'éducatrice intègre les suggestions des enfants pour choisir la façon de se déplacer
❒ 8. L'éducatrice amorce des conversations sur des sujets qui intéressent les enfants au cours des déplacements
.../8

5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant (entrevue) (2.4.15)

❒ 1. Sortie au parc, à la piscine
❒ 2. Promenade dans le quartier
❒ 3. Sortie avec un autre service de garde
❒ 4. Visite d'un commerce, d'une usine ou d'une ferme
❒ 5. Bibliothèque
❒ 6. Théâtre, cinéma
❒ 7. Sortie de l'ensemble du CPE (cueillette de pommes, cabane à sucre, etc.)
❒ 8. Visite d'un autre service de garde
❒ 9. Visite d'un musée, d'un zoo, du Biodôme, etc.
❒ 10. Camp à l'extérieur du service de garde (camp de neige, camp de vacances, etc.)
.../10

5.5 Les périodes transitoires

5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les enfants (2.4.16)

❒ 1. Le rangement est effectué par les enfants et l'éducatrice
❒ 2. Le rangement est effectué à un moment opportun
❒ 3. Le système de rangement est logique
❒ 4. Le système de rangement du matériel est connu des enfants ou rappelé aux enfants pour qu'ils le connaissent
❒ 5. Les enfants ont des responsabilités préétablies pendant le rangement (ex. : tableau de tâches)
❒ 6. Le rangement est organisé autour de jeux qui en font une activité amusante
❒ 7. Au cours des périodes de rangement, les enfants assument des responsabilités qui tiennent compte de leurs capacités et de leur âge
❒ 8. Au cours des périodes de rangement, les enfants peuvent bouger, parler, s'amuser
❒ 9. Il y a un rituel pour annoncer la période de rangement

.../9

5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.9)

L'éducatrice :

❒ 1. Incite les enfants à ranger ou à nettoyer en s'entraidant : ils ne rangent pas nécessairement les jeux ou les jouets qu'ils ont personnellement utilisés
❒ 2. Rappelle ou fait ressortir que les objets semblables sont rangés ensemble
❒ 3. Souligne ou rappelle que le lieu de rangement est identifié par un pictogramme, une photo ou un spécimen d'objet
❒ 4. Profite de la période de rangement pour parler avec les enfants de l'activité qui vient de se terminer
❒ 5. Agrémente le rangement (jeux de mots, comptines, chansons, etc.)
❒ 6. Encourage les enfants à ranger
❒ 7. Nomme des objets précis à ranger pour soutenir les enfants (« Range les objets jaunes », « Range seulement les blocs en bois », « Range la pâte à modeler de couleur rouge », etc.)
❒ 8. Souligne les efforts des enfants qui rangent ou qui nettoient
❒ 9. Souligne les gestes d'entraide
❒ 10. Intègre les suggestions des enfants pour agrémenter la période de rangement
❒ 11. Met fin à la période de rangement lorsque les enfants montrent des signes de fatigue ou que le local est suffisamment rangé pour éliminer les risques d'accident

.../11

5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.17)

❒ 1. L'éducatrice prévoit la fin d'une activité suffisamment à l'avance et elle l'annonce aux enfants
❒ 2. L'éducatrice organise les activités pour que chaque enfant puisse les réaliser à son rythme : ceux qui terminent les premiers sont dirigés vers d'autres activités pendant que les autres poursuivent
❒ 3. Le temps d'attente entre deux activités est adapté à l'âge des enfants
❒ 4. L'éducatrice donne des choix d'activités pendant les transitions
❒ 5. L'éducatrice propose des activités courtes et exigeant peu de matériel aux enfants qui terminent les premiers ou qui doivent attendre leur tour

.../5

5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.10)

A – À éviter :

❒ 1. L'éducatrice n'intervient pas auprès d'un enfant qui montre des signes d'impatience, de fatigue, d'ennui ou de malaise (taper du pied, soupirer, agacer un autre enfant, pleurer, etc.)
❒ 2. L'éducatrice ignore les signes qui annoncent que le groupe se désorganise (course, bousculade, geste d'agressivité, geste de menace, etc.)

.../2

B – À promouvoir :

❒ 1. L'éducatrice rassure l'enfant qui n'a pas terminé son activité en déterminant avec lui le moment où il pourra la poursuivre
❒ 2. Dès qu'un enfant montre un signe d'impatience, de fatigue ou d'ennui (taper du pied, agacer un autre enfant, soupirer, tourner en rond, etc.), l'éducatrice lui offre une autre activité ou met fin à l'activité en cours **ou** il n'y a pas d'enfant qui montre de signe d'impatience
❒ 3. Les enfants peuvent parler pendant les transitions
❒ 4. L'éducatrice propose aux enfants d'assumer une ou des responsabilités au cours des transitions **ou** elle accepte l'offre des enfants pour ce faire
❒ 5. L'éducatrice agrémente les moments de transition par des chansons, des jeux de devinettes, des jeux de mots, des jeux minute, etc.

.../5

5.6
Fin de la journée

5.6 La fin de la journée

Contexte de la fin de la journée				
Heure de l'observation	**Éducatrice principale**	**Nombre d'adultes**	**Nombre d'enfants**	**Lieu**
16 h 15 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____
16 h 30 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____
16 h 45 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Local du groupe jumelé ❒ Cour extérieure ❒ Autre : _____

5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22)	
A – À éviter :	B – À promouvoir :
❒ 1. Le ratio éducatrice-enfants n'est pas réglementaire **et** aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent ❒ 2. Les enfants changent de local plus de 2 fois ❒ 3. Il y a plus de 20 enfants dans un local ❒ 4. Un enfant quitte le service de garde sans qu'aucun adulte responsable s'en aperçoive .../4	❒ 1. Le bruit (des appareils électroménagers, des cris, de la radio, etc.) n'augmente pas la fatigue des enfants ❒ 2. L'espace est suffisant pour le nombre d'enfants (espace suffisant pour jouer, pour éviter les collisions, peu de conflits de « territoire », etc.) ❒ 3. De la musique joue (douce, dansante, etc.) ❒ 4. Plusieurs coins d'activités sont accessibles aux enfants ❒ 5. Les grands locaux ouverts sont subdivisés ou ils ne sont pas utilisés ❒ 6. Les lieux permettent autant les jeux calmes que les jeux actifs ❒ 7. Les lieux sont organisés de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les enfants ❒ 8. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles à la fin de la journée sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez l'enfant ❒ 9. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins des enfants .../9

5.6.2 À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix (2.4.18)

A – À éviter :	B – À promouvoir :
❒ 1. L'éducatrice impose une activité à un enfant contre son gré ❒ 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un enfant .../2	❒ 1. Les enfants amorcent des activités ❒ 2. Plusieurs types d'activités se déroulent en même temps (activité calme, plus bruyante, de sous-groupes, de grands groupes, etc.) ❒ 3. Les activités permettent à tous les enfants de réussir ❒ 4. Les enfants choisissent leurs compagnons de jeu ❒ 5. Les enfants peuvent utiliser tout le matériel qui est à la fois à leur vue et à leur portée ❒ 6. Les enfants utilisent le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu ❒ 7. Les enfants déterminent eux-mêmes les buts qu'ils veulent atteindre dans les activités ❒ 8. Les enfants déterminent eux-mêmes les règles du jeu ou les scénarios ❒ 9. Le nombre d'enfants participant à une activité donnée n'est pas limité a priori par l'éducatrice sauf si cela nuit au climat de la fin de la journée .../9

5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.19)

L'éducatrice :

❒ 1. Propose des activités appropriées pour les enfants
❒ 2. Organise le local (pour permettre plus d'une activité en même temps, pour stimuler ou calmer le jeu des enfants, pour avoir une vue d'ensemble, etc.)
❒ 3. Organise les activités pour avoir une vue d'ensemble
❒ 4. Ajoute du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des enfants
❒ 5. Retire du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des enfants
❒ 6. Fait respecter les consignes (les rappelle, les fait répéter aux enfants, etc.)
❒ 7. Intervient lorsque le jeu des enfants se désorganise **ou** le jeu ne se désorganise pas
❒ 8. Propose des activités ou du matériel à des enfants qui ne savent pas quoi faire **ou** il n'y a pas d'enfant qui ne sait pas quoi faire
❒ 9. Intervient avant qu'un conflit dégénère **ou** il n'y a pas de conflit
❒ 10. Propose des responsabilités aux enfants **ou** accepte qu'un enfant assume une responsabilité
❒ 11. Favorise la coopération entre les enfants (demande à un enfant d'en aider un autre à ranger ses jouets avant de partir, etc.)
.../11

5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants (3.3.18)	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Ne connaît pas les enfants ❒ 2. Ne répond pas aux besoins des enfants parce qu'elle est occupée à des tâches connexes : fermer les locaux, accomplir des tâches ménagères, répondre au téléphone, etc. ❒ 3. Ignore manifestement les enfants qui partent ❒ 4. Ignore un enfant en détresse …/4	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Adopte une attitude calme ❒ 2. Adopte une attitude rassurante ❒ 3. Intervient avec entrain, vivacité ❒ 4. Salue les enfants à leur départ ❒ 5. Rappelle aux enfants qu'ils se reverront ou non le lendemain ❒ 6. Favorise le contact de l'enfant avec son parent (annonce son arrivée, demande à l'enfant de lui montrer ses réalisations, etc.) ❒ 7. Propose du matériel ou des jeux aux enfants présents qui leur permettent d'être le plus autonomes possible afin d'être disponible pour les parents et les enfants qui partent ❒ 8. Intervient auprès des enfants présents lorsqu'ils expriment un besoin ou qu'ils se désorganisent ❒ 9. Rassure un enfant qui s'inquiète parce que ses parents ne sont pas encore arrivés **ou** aucun enfant ne s'inquiète …/9

5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6)

A – À éviter :

❒ 1. L'éducatrice répète les confidences d'un parent à un autre parent
❒ 2. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un enfant à son parent ou à un autre parent
❒ 3. L'éducatrice émet un jugement sur un parent en présence d'un ou de plusieurs enfants
❒ 4. L'éducatrice émet un jugement sur un parent en présence d'un autre parent
❒ 5. Les parents n'ont pas accès au local où se déroule la fin de la journée

.../5

B – À promouvoir :

❒ 1. L'éducatrice salue le parent à son arrivée et à son départ (sourit, dit bonjour, a un contact visuel, fait un geste de la main, etc.)
❒ 2. L'éducatrice converse avec le parent
❒ 3. L'éducatrice fait le bilan de la journée de l'enfant au parent **ou** elle l'invite à lire les observations particulières
❒ 4. L'éducatrice annonce les activités des prochains jours ou elle annonce des événements particuliers du service de garde au parent
❒ 5. L'éducatrice est attentive à décoder la disponibilité du parent et elle agit en conséquence
❒ 6. Lorsque l'éducatrice parle des enfants ou d'un autre sujet confidentiel avec des parents en présence d'autres adultes, elle le fait le plus discrètement possible (voix basse, dans un coin du local ou à l'extérieur, etc.)
❒ 7. L'éducatrice décrit le comportement de l'enfant quand elle parle de lui à son parent ou à d'autres parents
❒ 8. Au moment opportun, l'éducatrice s'efface pour laisser la place au parent auprès de l'enfant

.../8

5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information (4.7)

❒ 1. Menu affiché
❒ 2. Lettre dans le casier
❒ 3. Programmation
❒ 4. Babillard ou affiche avec information générale pour tous les parents
❒ 5. Tableau affiché pour tout le groupe d'enfants qui fait le bilan de la journée (activité de la journée, pensée du jour, etc.)
❒ 6. Tableau affiché sur les activités de base pour chacun des enfants (repas, sommeil, hygiène)
❒ 7. Outil d'observation individualisé sur les activités de base de chacun des enfants (le même outil peut être utilisé pour 7 et 8)
❒ 8. Outil d'observation individualisé et confidentiel sur le comportement et l'humeur de l'enfant (le même outil peut être utilisé pour 7 et 8)
❒ 9. Moyen de communication permettant aux parents de laisser un message à l'éducatrice

.../9

Entrevue en complément à l'observation

Guide d'entrevue (y compris les synonymes)[25]

PRÉSENTATION

Au cours d'une journée d'observation, il y a des **dimensions de la tâche d'éducatrice qu'on ne peut observer mais qui font partie intégrante de la qualité**. Pour compléter nos observations nous avons donc recours à une entrevue dont la durée est d'environ **quinze minutes**. Nous ne voulons pas abuser de votre temps qui est précieux mais, nous voulons bien cerner chacun des thèmes de l'entrevue.

Nous désirons aborder **4 thèmes**, soit :

- la communication avec les parents;
- l'observation des enfants;
- les sorties extérieures;
- la planification des activités.

Toutes les informations que vous nous transmettrez sont strictement confidentielles.

Au cours de l'entrevue, si vous vous rendez compte que vous avez oublié de me dire quelque chose par rapport à une question précédente, n'hésitez pas à me le dire, nous y reviendrons.

---

25. Certains mots importants des questions d'entrevue sont soulignés pour indiquer qu'on peut leur substituer des synonymes lorsque la personne interviewée ne saisit pas le sens de la question. Les synonymes apparaissent sous la question à laquelle ils se rapportent.

1. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Le premier thème que nous désirons aborder avec vous touche la **communication avec les parents.**

Ce matin, j'ai observé une toute petite période de l'accueil des enfants. C'est une occasion pour parler avec des parents…

(Item 4.1 de l'échelle)

A) **Est-ce que vous avez d'autres <u>moments</u> de rencontre qui vous permettent d'échanger avec les parents?**

occasions, genres

☐ Oui ☐ Non **Si Oui**, lesquels?

B) **Y a-t-il d'autres <u>moyens</u> que vous utilisez pour communiquer avec les parents?**

outils, façons

☐ Oui ☐ Non **Si Oui**, lesquels?

C) **Les parents sont-ils invités à <u>participer</u> à des activités de leurs enfants?**

partager, assister

☐ Oui ☐ Non **Si Oui**, lesquelles?

(Item 4.2 de l'échelle)

D) **Quels sujets en lien avec les enfants abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

thèmes, questions

E) **Quels sujets en lien avec les activités du service de garde abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

F) **Quels sujets en lien avec ce que vivent les enfants dans leur famille abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

(Item 4.3 de l'échelle)

G) **Lorsqu'un enfant vit des problèmes, comment collaborez-vous avec les parents pour déterminer vos interventions?**

ennuis, difficultés

travaillez, associez

H) **Dans ces cas, collaborez-vous aussi avec d'autres personnes?** ☐ Oui ☐ Non **Si Oui** :

I) **Avec qui collaborez-vous?**

J) **Comment collaborez-vous avec ces personnes?**

(Item 4.4 de l'échelle)

K) **Vous avez à <u>intégrer</u> des nouveaux enfants dans le cadre de votre travail... Si vous repensez aux derniers enfants que vous avez intégrés, racontez-moi ce que vous avez fait pour ces nouveaux enfants avant leur arrivée dans votre groupe?**

L) **Que faites-vous pour accueillir les parents de ces enfants ?**

accueillir, recevoir

M) **Et au cours de leurs premiers jours de fréquentation du service de garde?**

Relance de fin de section :

N) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde la **communication avec les parents**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

2. L'OBSERVATION DES ENFANTS

J'aimerais aborder un autre sujet avec vous : **l'observation des enfants**.

Pour les fins de notre enquête, **on entend par observation, le fait de porter une attention particulière dans le but de recueillir des informations.**

(Item 2.2.2 de l'échelle)

A) **Considérant cette définition, est-ce que vous faites de l'observation des enfants de votre groupe?**

☐ Oui ☐ Non

Si Non, passez à la section 3.

Si Oui :

B) **Pour vous souvenir de ce que vous observez chez les enfants, qu'est-ce que vous écrivez à la suite de vos observations?**

notez, inscrivez

Si la personne vous répond : « Le comportement de l'enfant ou le développement de l'enfant », posez la sous-question suivante :

- Pouvez-vous me donner des exemples?

(Item 2.2.3 de l'échelle)

C) **À quoi vous servent vos observations dans votre quotidien avec les enfants?**

tous les jours, journaliers

D) **Comment vous sont-elles utiles avec les parents?**

E) **Vous servent-elles avec d'autres personnes?**

Relance de fin de section :

F) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde **l'observation des enfants**. Y a-t-il des informations que vous voudriez ajouter?

3. LES SORTIES À L'EXTÉRIEUR

Au cours d'une journée d'observation, je n'ai pas l'occasion d'observer des activités plus rares comme **les sorties à l'extérieur** du service de garde...

(Item 5.4.8 de l'échelle)

A) **Où allez-vous avec les enfants lorsque vous faites des sorties à l'extérieur du service de garde et de sa cour?**

Relance de fin de section :

B) C'était la seule question du thème des **sorties à l'extérieur**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

4. LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

Le dernier thème que j'aborderai avec vous, c'est **la planification des activités**. Ce matin, j'ai observé les activités des enfants (*en nommer quelques-unes*)...

(Item 2.1.1 de l'échelle)

A) **Aviez-vous <u>planifié</u> les activités de votre journée à l'avance?**

prévu

☐ Oui
☐ Non, mais j'en avais planifié d'autres...
☐ Non

Si **Non**, passer à la fin de l'entrevue
Si **Oui** ou **Non, mais j'en avais planifié d'autres...**

B) **Est-ce que vous faites votre <u>planification</u> par écrit?**

programmation

C) **À quelle fréquence, en général?**

D) **Est-elle <u>remise</u> à quelqu'un?**

présentée, montrée

☐ Oui ☐ Non

Si **Oui,** à qui?

E) Est-elle **<u>affichée</u>**?

distribuée

(Item 2.1.4 de l'échelle)

F) **Qu'est-ce qui vous incite à insérer une activité plutôt qu'une autre dans votre planification?**

pousse à choisir

(Item 2.1.2 de l'échelle)

G) **Est-ce que vous <u>modifiez ou révisez</u> votre planification?**

changez

☐ Oui ☐ Non

(Si la personne a répondu **Non, mais j'en avais planifié d'autres…** à la sous-section précédente, encerclez « Oui » et passez directement à la question suivante.)

H) **À quelle fréquence <u>modifiez-vous</u> ou <u>révisez-vous</u> votre planification?**

changez-vous

I) **Quelles sont les <u>raisons</u> qui vous amènent à modifier votre planification?**

motifs, justifications

(Item 2.1.3 de l'échelle)

J) **Qu'est-ce qui vous aide à planifier vos activités, i.e. quels sont les <u>outils</u> que vous utilisez?**

ressources matérielles

K) **Quelles sont les <u>personnes</u> qui vous soutiennent pour planifier vos activités?**

ressources humaines, gens

Relance de fin de section :

L) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde la **planification des activités**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

Annexe 1 – La sieste

Même si la sieste n'a pas été observée dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*, les items d'observation qui s'y rapportent ont été élaborés et sont présentés ici. Ils sont numérotés pour indiquer que, s'ils sont utilisés, ils devraient faire partie de la section 5.5 de l'échelle[26].

5. Les activités de base

5.5 Les périodes transitoires

Contexte de la préparation de la sieste des enfants				
Heure de l'observation	**Éducatrice principale**	**Nombre d'adultes**	**Nombre d'enfants**	**Lieu**
12 h 30 min ou ___ h ___ min	❒ Oui ❒ Non			❒ Local d'appartenance ❒ Autre local, lequel_____ ❒ Cour extérieure

5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les enfants (section 1.1)

❒ 1. Les enfants ont un endroit qui leur est attribué pour dormir (endroit assigné pour le matelas, l'enfant se dirige spontanément vers sa place, etc.)
❒ 2. Le lieu de la sieste n'est pas utilisé comme endroit de punition ou d'isolement
❒ 3. Une température stable et confortable règne dans le local (entre 20 °C et 22 °C)
❒ 4. Aucune circulation autre que celle des éducatrices ou des parents n'a lieu dans le local de la sieste
❒ 5. La lumière est éteinte ou tamisée dans le local de la sieste
❒ 6. Il y a de la musique douce ou des chansons lors de l'endormissement
❒ 7. Chaque enfant dispose d'un espace suffisant bien à lui (les meubles sont déplacés s'il n'y a pas suffisamment d'espace, une distance existe entre les enfants pour qu'ils ne se nuisent pas, etc.)
❒ 8. L'équipement utilisé pour la sieste est en bon état et sécuritaire (matelas, petits lits, etc.)
❒ 9. L'équipement utilisé pour la sieste est confortable
❒ 10. Les enfants ont accès à du matériel supplémentaire pour leur confort (oreiller mince, toutou, couverture supplémentaire, etc.)
.../10

26. Le numéro entre parenthèses après le titre de l'item renvoie à la section et à la sous-section de l'échelle auxquelles on peut rattacher l'item au moment de l'analyse des données.

5.5.6 Avant la sieste, l'éducatrice est sécurisante pour les enfants (section 3.3)	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Crie après un enfant ❒ 2. Menace un enfant qui résiste au fait d'aller se coucher ❒ 3. Utilise la force physique pour maintenir les enfants couchés ❒ 4. Est indifférente à la détresse d'un enfant (le laisse pleurer, le sort du local, l'humilie, etc.) ❒ 5. Agit de façon brusque ou inappropriée (lance des objets, fait beaucoup de bruit, etc.) .../5	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Propose des activités calmes (lecture d'un livre, chansons douces, détente corporelle, etc.) avant la sieste ❒ 2. Reconnaît les signes de fatigue des enfants (les nomme, intervient, annonce la sieste, etc.) ❒ 3. Prévoit un rituel qui donne le signal aux enfants que bientôt ils vont dormir ou se reposer ❒ 4. Permet aux enfants d'avoir un objet de transition ou leur en offre un ❒ 5. Donne de l'attention à tous les enfants (par des contacts physiques, par des paroles apaisantes, etc.) ❒ 6. Chante ❒ 7. Reste à proximité des enfants qui le demandent ou qui manifestent des signes de malaise, d'insécurité ou d'ennui .../7

5.5.7 Au réveil des enfants, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3)	
A – À éviter : **L'éducatrice :** ❒ 1. Crie après un enfant ❒ 2. Menace un enfant de le recoucher ❒ 3. Utilise la force physique pour maintenir un enfant couché après son réveil ❒ 4. Laisse pleurer un enfant à son réveil ❒ 5. Humilie un enfant qui pleure à son réveil ❒ 6. Ne connaît pas les enfants .../6	B – À promouvoir : **L'éducatrice :** ❒ 1. Propose des activités calmes aux enfants au fur et à mesure qu'ils se réveillent ❒ 2 . Prévoit un rituel (ouvrir les lumières, les rideaux, etc.) qui donne le signal aux enfants que la période de la sieste est terminée ❒ 3. Permet aux enfants de garder leur objet de transition après la sieste ❒ 4. Chante ❒ 5. Donne de l'attention à tous les enfants (par des contacts physiques, par des paroles apaisantes, etc.) ❒ 6. Reste à proximité des enfants qui le demandent ou qui manifestent des signes de malaise, d'insécurité ou d'ennui ❒ 7. Propose une ou des responsabilités aux enfants (habillage, rangement de l'objet de transition, etc.) ❒ 8. Laisse les enfants se lever dès qu'ils ne dorment plus ❒ 9. Augmente progressivement l'intensité de l'éclairage ❒ 10. Est la même au réveil des enfants que celle qui s'est occupée d'eux au coucher .../10

Annexe 2 – Modifications apportées à l'échelle après l'enquête *Grandir en qualité*

Des modifications mineures ont été apportées aux échelles à la suite de l'enquête *Grandir en qualité* 2003. Elles sont de deux ordres. Certaines modifications n'affectent aucunement le contenu ou les résultats de l'échelle. Les changements ont été apportés pour :

- corriger des coquilles qui étaient demeurées dans la version administrée lors de l'enquête;
- assurer une meilleure cohérence entre les trois échelles (services de garde aux enfants de 18 mois ou plus en installation, services de garde en pouponnière et services de garde en milieu familial) et donc parfois modifier quelques mots ou intervertir l'ordre de deux éléments d'un item pour que les échelles soient semblables;
- modifier le nom de l'item 5.2.9 (antérieurement : « Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les enfants »; désormais : « La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants »);
- modifier, dans certains cas, la numérotation qui permet de rattacher les items de la section 5 à l'une ou l'autre des sections 1 à 4, pour tenir compte du fait que les items relatifs à la sieste ne font pas partie intégrante de l'échelle.

D'autres modifications peuvent avoir une certaine incidence sur le contenu, mais elles ont été jugées nécessaires pour améliorer l'échelle avant sa publication. Compte tenu de l'ensemble de l'échelle, ces modifications demeurent mineures. Elles ont été introduites à la suite des commentaires des observatrices qui ont administré l'échelle dans l'enquête *Grandir en qualité* et qui ont constaté certains oublis ou certaines redondances. La volonté d'assurer la cohérence entre les trois échelles a également entraîné quelques modifications, comme l'ajout d'un élément à un item. Voici la liste des changements :

- Ajout d'un item (item 5.3.8) équivalant à celui qu'on trouve déjà dans l'échelle d'observation en pouponnière. L'item porte sur les soins personnels qui répondent ou non aux besoins de chaque enfant.
- Ajout ou modification d'un élément à éviter ou à proscrire[27]:
- Item 3.3.8, élément n° 3 de la colonne A : « Favorise, stigmatise ou laisse pour compte un enfant ou un groupe d'enfants » (au lieu de « Fait preuve de favoritisme envers un enfant ou un groupe d'enfants au détriment d'un autre »).
- Item 3.3.10, ajout de l'élément n° 3 de la colonne A : « Met en danger la santé ou la sécurité des enfants ».
- Item 5.2.3, ajout de l'élément n° 5 de la colonne A : « L'éducatrice n'intervient pas si un enfant court avec de la nourriture dans la bouche ».

27. Ces changements devront être pris en considération si on compare des résultats de *Grandir en qualité* 2003 avec ceux obtenus avec la présente échelle, puisque la présence d'un élément à éviter correspond dans la cotation à un niveau de qualité insuffisant. L'ajout d'éléments à éviter rend donc un item plus « sévère » comparativement à sa version dans *Grandir en qualité* 2003.

- Item 5.4.1.S et N, élément n° 1 de la colonne A : « La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc. ») au lieu de « La clôture a une ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir ».

- Item 5.6.1, ajout de l'élément n° 4 de la colonne A : « Un enfant quitte le service de garde sans qu'un adulte responsable ne s'en aperçoive ».

Ajout ou retrait d'un élément de qualité d'un item[28] :

Item 1.1.2 : ajout de l'élément n° 6
Item 1.2.2.A : ajout des éléments n^{os} 16 et 18
Item 2.4.9 : ajout de l'élément n° 10
Item 3.2.5 : ajout de l'élément n° 9
Item 3.3.9 : retrait d'un élément
Item 4.4 : ajout de l'élément n° 8
Item 5.1.3* : ajout de l'élément n° 7
Item 5.1.4 : retrait d'un élément
Item 5.2.1* : ajout de l'élément n° 6
Item 5.2.6* : ajout de l'élément n° 8
Item 5.2.7* : ajout de l'élément n° 4
Item 5.3.5 : ajout de l'élément n° 3, retrait d'un élément
Item 5.3.6 : ajout de l'élément n° 3, retrait d'un élément
Item 5.4.2.S.A : ajout des éléments n^{os} 11,12,17, retrait ou fusion de quelques éléments, portant le total à 25 éléments (total antérieur : 24 éléments)
Item 5.4.2.S.B : ajout de l'élément n° 19, fusion de plusieurs éléments, ramenant le total à 28 éléments (total antérieur : 38 éléments)
Item 5.4.2.N.A : ajout de l'élément n° 10, scission des éléments n^{os} 8 et 15, retrait d'un élément, portant le total à 17 éléments (total antérieur : 16 éléments)
Item 5.4.2.N.B : ajout de l'élément n° 6, retrait de 3 éléments
Item 5.5.1 : retrait d'un élément
Item 5.6.1 : ajout des éléments n^{os} 1 et 5, retrait d'un élément
Item 5.6.3* : ajout de l'élément n° 3, retrait d'un élément
Item 5.6.4* : ajout de l'élément n° 3

28. L'ajout ou le retrait d'un élément sur un total égal ou supérieur à 8 comme c'est le cas pour presque tous les items suivants, affectera peu ou n'affectera pas le score de qualité de l'item. Les nombres d'éléments correspondant aux différents niveaux (1, 2, 3 ou 4) de qualité qui apparaissent dans le *Guide de cotation de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial* n'ont pas été modifiés et sont identiques à ceux utilisés dans *Grandir en qualité*, sauf dans le cas des items marqués d'un astérisque. Il faut noter par ailleurs que la cotation des items 3.2.2, 3.3.10 et 5.6.2 a été modifiée après *Grandir en qualité* même si les items sont restés inchangés.

Annexe 3 – Définition des termes utilisés dans l'échelle d'observation

Accueil
Période qui débute à 7 h 45 ou au moment où la majorité des enfants du groupe observé arrivent au service de garde le matin.

Activité
Chacun des moments de la journée de l'enfant qui répond à un ou à plusieurs de ses besoins physiologiques, affectifs et intellectuels.

Activité de base
Activité quotidienne du service de garde (accueil, départ, période de transition) ou activité qui répond à un besoin physiologique de l'enfant (repas, hygiène).

Activité proposée par l'éducatrice
Activité conçue par l'éducatrice, qui l'anime et en détermine le contenu, le déroulement et les consignes.

Activité amorcée par l'enfant
Activité dont la durée, le contenu et le déroulement sont conçus par l'enfant.

Aires
Synonyme de « coins » : « Lieux prédéterminés et habituellement permanents, souvent disposés en périphérie du local et dans lesquels se trouvent des objets souvent caractéristiques de ces endroits. » (Legendre, 1988).'

Aire de jeu
En installation ou en garderie, endroit autre que les aires de services (bureau, cuisine, salle du personnel, etc.) délimité et réservé prioritairement aux activités des enfants.

Atelier au choix
Ensemble de projets ou d'activités déterminés par l'éducatrice parmi lesquels l'enfant peut choisir celui qui lui convient.

Atelier en rotation
Ensemble de projets ou d'activités déterminés par l'éducatrice que les enfants doivent réaliser à tour de rôle, individuellement ou en sous-groupe, chacun des enfants devant réaliser chacun des projets ou chacune des activités proposées.

Atelier libre planifié par les enfants
Période au cours de laquelle chaque enfant est appelé à élaborer un projet individuellement ou en sous-groupes, à le réaliser et à en rendre compte, sans aucune contrainte de la part de l'éducatrice.

Centre de la petite enfance
« Établissement qui fournit, dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs, s'adressant principalement aux enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation du niveau de la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge. Subsidiairement, ces services peuvent s'adresser aux enfants fréquentant les niveaux de la maternelle et du primaire lorsqu'ils ne peuvent être reçus dans un service de garde en milieu scolaire au sens de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3) et de la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1) » (L.R.Q., chapitre C-8.2).

Collation
Repas léger ou goûter fourni par le service de garde servi en matinée et l'après-midi.

Collègues
Toute personne qui travaille dans le même service de garde.

Cour extérieure
Espace extérieur de jeux, entouré d'une clôture sécuritaire d'au moins 1,20 mètre de hauteur et attenant au bâtiment où sont situés les locaux où l'on offre des services de garde. En installation et en garderie, « la superficie doit être d'au moins 4 m^2 par enfant en considérant que l'on peut y recevoir, en même temps au moins le tiers du nombre maximum d'enfants indiqué au permis du titulaire. » (L.R.Q, chapitre C-8.2, r.2).

Éducatrice
Membre du personnel d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie affecté à la mise en application du programme éducatif auprès des enfants reçus dans ce service de garde.

Éducatrice principale
Personne qui est régulièrement responsable d'un groupe d'enfants pour la plus grande partie de la journée. Dans le cas de groupes fusionnés, deux éducatrices agissent à titre d'éducatrices principales.

Éducatrice du groupe jumelé
Éducatrice responsable du groupe avec lequel le groupe observé est jumelé pour certaines périodes de la journée.

Fin de la journée
Période qui débute à 16 h 45 ou au moment où le premier enfant du groupe observé quitte le service de garde après la collation de l'après-midi.

Garderie
« Établissement qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives » (L.R.Q., chapitre C-8.2).

Groupe d'appartenance simple
Groupe comprenant la même éducatrice et les mêmes enfants (à l'exception des enfants à temps partiel). Deux ou plusieurs groupes d'appartenance simples peuvent partager le même local lorsqu'ils fonctionnent séparément.

Groupe fusionné
Deux groupes d'appartenance qui sont réunis dans un même local de façon régulière, pour la majeure partie de la journée et qui fonctionnent comme un seul groupe. Les éducatrices y interviennent indistinctement auprès de l'ensemble des enfants ainsi regroupés et les enfants se réfèrent indifféremment à l'une ou à l'autre des éducatrices présentes.

Groupe mixte
Groupe d'appartenance ou groupe fusionné auquel se rajoute un ou quelques enfants pour atteindre les ratios au cours de certaines périodes de la journée : accueil, sieste, fin de journée OU groupe dont la constitution varie d'un jour à l'autre, soit parce que les enfants ne sont pas les mêmes ou que l'éducatrice change d'un jour à l'autre.

Groupes jumelés
Deux groupes d'appartenance dont les enfants et les éducatrices sont rassemblés pour une ou quelques périodes déterminées de la journée. Lorsque les groupes sont jumelés, les enfants sont sous la responsabilité des deux éducatrices ou se divisent entre les éducatrices, sans tenir compte de leur groupe d'appartenance d'origine.

Horaire
Relevé des heures de début et de fin des principales activités prévues dans la journée d'un groupe d'enfants, d'une éducatrice, d'une observatrice, etc.

Installation
Lieu physique, autre qu'une résidence privée, qui comprend des aires de jeu et des aires de services et où un CPE ou une garderie dispense des services de garde éducatifs aux enfants.

Jeu libre
Jeu spontané de l'enfant sans contrainte imposée par l'adulte.

Local d'appartenance
Local d'activités où un même groupe d'enfants se réunit pour le plus grand nombre d'heures dans une journée.

Matériel
Objet de jeu, jouet ou matériau utilisé pour les activités des enfants.

Membre du personnel
Toute personne travaillant au service de garde et pouvant être en contact ou pas avec les enfants (directrice, cuisinière, concierge, etc.).

Mezzanine
Étage dont la superficie ne recouvre qu'une partie de la surface de l'étage inférieur et qui est ouvert sur ce dernier.

Période de transition
Voir transition.

Rassemblement
Plus de deux groupes rassemblés ou plusieurs enfants de plus de deux groupes différents rassemblés.

Remplaçante
Personne qui remplace auprès des enfants un membre habituel du personnel qui a dû s'absenter.

Rituel
Pratique réglée par l'éducatrice ou les enfants qui prend une forme symbolique pour annoncer le début d'une activité (gestes, chansons, comptines, mots, secrets, etc.).

Salle multifonctionnelle
Salle aménagée de façon à permettre la réalisation de plusieurs types d'activités et accessible à tous les groupes ou à plusieurs groupes d'enfants du service de garde.

Séquence d'activités
Suite de plusieurs activités.

Sous-groupe
Groupe d'enfants dont le nombre est une fraction du nombre total d'enfants dans l'ensemble du groupe habituel.

Transition (ou période de transition)
Temps compris entre le moment où le premier enfant d'un groupe a terminé une activité et le moment où la majorité des enfants du même groupe sont prêts à commencer l'activité suivante OU temps compris entre deux activités.

Vestiaire
Pièce ou endroit dans une pièce où l'on range les vêtements d'extérieur des enfants du service de garde et les accessoires d'extérieur (parapluies, poussettes, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

BOURGON, Louise, et Carole LAVALLÉE (2004). *Guide de cotation : Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 45 p.

BOURGON, Louise, Carole LAVALLÉE et Hélène LAVOIE (2002). *Présentation de l'échelle d'observation de la qualité éducative : le service de garde préscolaire*, Document non publié, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 24 p.

DROUIN, Carl, Nathalie BIGRAS, Claire FOURNIER, Hélène DESROSIERS et Stéphane BERNARD (à paraître, 2004). *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Québec, Institut de la statistique du Québec.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2003). *Manuel de formation. Grandir en qualité. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Montréal, Institut de la statistique du Québec.

LANDIS, J., et G. G. KOCH (1977). « The measurement of observer agreement for categorial data », *Biometrics*, vol. 33 : 159-174.

LEGENDRE, Rénald (1988). Dictionnaire actuel de l'éducation, Boucherville, Larousse, 679 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (1997). *Programme éducatif des centres de la petite enfance*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 38 p.

MOISAN, Marie, et Ginette BEAUDOIN (2002). *Cadre de référence de l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs au moyen de l'enquête Grandir en qualité*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 24 p.

MURPHY, K. R., et C. O. DAVIDSHOFER (1994). *Psychological Testing. Principles and Applications*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 3e édition, 548 p.

Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance (L.R.Q., chapitre C-8.2), Québec, Gouvernement du Québec, 1999.

Règlement sur les centres de la petite enfance (L.R.Q., chapitre C-8.2, r-2), Québec, Gouvernement du Québec, 1997.

Emploi,
Solidarité sociale
et Famille

Québec

Guide de cotation
Échelle d'observation de la qualité éducative

LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS OU PLUS

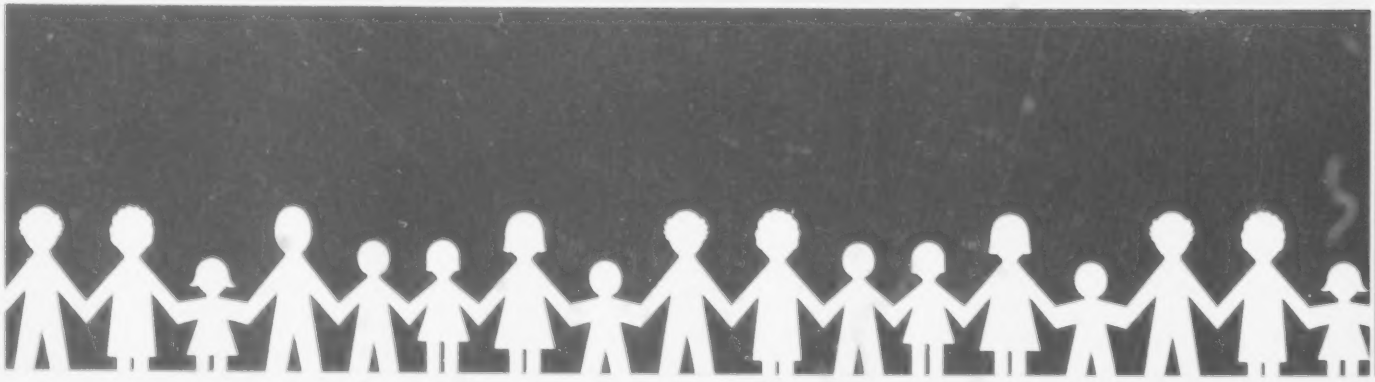

Québec

Juin 2004

GUIDE DE COTATION
Échelle d'observation de la qualité éducative

LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS OU PLUS

Québec

Conception et rédaction
Louise Bourgon, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Collège Édouard-Montpetit
Carole Lavallée, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Cégep du Vieux Montréal

Coordination générale
Carl Drouin, coordonnateur de l'enquête *Grandir en qualité*, Institut de la statistique du Québec
Marie Moisan, coordonnatrice de l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Édition
Direction des communications
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Pour obtenir un exemplaire de ce document
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7
425, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 4Z1

Numéros de téléphone :
Région de Montréal : (514) 873-2323
Région de Québec : (418) 643-2323
Ailleurs au Québec : 1 800 363-0310

Courriel : famille@messf.gouv.qc.ca
Internet : www.messf.gouv.qc.ca

Le document peut être consulté à la section « Publications » du volet Famille du site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-42663-0

© Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille au nom du gouvernement du Québec, 2004.

Toute reproduction, autre qu'à des fins de consultation personnelle, doit faire l'objet d'une autorisation préalable des Publications du Québec.

Collaboration à la conception et à la rédaction
Madeleine Baillargeon, consultante
Ginette Beaudoin, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Daniel Fines, agent de recherche et de planification socio-économique, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Johanne Gasse, conseillère en développement de programmes, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Hélène Lavoie, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Expertise de contenu
Gilles Cantin, enseignant en techniques d'éducation à l'enfance, Collège de St-Jérôme

Expertise méthodologique
Lyne Des Groseilliers, statisticienne-méthodologiste, Institut de la statistique du Québec
Pierre Valois, professeur, Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval

Révision linguistique
Geneviève Laplante, Institut de la statistique du Québec

Soutien technique
Lucie Desroches, Institut de la statistique du Québec
Karine Michel, ministère de la Famille et de l'Enfance
Francine Talbot, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Nadia Tremblay, Institut de la statistique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE 1

1. STRUCTURATION DES LIEUX 3

1.1 L'aménagement des lieux 3

1.1.1 Les lieux sont sains 3
1.1.2 Les lieux sont accueillants 3
1.1.3 L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants 3
1.1.3.A Ameublement et équipement mobiles et polyvalents (colonne A) 3
1.1.3.B Espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements (colonne B) 3
1.1.3.C Local d'appartenance aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes (colonne C) 3
1.1.3.D Espace pour se retirer dans le local d'appartenance (colonne D) 4
1.1.4 Les lieux permettent différents types d'activités 4
1.1.5 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités 4
1.1.6 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants 4
1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice 4
1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger 5
1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants 5

1.2 Le matériel 5

1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des enfants 5
1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement 5
1.2.2.A Matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice (colonne A) 5
1.2.2.B Matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle (colonne B) 5
1.2.2.C Matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective (colonne C) 6
1.2.2.D Matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière (colonne D) 6
1.2.2.E Matériel favorisant spécifiquement la créativité (colonne E) 6
1.2.2.F Matériel favorisant toutes les dimensions du développement de l'enfant (colonnes A, B, C, D et E) 6
1.2.3 Le matériel stimule les sens de l'enfant 6
1.2.4 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles 6

2. LA STRUCTURATION ET LA VARIATION DES TYPES D'ACTIVITÉS 7

2.1 La planification des activités par l'éducatrice 7

2.1.1 L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue) 7
2.1.2 La planification est appliquée avec souplesse (entrevue) 7
2.1.3 L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue) 7
2.1.4 Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe d'enfants (entrevue) 7

2.2 L'observation des enfants **8**

2.2.1 L'éducatrice s'organise pour observer les enfants 8
2.2.2 À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue) 8
2.2.3 L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue) 8

2.3 L'horaire de la journée **8**

2.3.1 La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps 8
2.3.2 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie 8
2.3.3 L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon équilibrée 9
2.3.4 Les types d'activités varient au cours de la journée 9

2.4 Les activités **9**

2.4.1 Les jeux libres sont valorisés 9
2.4.2 Au cours des activités proposées, l'enfant peut faire des choix significatifs 10
2.4.3 Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont appropriées 10
2.4.4 Les activités proposées par l'éducatrice favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe 10
2.4.5 L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités 10
2.4.6 Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage (voir 3.1.4 pour l'intervention au cours des ateliers) 10
2.4.7 Les périodes en groupes jumelés permettent aux enfants de vivre des moments agréables 11
2.4.8 Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme 11
2.4.9 Les périodes de rassemblement permettent aux enfants de vivre des moments agréables en communauté 11
2.4.10 Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme 11

3. L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES ENFANTS **13**

3.1 La valorisation du jeu **13**

3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des enfants 13
3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux 13
3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants 13
3.1.4 L'éducatrice soutient les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'ateliers (voir 2.4.6 pour la structuration des ateliers libres ou au choix) 13
3.1.5 Au cours des activités, l'éducatrice fait preuve de flexibilité 13
3.1.6 Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations 14
3.1.7 L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants 14
3.1.8 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local 14

3.2 L'intervention démocratique **14**

3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les enfants 14
3.2.2 L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants 14
3.2.3 L'éducatrice associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus 15

3.2.4 L'éducatrice fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome 15
3.2.5 L'éducatrice crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants 15
3.2.6 L'éducatrice formule des consignes adaptées au groupe d'enfants 15
3.2.7 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe 16
3.2.8 L'éducatrice s'assure que les enfants ont bien compris les consignes 16
3.2.9 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes 16
3.2.10 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants 16
3.2.11 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant 17
3.2.12 L'éducatrice soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement 17

3.3 La communication et les relations interpersonnelles 17

3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des enfants 17
3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des enfants 17
3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des enfants 18
3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale) 18
3.3.5 L'éducatrice soutient l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit 18
3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants 18
3.3.7 L'éducatrice soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins 18
3.3.8 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants 19
3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments 19
3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants 19
3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux 20

4. L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES PARENTS 21

4.1 La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue) 21

4.2 Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue) 21

4.3 L'éducatrice collabore avec les parents d'un enfant en difficulté (entrevue) 21

4.4 L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue) 21

5. LES ACTIVITÉS DE BASE 23

5.1 L'accueil 23

5.1.1 L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10) 23
5.1.2 À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11) 23
5.1.3 À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix (2.4.11) 23
5.1.4 À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12) 23

5.1.5 À l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13) 24
5.1.6 À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5) 24

5.2 Les repas (collation et dîner) 24

5.2.1 La collation est saine (1.1.12) 24
5.2.2 La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.13) 24
5.2.3 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.13) 25
5.2.4 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.14) 25
5.2.5 Le repas fourni aux enfants est sain (1.1.15) 25
5.2.6 Au dîner, les besoins des enfants sont respectés (3.2.14) 25
5.2.7 L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14) 25
5.2.8 Au dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants (3.2.15) 26
5.2.9 La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants (2.3.5) 26

5.3 Les soins personnels 26

5.3.1 Le changement de couche est sain (1.1.16) 26
5.3.2 L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche (3.3.15) 26
5.3.3 L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux (3.3.16) 26
5.3.4 L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels (1.1.17) 27
5.3.5 Le lavage des mains des enfants est fréquent (1.1.18) 27
5.3.6 L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19) 27
5.3.7 Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage (2.4.12) 27
5.3.8 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant (2.4.13) 28

5.4 Les jeux extérieurs 28

5.4.1.S La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S) 28
5.4.1.N La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N) 28
5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants 28
5.4.2.S.A Équipement et matériel psychomoteurs (1.2.5.S.A) 28
5.4.2.S.B Équipement et matériel favorisant les autres aspects du développement (1.2.5.S.B) 29
5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants 29
5.4.2.N.A Équipement et matériel psychomoteurs (1.2.5.N.A) 29
5.4.2.N.B Équipement et matériel favorisant les autres aspects du développement (1.2.5.N.B) 29
5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.6) 29
5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.14) 29
5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants (3.3.17) 30
5.4.6 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21) 30
5.4.7 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.16) 30
5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant (entrevue) (2.4.15) 30

5.5 Les périodes transitoires **30**

5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les enfants (2.4.16) 30
5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.9) 31
5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.17) 31
5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.10) 31

5.6 La fin de la journée **31**

5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22) 31
5.6.2 À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix (2.4.18) 32
5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.19) 32
5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants (3.3.18) 32
5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6) 32
5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information (4.7) 33

ANNEXE 1 - LA SIESTE **35**

5. LES ACTIVITÉS DE BASE **35**

5.5. Les périodes transitoires **35**

5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les enfants (section 1.1) 35
5.5.6 Avant la sieste, l'éducatrice est sécurisante pour les enfants (section 3.3) 35
5.5.7 Au réveil des enfants, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3) 36

Présentation du guide

Le ministère de la Famille et de l'Enfance[1] entreprenait, à l'été 2001, l'élaboration d'outils d'observation de la qualité des services de garde éducatifs qui devaient refléter les valeurs et le contenu qu'il préconise dans le programme conçu pour guider l'intervention auprès des enfants de moins de 5 ans en services de garde. Ces outils comportent deux parties : 1° les échelles d'observation de la qualité, qui sont composées d'items formulés comme des objectifs à atteindre et de listes d'éléments observables (à cocher) qui se rattachent à ces objectifs; 2° les guides de cotation qui accompagnent les échelles. Ces guides permettent d'associer les éléments cochés pour chaque item des échelles à un niveau de qualité particulier.

Les échelles et les guides de cotation sont publiés séparément pour que l'observation de la qualité se fasse le plus objectivement possible. De cette manière, on notera les éléments observés sans connaître le degré de qualité auquel la notation correspond.

Trois échelles d'observation ont été conçues, pour rendre compte des particularités de trois types de milieux de garde régis par le Ministère : l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière* et l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*. Le présent guide accompagne la première échelle et sert à la cotation de la qualité des services de garde offerts aux enfants de 18 mois ou plus dans les installations des centres de la petite enfance ou des garderies.

On y trouvera le titre de chaque item observé grâce à l'échelle d'observation et les énoncés gradués correspondant à quatre niveaux de qualité : 1 (inadéquat), 2 (minimal), 3 (bien) et 4 (très bien). Le type et le nombre d'éléments correspondant à chaque niveau sont indiqués. Par exemple, à l'item 1.1.1 intitulé « Les lieux sont sains », on a les énoncés gradués suivants : les lieux ne sont pas sains, les lieux sont peu sains, les lieux sont assez sains, les lieux sont très sains, qui correspondent aux niveaux 1 à 4 de qualité. Le type et le nombre d'éléments nécessaires à chaque niveau sont ensuite indiqués.

Pour décider des exigences correspondant à chaque niveau de qualité, les auteures principales des échelles, Louise Bourgon et Carole Lavallée, se sont appuyées sur les principes du programme éducatif établi par le Ministère et ont consulté d'autres spécialistes de la petite enfance.

Les échelles d'observation et les guides de cotation ont servi pour la première fois dans l'enquête *Grandir en qualité*, menée en 2003 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en collaboration avec le Ministère. À la suite de l'enquête, les échelles ont été revues et ont subi des modifications mineures pour tenir compte des remarques des observatrices de l'enquête et pour assurer une meilleure cohérence entre les trois échelles. La modification des échelles a parfois entraîné des changements dans les cotations. Les détails de ces deux types de changements sont présentés dans chacune des échelles.

1. Le ministère de la Famille et de l'Enfance et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont fusionné en 2003 pour devenir le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Fruits de plus de deux années de travail, non seulement les échelles d'observation et leurs guides de cotation contribuent-ils de façon notable à une meilleure connaissance de la qualité des services de garde offerts aux enfants, mais ils peuvent aussi être adaptés à des fins de formation ou d'autoévaluation. Dans tous les cas, ce sont des outils nouveaux et importants de soutien de la qualité des services de garde éducatifs. Les nombreuses personnes qui ont contribué à leur élaboration méritent toute notre gratitude.

Marie Moisan
Coordonnatrice du projet d'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

1. Structuration des lieux

1.1 L'aménagement des lieux

1.1.1 Les lieux sont sains			
Les lieux ne sont pas sains. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 3 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	Les lieux sont peu sains. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 à 8 éléments de la colonne B sont cochés.	Les lieux sont assez sains. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 9 à 14 éléments de la colonne B sont cochés.	Les lieux sont très sains. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 15 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
1.1.2 Les lieux sont accueillants			
Les lieux ne sont pas accueillants. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	Les lieux sont peu accueillants. 2 ou 3 éléments sont cochés.	Les lieux sont assez accueillants. 4 à 6 éléments sont cochés.	Les lieux sont très accueillants. 7 éléments ou plus sont cochés.
1.1.3 L'aménagement des lieux est flexible et il permet de varier les formes de regroupement des enfants			
1.1.3.A Ameublement et équipement mobiles et polyvalents (colonne A)			
L'ameublement et l'équipement ne sont ni mobiles ni polyvalents. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'ameublement et l'équipement sont peu mobiles et polyvalents. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'ameublement et l'équipement sont assez mobiles et polyvalents. 5 à 8 éléments sont cochés.	L'ameublement et l'équipement sont très mobiles et polyvalents. 9 éléments ou plus sont cochés.
1.1.3.B Espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements (colonne B)			
Les lieux n'offrent pas d'espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements. Aucun élément n'est coché.	Les lieux offrent peu d'espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements. Seul le 1er élément est coché.	Les lieux offrent assez d'espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements. Seul le 2e ou le 3e élément est coché **OU** Seuls 2 éléments parmi les 3 premiers sont cochés.	Les lieux offrent beaucoup d'espace pour réaliser des activités de groupe ou des rassemblements. Le dernier élément est coché **OU** 3 éléments excluant le dernier sont cochés.
1.1.3.C Local d'appartenance aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes (colonne C)			
Le local d'appartenance n'est pas aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er élément n'est pas coché.	Le local d'appartenance est peu aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes. 1 à 3 éléments incluant le 1er sont cochés.	Le local d'appartenance est assez bien aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes. 4 à 6 éléments incluant le 1er sont cochés.	Le local d'appartenance est très bien aménagé pour permettre la réalisation des activités de sous-groupes. 7 éléments ou plus incluant le 1er sont cochés.

1.1.3.D Espace pour se retirer dans le local d'appartenance (colonne D)			
Il n'y a pas d'espace approprié pour se retirer dans le local d'appartenance. Aucun élément n'est coché.	Il y a peu d'espace approprié pour se retirer dans le local d'appartenance. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Il y a assez d'espace approprié pour se retirer dans le local d'appartenance. 3 éléments sont cochés.	Il y a beaucoup d'espace approprié pour se retirer dans le local d'appartenance. 4 éléments ou plus sont cochés.
1.1.4 Les lieux permettent différents types d'activités			
Les lieux ne permettent pas différents types d'activités. 2 éléments ou moins sont cochés.	Les lieux permettent peu de types d'activités différents. 3 éléments sont cochés.	Les lieux permettent assez de types d'activités différents. 4 éléments sont cochés.	Les lieux permettent beaucoup de types d'activités différents. 5 éléments ou plus sont cochés.
1.1.5 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités			
Les lieux ne sont pas aménagés pour permettre une complémentarité des activités. Aucun élément n'est coché.	Les lieux sont peu aménagés pour permettre une complémentarité des activités. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Les lieux sont assez bien aménagés pour permettre une complémentarité des activités. 3 ou 4 éléments sont cochés.	Les lieux sont très bien aménagés pour permettre une complémentarité des activités. 5 éléments ou plus sont cochés.
1.1.6 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants			
Les lieux ne sont pas aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er ou le 2e ou le 6e élément n'est pas coché.	Les lieux sont peu aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants. Seuls les 1er, 2e et 6e éléments sont cochés.	Les lieux sont assez bien aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants. 4 à 7 éléments incluant le 1er, le 2e et le 6e sont cochés.	Les lieux sont très bien aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants. 8 éléments ou plus incluant le 1er, le 2e et le 6e sont cochés.
1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice			
L'aménagement du service de garde ne tient pas compte des besoins de l'éducatrice. Aucun élément n'est coché.	L'aménagement du service de garde tient peu compte des besoins de l'éducatrice. 1 à 3 éléments sont cochés.	L'aménagement du service de garde tient assez compte des besoins de l'éducatrice. 4 à 7 éléments sont cochés.	L'aménagement du service de garde tient beaucoup compte des besoins de l'éducatrice. 8 éléments ou plus sont cochés.

1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger			
L'aménagement ne permet pas aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er ou le 2e élément n'est pas coché.	L'aménagement permet peu aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel. Seuls les 2 premiers éléments sont cochés.	L'aménagement permet assez aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel. 3 à 5 éléments incluant les 2 premiers sont cochés.	L'aménagement permet beaucoup aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel. 6 éléments ou plus incluant les 2 premiers sont cochés.
1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants			
L'environnement ne répond pas aux besoins particuliers de certains enfants. Aucun élément n'est coché.	L'environnement répond peu aux besoins particuliers de certains enfants. 1 à 3 éléments sont cochés.	L'environnement répond assez bien aux besoins particuliers de certains enfants. 4 à 7 éléments sont cochés	L'environnement répond très bien aux besoins particuliers de certains enfants. 8 éléments ou plus sont cochés.

1.2 Le matériel

1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des enfants			
Le matériel n'est pas sécuritaire. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 1 seul élément est coché ou aucun ne l'est dans au moins une des colonnes B, C et D.	Le matériel est surtout sécuritaire. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** Au moins 2 éléments sont cochés dans chacune des colonne B,C et D et au plus 2 le sont pour au moins une de ces colonnes.	Le matériel est sécuritaire et assez adapté. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** Au moins 3 éléments sont cochés dans chacune des colonne B,C et D et au plus 3 le sont pour au moins une de ces colonnes.	Le matériel est sécuritaire et très adapté. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 éléments ou plus sont cochés dans chacune des colonnes B,C et D.
1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement			
1.2.2.A Matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice (colonne A)			
Le matériel ne favorise pas cette dimension. 5 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel favorise peu cette dimension. 6 à 9 éléments sont cochés.	Le matériel favorise assez cette dimension. 10 à 15 éléments sont cochés.	Le matériel favorise beaucoup cette dimension. 16 éléments ou plus sont cochés.
1.2.2.B Matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle (colonne B)			
Le matériel ne favorise pas cette dimension. 5 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel favorise peu cette dimension. 6 à 8 éléments sont cochés.	Le matériel favorise assez cette dimension. 9 à 11 éléments sont cochés.	Le matériel favorise beaucoup cette dimension. 12 éléments ou plus sont cochés.

1.2.2 C Matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective (colonne C)			
Le matériel ne favorise pas cette dimension. 5 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel favorise peu cette dimension. 6 à 8 éléments sont cochés.	Le matériel favorise assez cette dimension. 9 à 11 éléments sont cochés.	Le matériel favorise beaucoup cette dimension. 12 éléments ou plus sont cochés.
1.2.2.D Matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière (colonne D)			
Le matériel ne favorise pas cette dimension. 5 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel favorise peu cette dimension. 6 à 8 éléments sont cochés.	Le matériel favorise assez cette dimension. 9 à 11 éléments sont cochés.	Le matériel favorise beaucoup cette dimension. 12 éléments ou plus sont cochés.
1.2.2.E Matériel favorisant spécifiquement la créativité (colonne E)			
Le matériel ne favorise pas cette dimension. 5 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel favorise peu cette dimension. 6 à 8 éléments sont cochés.	Le matériel favorise assez cette dimension. 9 à 12 éléments sont cochés.	Le matériel favorise beaucoup cette dimension. 13 éléments ou plus sont cochés.
1.2.2.F Matériel favorisant toutes les dimensions du développement de l'enfant (colonnes A, B, C, D et E)			
Le matériel ne favorise pas toutes les dimensions du développement. 5 éléments ou moins sont cochés dans au moins une des colonnes A, B, C, D et E.	Le matériel favorise peu toutes les dimensions du développement. Au moins 6 éléments sont cochés dans chacune des colonnes A, B, C, D et E et au maximum 8 le sont pour au moins une de ces colonnes.	Le matériel favorise assez bien toutes les dimensions du développement. Au moins 9 éléments sont cochés dans chacune des colonnes A, B, C, D et E et au maximum 11 le sont pour au moins une de ces colonnes.	Le matériel favorise très bien toutes les dimensions du développement. 12 éléments ou plus sont cochés dans chacune des colonnes A, B, C, D et E.
1.2.3 Le matériel stimule les sens de l'enfant			
1.2.4 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles			
Le matériel ne représente pas la diversité. 2 éléments ou moins sont cochés.	Le matériel représente peu la diversité. 3 ou 4 éléments sont cochés.	Le matériel représente assez bien la diversité. 5 ou 6 éléments sont cochés.	Le matériel représente très bien la diversité. 7 éléments ou plus sont cochés.

2. La structuration et la variation des types d'activités

2.1 La planification des activités par l'éducatrice

2.1.1 L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue)			
L'éducatrice ne planifie pas les activités de son groupe. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er ou le 2e élément n'est pas coché.	L'éducatrice planifie peu les activités de son groupe. Les 1er et 2e éléments sont cochés **ET** Le 3e élément n'est pas coché.	L'éducatrice planifie assez bien les activités de son groupe. Seuls les 1er, 2e et 3e éléments sont cochés.	L'éducatrice planifie très bien les activités de son groupe. 4 éléments ou plus incluant les 3 premiers sont cochés.
2.1.2 La planification est appliquée avec souplesse (entrevue)			
La planification n'est pas appliquée avec souplesse. Le 1er élément est coché **OU** Aucun élément n'est coché.	La planification est appliquée avec peu de souplesse. 1 ou 2 éléments excluant le 1er sont cochés.	La planification est appliquée avec assez de souplesse. 3 ou 4 éléments excluant le 1er sont cochés **OU** 5 éléments ou plus excluant le 1er et le 2e sont cochés.	La planification est appliquée avec beaucoup de souplesse. 5 éléments ou plus excluant le 1er et incluant le 2e sont cochés.
2.1.3 L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue)			
L'éducatrice n'utilise pas de ressources pour la soutenir dans sa planification. Le 1er élément est coché **OU** Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice utilise peu de ressources pour la soutenir dans sa planification. 1 ou 2 éléments excluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice utilise assez de ressources pour la soutenir dans sa planification. 3 ou 4 éléments excluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice utilise beaucoup de ressources pour la soutenir dans sa planification. 5 éléments ou plus excluant le 1er sont cochés.
2.1.4 Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe d'enfants (entrevue)			
Il n'y a pas de sources d'inspiration qui orientent la planification de l'éducatrice. Le 1er élément est coché **OU** Aucun élément n'est coché.	Peu de sources d'inspiration orientent l'éducatrice pour planifier les activités. 1 ou 2 éléments excluant le 1er sont cochés **OU** 3 éléments ou plus excluant le 1er, le 6e, le 8e et le 10e sont cochés.	Assez de sources d'inspiration orientent l'éducatrice pour planifier les activités. 3 ou 4 éléments excluant le 1er et incluant le 6e, le 8e ou le 10e sont cochés.	Beaucoup de sources d'inspiration orientent l'éducatrice pour planifier les activités. 5 éléments ou plus excluant le 1er et incluant le 6e, le 8e ou le 10e sont cochés.

2.2 L'observation des enfants

2.2.1 L'éducatrice s'organise pour observer les enfants			
L'éducatrice ne s'organise pas pour observer les enfants. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice s'organise peu pour observer les enfants. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'organise assez bien pour observer les enfants. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'organise très bien pour observer les enfants. 5 éléments ou plus sont cochés.
2.2.2 À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue)			
À la suite de ses observations, l'éducatrice ne note pas d'informations. Aucun élément n'est coché.	À la suite de ses observations, l'éducatrice note peu d'informations. 1 ou 2 éléments sont cochés.	À la suite de ses observations, l'éducatrice note assez d'informations. 3 ou 4 éléments sont cochés.	À la suite de ses observations, l'éducatrice note beaucoup d'informations. 5 éléments ou plus sont cochés.
2.2.3 L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue)			
L'éducatrice ne donne pas suite à ses observations. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice donne peu suite à ses observations. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice donne assez bien suite à ses observations. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice donne très bien suite à ses observations. 5 éléments ou plus sont cochés.

2.3 L'horaire de la journée

2.3.1 La séquence des principaux éléments de la journée est souple, mais elle permet aux enfants de développer des repères dans le temps			
La séquence des éléments de la journée n'est pas souple et elle ne permet pas aux enfants de développer des repères dans le temps. Aucun élément n'est coché.	La séquence des éléments de la journée est peu souple ou elle permet peu aux enfants de développer des repères dans le temps. Seul le 1er élément est coché **OU** 1 à 3 éléments excluant le 1er sont cochés.	La séquence des éléments de la journée est assez souple ou elle permet assez bien aux enfants de développer des repères dans le temps. 2 ou 3 éléments incluant le 1er sont cochés **OU** 4 éléments ou plus excluant le 1er sont cochés.	La séquence des éléments de la journée est très souple et elle permet très bien aux enfants de développer des repères dans le temps. 4 éléments ou plus incluant le 1er sont cochés.
2.3.2 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie			
La séquence des activités de la journée ne tient pas compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	La séquence des activités de la journée tient peu compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie. 2 à 4 éléments sont cochés.	La séquence des activités de la journée tient assez bien compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie. 5 ou 6 éléments sont cochés.	La séquence des activités de la journée tient très bien compte du besoin des enfants d'équilibrer leur énergie. 7 éléments ou plus sont cochés.

2.3.3 L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon équilibrée			
L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon non équilibrée. Aucun élément n'est coché **OU** 1 élément est coché.	L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon peu équilibrée. 2 éléments ou plus incluant le 1er sont cochés.	L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon assez équilibrée. Les 2e et 5e éléments sont cochés.	L'horaire de la journée agence différentes formes de regroupement d'enfants de façon très équilibrée. Les 3e et 5e éléments sont cochés **OU** Les 3e, 4e et 5e éléments sont cochés **OU** Les 3e et 4e éléments sont cochés.
2.3.4 Les types d'activités varient au cours de la journée			
Les types d'activités ne varient pas au cours de la journée. En combinant les colonnes A et B, un total de 2 éléments ou moins sont cochés **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	Les types d'activités varient peu au cours de la journée. En combinant les colonnes A et B, un total de 3 éléments sont cochés incluant au moins 1 élément dans la colonne B.	Les types d'activités varient assez au cours de la journée. En combinant les colonnes A et B, un total de 4 éléments ou plus incluant au moins 1 élément dans la colonne B sont cochés **ET** le 6e élément de la colonne A et de la colonne B ne sont pas cochés.	Les types d'activités varient beaucoup au cours de la journée. En combinant les colonnes A et B, un total de 4 éléments ou plus incluant au moins 1 élément dans la colonne B sont cochés **ET** le 6e élément de la colonne A ou de la colonne B est coché.

2.4 Les activités

2.4.1 Les jeux libres sont valorisés			
Les jeux libres ne sont pas valorisés. Aucun élément n'est coché **OU** 1 seul élément est coché.	Les jeux libres sont peu valorisés. 2 ou 3 éléments sont cochés.	Les jeux libres sont assez valorisés. 4 ou 5 éléments sont cochés.	Les jeux libres sont très valorisés. 6 éléments ou plus sont cochés.

2.4.2 Au cours des activités proposées, l'enfant peut faire des choix significatifs			
Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant ne peut pas faire des choix significatifs. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire peu de choix significatifs. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire assez de choix significatifs. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Au cours de l'ensemble des activités, l'enfant peut faire beaucoup de choix significatifs. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
2.4.3 Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont appropriées			
Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe ne sont pas appropriées. Aucun élément n'est coché **OU** 1 seul élément est coché.	Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont peu appropriées. 2 ou 3 éléments sont cochés.	Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont assez appropriées. 4 ou 5 éléments sont cochés.	Les activités proposées par l'éducatrice aux enfants de son groupe sont très appropriées. 6 éléments ou plus sont cochés.
2.4.4 Les activités proposées par l'éducatrice favorisent l'apprentissage actif des enfants de son groupe			
Les activités proposées par l'éducatrice ne favorisent pas l'apprentissage actif. L'élément de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	Les activités proposées par l'éducatrice favorisent peu l'apprentissage actif. L'élément de la colonne A n'est pas coché **ET** 1 à 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Les activités proposées par l'éducatrice favorisent assez l'apprentissage actif. L'élément de la colonne A n'est pas coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Les activités proposées par l'éducatrice favorisent beaucoup l'apprentissage actif. L'élément de la colonne A n'est pas coché **ET** 6 éléments ou plus colonne B sont cochés.
2.4.5 L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités			
L'éducatrice n'est pas organisée. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice est peu organisée. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice est assez organisée. 6 à 8 éléments sont cochés.	L'éducatrice est très organisée. 9 éléments ou plus sont cochés.
2.4.6 Les ateliers libres ou au choix permettent à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage (voir 3.1.4 pour l'intervention au cours des ateliers)			
Il n'y a pas d'ateliers libres ou au choix. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er élément est coché.	Les ateliers libres ou au choix permettent peu à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage. 1 élément excluant le 1er est coché.	Les ateliers libres ou au choix permettent assez bien à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage. 2 ou 3 éléments excluant le 1er sont cochés.	Les ateliers libres ou au choix permettent très bien à l'enfant de s'approprier son processus d'apprentissage. 4 éléments ou plus excluant le 1er sont cochés.

2.4.7 Les périodes en groupes jumelés permettent aux enfants de vivre des moments agréables			
Les périodes en groupes jumelés ne sont pas agréables. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Les périodes en groupes jumelés sont peu agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	Les périodes en groupes jumelés sont assez agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	Les périodes en groupes jumelés sont très agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
2.4.8 Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme			
Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents ne font pas preuve de professionnalisme. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font peu preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font assez preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font beaucoup preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments de la colonne B ou plus sont cochées.
2.4.9 Les périodes de rassemblement permettent aux enfants de vivre des moments agréables en communauté			
Les périodes de rassemblement ne sont pas agréables. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	Les périodes de rassemblement sont peu agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Les périodes de rassemblement sont assez agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 8 éléments de la colonne B sont cochés.	Les périodes de rassemblement sont très agréables. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 9 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
2.4.10 Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme			
Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents ne font pas preuve de professionnalisme. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font peu preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font assez preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font beaucoup preuve de professionnalisme. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

3. L'interaction de l'éducatrice avec les enfants

3.1 La valorisation du jeu

3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des enfants			
L'éducatrice ne respecte pas le jeu des enfants. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice respecte peu le jeu des enfants. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice respecte assez le jeu des enfants. 6 à 9 éléments sont cochés.	L'éducatrice respecte beaucoup le jeu des enfants. 10 éléments ou plus sont cochés.
3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des enfants dans leurs jeux			
L'éducatrice ne soutient pas les initiatives personnelles des enfants. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice soutient peu les initiatives personnelles des enfants. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien les initiatives personnelles des enfants. 6 à 8 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien les initiatives personnelles des enfants. 9 éléments ou plus sont cochés.
3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice à l'évolution du jeu des enfants			
L'éducatrice ne crée pas un climat propice à l'évolution du jeu des enfants. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice crée un climat peu propice à l'évolution du jeu des enfants. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice crée un climat assez propice à l'évolution du jeu des enfants. 5 ou 6 éléments sont cochés.	L'éducatrice crée un climat très propice à l'évolution du jeu des enfants. 7 éléments ou plus sont cochés.
3.1.4 L'éducatrice soutient les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'ateliers (voir 2.4.6 pour la structuration des ateliers libres ou au choix)			
L'éducatrice ne soutient pas les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier. Le 1er élément est coché **OU** Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice soutient peu les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier. Le 1er élément n'est pas coché **ET** 2 à 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier. Le 1er élément n'est pas coché **ET** 5 à 7 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien les enfants dans le processus de planification d'ateliers libres ou de choix d'atelier. Le 1er élément n'est pas coché **ET** 8 éléments ou plus sont cochés.
3.1.5 Au cours des activités, l'éducatrice fait preuve de flexibilité			
L'éducatrice ne fait pas preuve de flexibilité. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice fait preuve de peu de flexibilité. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice fait preuve d'assez de flexibilité. 5 ou 6 éléments sont cochés.	L'éducatrice fait preuve de beaucoup de flexibilité. 7 éléments ou plus sont cochés.

3.1.6 Au cours des activités, l'éducatrice soutient les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations			
L'éducatrice ne soutient pas les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations. Aucun élément n'est coché **OU** 1 seul élément est coché.	L'éducatrice soutient peu les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations. 2 ou 3 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations. 4 ou 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien les enfants dans la prise de conscience de leurs réalisations. 6 éléments ou plus sont cochés.
3.1.7 L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants			
L'éducatrice n'organise pas une période de réflexion ou un retour agréable sur les activités réalisées par les enfants. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour peu agréable sur les activités réalisées par les enfants. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour assez agréable sur les activités réalisées par les enfants. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice organise une période de réflexion ou un retour très agréable sur les activités réalisées par les enfants. 5 éléments ou plus sont cochés.
3.1.8 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local			
L'éducatrice n'intervient pas par rapport à l'organisation physique et matérielle du local. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice intervient peu par rapport à l'organisation physique et matérielle du local. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice intervient assez bien par rapport à l'organisation physique et matérielle du local. 5 à 7 éléments sont cochés.	L'éducatrice intervient très bien par rapport à l'organisation physique et matérielle du local. 8 éléments ou plus sont cochés.

3.2 L'intervention démocratique

3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les enfants			
L'éducatrice ne partage pas la prise de décision avec les enfants. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice partage peu la prise de décision avec les enfants. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice partage assez bien la prise de décision avec les enfants. 3 ou 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice partage très bien la prise de décision avec les enfants. 5 éléments ou plus sont cochés.
3.2.2 L'éducatrice attribue des responsabilités aux enfants			
L'éducatrice n'attribue pas de responsabilités aux enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice attribue peu de responsabilités aux enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice attribue assez de responsabilités aux enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice attribue beaucoup de responsabilités aux enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

3.2.3 L'éducatrice associe les enfants à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus			
L'éducatrice n'associe pas les enfants à la résolution des conflits interpersonnels. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice associe peu les enfants à la résolution des conflits interpersonnels. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice associe assez bien les enfants à la résolution des conflits interpersonnels. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 8 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice associe très bien les enfants à la résolution des conflits interpersonnels. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 9 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.4 L'éducatrice fournit aux enfants des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome			
L'éducatrice ne fournit pas d'occasions aux enfants de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice fournit peu d'occasions aux enfants de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fournit assez d'occasions aux enfants de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fournit beaucoup d'occasions aux enfants de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.5 L'éducatrice crée un climat propice au développement de la coopération entre les enfants			
L'éducatrice ne crée pas un climat propice au développement de la coopération entre les enfants. Un élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice crée un climat peu propice au développement de la coopération entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice crée un climat assez propice au développement de la coopération entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice crée un climat très propice au développement de la coopération entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.6 L'éducatrice formule des consignes adaptées au groupe d'enfants			
L'éducatrice ne formule pas de consignes adaptées au groupe d'enfants. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice formule des consignes peu adaptées au groupe d'enfants. 2 ou 3 éléments sont cochés.	L'éducatrice formule des consignes assez adaptées au groupe d'enfants. 4 ou 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice formule des consignes très adaptées au groupe d'enfants. 6 éléments ou plus sont cochés.

3.2.7 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe			
L'éducatrice n'établit pas les consignes nécessaires au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice établit peu les consignes nécessaires au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice établit assez bien les consignes nécessaires au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice établit très bien les consignes nécessaires au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.8 L'éducatrice s'assure que les enfants ont bien compris les consignes			
L'éducatrice ne s'assure pas que les enfants ont bien compris les consignes. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice s'assure peu que les enfants ont bien compris les consignes. 2 à 4 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'assure assez bien que les enfants ont bien compris les consignes. 5 à 8 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'assure très bien que les enfants ont bien compris les consignes. 9 éléments ou plus sont cochés.
3.2.9 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes			
L'éducatrice ne fait pas preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice fait preuve de peu de constance et d'impartialité dans l'application des consignes. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fait preuve d'assez de constance et d'impartialité dans l'application des consignes. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fait preuve de beaucoup de constance et d'impartialité dans l'application des consignes. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.10 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe d'enfants			
L'éducatrice ne s'assure pas d'avoir une vue d'ensemble du groupe. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice s'assure peu d'avoir une vue d'ensemble du groupe. 2 ou 3 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'assure assez bien d'avoir une vue d'ensemble du groupe. 4 à 6 éléments sont cochés.	L'éducatrice s'assure très bien d'avoir une vue d'ensemble du groupe. 7 éléments ou plus sont cochés.

3.2.11 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant			
L'éducatrice n'intervient pas adéquatement auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice intervient peu adéquatement auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice intervient assez adéquatement auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice intervient très adéquatement auprès d'un enfant qui a un comportement dérangeant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.2.12 L'éducatrice soutient l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement			
L'éducatrice ne soutient pas l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice soutient peu l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement. Aucun élément de la colonne A n'est coché ET 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien l'enfant qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

3.3 La communication et les relations interpersonnelles

3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des enfants			
L'éducatrice n'est pas à l'écoute des enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice est peu à l'écoute des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice est assez à l'écoute des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 9 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice est très à l'écoute des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 10 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des enfants			
L'éducatrice ne soutient pas le développement du langage des enfants. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'éducatrice soutient peu le développement du langage des enfants. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien le développement du langage des enfants. 6 à 9 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien le développement du langage des enfants. 10 éléments ou plus sont cochés.

3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des enfants			
L'éducatrice ne favorise pas l'expression verbale des enfants. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est **OU** Le 1er élément n'est pas coché.	L'éducatrice favorise peu l'expression verbale des enfants. 2 à 4 éléments incluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice favorise assez l'expression verbale des enfants. 5 à 7 éléments incluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice favorise beaucoup l'expression verbale des enfants. 8 éléments ou plus incluant le 1er sont cochés.
3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des enfants (expression corporelle, gestuelle et faciale)			
L'éducatrice ne favorise pas l'expression non verbale des enfants. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est **OU** Le 1er élément n'est pas coché.	L'éducatrice favorise peu l'expression non verbale des enfants. 2 ou 3 éléments incluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice favorise assez l'expression non verbale des enfants. 4 à 6 éléments incluant le 1er sont cochés.	L'éducatrice favorise beaucoup l'expression non verbale des enfants. 7 éléments ou plus incluant le 1er sont cochés.
3.3.5 L'éducatrice soutient l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit			
L'éducatrice ne soutient pas l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice soutient peu l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien l'éveil d'habiletés au regard du langage écrit. 6 éléments ou plus sont cochés.
3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux enfants			
L'éducatrice utilise un langage inapproprié avec les enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	L'éducatrice utilise un langage peu approprié avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice utilise un langage assez approprié avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice utilise un langage très approprié avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.3.7 L'éducatrice soutient l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins			
L'éducatrice ne soutient pas l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice soutient peu l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice soutient assez bien l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice soutient très bien l'enfant dans l'expression de ses sentiments et de ses besoins. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

3.3.8 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les enfants			
L'éducatrice ne favorise pas les interactions harmonieuses entre les enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice favorise peu les interactions harmonieuses entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice favorise assez les interactions harmonieuses entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice favorise beaucoup les interactions harmonieuses entre les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments			
L'éducatrice n'exprime pas ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice exprime peu ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice exprime assez bien ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice exprime très bien ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants			
L'éducatrice ne démontre pas des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 3 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice démontre peu de qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 à 6 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice démontre assez de qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 7 à 9 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice démontre beaucoup de qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 10 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux			
Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de journée – ne contribue pas au climat harmonieux. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de journée – contribue peu au climat harmonieux. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de journée – contribue assez au climat harmonieux. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 8 éléments de la colonne B sont cochés.	Tout autre membre du personnel en présence du groupe d'enfants – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de journée – contribue beaucoup au climat harmonieux. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 9 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

4. L'interaction de l'éducatrice avec les parents

4.1 La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue)			
La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille n'est pas privilégiée par des échanges. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er élément n'est pas coché.	La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est peu privilégiée par des échanges. 1 ou 2 éléments incluant le 1er sont cochés.	La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est assez privilégiée par des échanges. 3 ou 4 éléments incluant le 1er sont cochés **OU** 5 éléments ou plus incluant le 1er **et** excluant le 6e, le 7e et le 8e sont cochés.	La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est très privilégiée par des échanges. 5 éléments ou plus incluant le 1er **et** incluant le 6e, le 7e ou le 8e sont cochés.
4.2 Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue)			
Les sujets d'échanges avec les parents ne soutiennent pas la qualité. Aucun élément n'est coché.	Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent peu la qualité. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent suffisamment la qualité. 3 à 5 éléments sont cochés.	Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent beaucoup la qualité. 6 éléments ou plus sont cochés.
4.3 L'éducatrice collabore avec les parents d'un enfant en difficulté (entrevue)			
L'éducatrice ne collabore pas avec les parents d'un enfant en difficulté. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	L'éducatrice collabore peu avec les parents d'un enfant en difficulté. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 élément de la colonne B est coché.	L'éducatrice collabore assez avec les parents d'un enfant en difficulté. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice collabore beaucoup avec les parents d'un enfant en difficulté. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
4.4 L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue)			
L'éducatrice ne soutient pas les familles dans leur intégration au service de garde. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice soutient peu les familles dans leur intégration au service de garde. 1 ou 2 éléments excluant le 5e sont cochés.	L'éducatrice soutient assez les familles dans leur intégration au service de garde. 3 éléments ou plus excluant le 5e sont cochés **OU** 4 éléments ou moins incluant le 5e sont cochés.	L'éducatrice soutient beaucoup les familles dans leur intégration au service de garde. 5 éléments ou plus incluant le 5e sont cochés.

5. Les activités de base

5.1 L'accueil

5.1.1 L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10)			
L'aménagement du vestiaire ne favorise pas l'accueil des familles. Aucun élément n'est coché **OU** 1 élément est coché.	L'aménagement du vestiaire favorise peu l'accueil des familles. 2 ou 3 éléments sont cochés.	L'aménagement du vestiaire favorise assez l'accueil des familles. 4 à 6 éléments sont cochés.	L'aménagement du vestiaire favorise beaucoup l'accueil des familles. 7 éléments ou plus sont cochés.
5.1.2 À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11)			
À l'accueil, l'organisation des lieux ne facilite pas une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	À l'accueil, l'organisation des lieux facilite peu une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 à 3 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'organisation des lieux facilite assez une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 à 6 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'organisation des lieux facilite beaucoup une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 7 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.1.3 À l'accueil, les enfants peuvent faire des choix (2.4.11)			
À l'accueil, les enfants ne peuvent pas faire de choix. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, les enfants peuvent faire peu de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, les enfants peuvent faire assez de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, les enfants peuvent faire beaucoup de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.1.4 À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12)			
À l'accueil, l'éducatrice n'intervient pas pour maintenir un bon climat ou intervient négativement. 2 éléments ou moins sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice intervient peu pour maintenir un bon climat. 3 à 5 éléments sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice intervient assez bien pour maintenir un bon climat. 6 à 9 éléments sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice intervient très bien pour maintenir un bon climat. 10 éléments ou plus sont cochés.

5.1.5 À l'accueil, l'éducatrice aide les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13)			
À l'accueil, l'éducatrice n'aide pas les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	À l'accueil, l'éducatrice aide peu les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice aide assez les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 ou 6 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice aide beaucoup les enfants à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 7 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.1.6 À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5)			
À l'accueil, l'éducatrice n'établit pas des relations interpersonnelles constructives avec les parents. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles peu constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles assez constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles très constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.2 Les repas (collation et dîner)

5.2.1 La collation est saine (1.1.12)			
La collation n'est pas saine. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	La collation est peu saine. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	La collation est assez saine. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 8 éléments de la colonne B sont cochés.	La collation est très saine. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 9 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.2.2 La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.13)			
La collation ne se déroule pas dans un climat détendu. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	La collation se déroule dans un climat peu détendu. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	La collation se déroule dans un climat assez détendu. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	La collation se déroule dans un climat très détendu. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.2.3 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.13)			
Les règles sanitaires entourant le dîner ne sont pas respectées. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché **OU** L'élément 2 de la colonne B n'est pas coché.	Les règles sanitaires entourant le dîner sont peu respectées. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 à 3 éléments de la colonne B incluant le 2e sont cochés.	Les règles sanitaires entourant le dîner sont assez bien respectées. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 à 7 éléments de la colonne B incluant le 2e sont cochés.	Les règles sanitaires entourant le dîner sont très bien respectées. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B incluant le 2e sont cochés.
5.2.4 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.14)			
L'aménagement des lieux au moment du dîner ne favorise pas un climat détendu. Aucun élément n'est coché.	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise peu un climat détendu. 1 à 3 éléments sont cochés.	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise assez un climat détendu. 4 à 7 éléments sont cochés.	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise beaucoup un climat détendu. 8 éléments ou plus sont cochés.
5.2.5 Le repas fourni aux enfants est sain (1.1.15)			
Le repas n'est pas sain. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er, le 3e ou le 4e élément n'est pas coché.	Le repas est peu sain. Les 1er, 3e et 4e éléments sont cochés.	Le repas est assez sain. 4 éléments incluant le 1er, le 3e et le 4e sont cochés.	Le repas est très sain. 5 éléments ou plus incluant le 1er, le 3e et le 4e sont cochés.
5.2.6 Au dîner, les besoins des enfants sont respectés (3.2.14)			
Au dîner, les besoins des enfants ne sont pas respectés. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	Au dîner, les besoins des enfants sont peu respectés. 2 à 4 éléments sont cochés.	Au dîner, les besoins des enfants sont assez bien respectés. 5 ou 6 éléments sont cochés.	Au dîner, les besoins des enfants sont très bien respectés. 7 éléments ou plus sont cochés.
5.2.7 L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14)			
L'éducatrice ne fait pas du dîner un moment privilégié. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fait du dîner un moment peu privilégié. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fait du dîner un moment assez privilégié. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 9 éléments de la colonne B sont cochés.	L'éducatrice fait du dîner un moment très privilégié. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 10 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.2.8 Au dîner, l'éducatrice offre des choix aux enfants (3.2.15)			
Au dîner, l'éducatrice n'offre pas de choix aux enfants. Aucun élément n'est coché.	Au dîner, l'éducatrice offre peu de choix aux enfants. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Au dîner, l'éducatrice offre assez de choix aux enfants. 3 ou 4 éléments sont cochés.	Au dîner, l'éducatrice offre beaucoup de choix aux enfants. 5 éléments ou plus sont cochés.
5.2.9 La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants (2.3.5)			
La fin du dîner occasionne beaucoup d'attente pour les enfants. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	La fin du dîner occasionne de l'attente pour les enfants. 2 à 4 éléments sont cochés.	La fin du dîner n'occasionne presque pas d'attente pour les enfants. 5 à 9 éléments sont cochés.	La fin du dîner n'occasionne pas du tout d'attente pour les enfants. 10 éléments ou plus sont cochés.

5.3 Les soins personnels

5.3.1 Le changement de couche est sain (1.1.16)			
Le changement de couche n'est pas sain. Aucun élément n'est coché **OU** Le 1er, le 2e ou le 3e élément n'est pas coché.	Le changement de couche est peu sain. 3 à 5 éléments incluant les 3 premiers sont cochés.	Le changement de couche est assez sain. 6 à 9 éléments incluant les 3 premiers sont cochés.	Le changement de couche est très sain. 10 éléments ou plus incluant les 3 premiers sont cochés.
5.3.2 L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche (3.3.15)			
L'éducatrice n'accorde pas une attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche. Aucun élément n'est coché.	L'éducatrice accorde peu d'attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche. 1 ou 2 éléments sont cochés.	L'éducatrice accorde assez d'attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche. 3 à 5 éléments sont cochés.	L'éducatrice accorde beaucoup d'attention personnalisée à chaque enfant au moment des changements de couche. 6 éléments ou plus sont cochés.
5.3.3 L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat calme et affectueux (3.3.16)			
L'éducation des enfants à la propreté ne se fait pas dans un climat calme et affectueux. Aucun élément n'est coché.	L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat peu calme et affectueux. 1 à 3 éléments sont cochés.	L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat assez calme et affectueux. 4 à 6 éléments sont cochés.	L'éducation des enfants à la propreté se fait dans un climat très calme et affectueux. 7 éléments ou plus sont cochés.

5.3.4 L'aménagement des lieux encourage l'autonomie des enfants dans les soins personnels (1.1.17)			
L'aménagement des lieux n'encourage pas l'autonomie des enfants dans les soins personnels. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	L'aménagement des lieux encourage peu l'autonomie des enfants dans les soins personnels. 2 à 4 éléments sont cochés.	L'aménagement des lieux encourage assez l'autonomie des enfants dans les soins personnels. 5 ou 6 éléments sont cochés.	L'aménagement des lieux encourage beaucoup l'autonomie des enfants dans les soins personnels. 7 éléments sont cochés.
5.3.5 Le lavage des mains des enfants est fréquent (1.1.18)			
Le lavage des mains des enfants est rare. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est **OU** Le 2e élément n'est pas coché.	Le lavage des mains des enfants est peu fréquent. 2 à 4 éléments incluant le 2e sont cochés.	Le lavage des mains des enfants est assez fréquent. 5 à 7 éléments incluant le 2e sont cochés.	Le lavage des mains des enfants est très fréquent. 8 éléments ou plus incluant le 2e sont cochés.
5.3.6 L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19)			
L'éducatrice ne se lave pas suffisamment les mains. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché **OU** Le 2e élément de la colonne B n'est pas coché.	L'éducatrice se lave les mains peu souvent. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B incluant le 2e sont cochés.	L'éducatrice se lave les mains assez souvent. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B incluant le 2e sont cochés.	L'éducatrice se lave les mains à toutes les fois où cela est nécessaire. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 éléments ou plus de la colonne B incluant le 2e sont cochés.
5.3.7 Les soins personnels sont une occasion d'apprentissage (2.4.12)			
Les soins personnels ne sont pas une occasion d'apprentissage. Aucun élément n'est coché.	Les soins personnels sont peu une occasion d'apprentissage. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Les soins personnels sont assez une occasion d'apprentissage. 3 ou 4 éléments sont cochés.	Les soins personnels sont beaucoup une occasion d'apprentissage. 5 éléments ou plus sont cochés.

5.3.8 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque enfant (2.4.13)			
Les soins personnels ne répondent pas aux besoins de chaque enfant. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Les soins personnels répondent peu aux besoins de chaque enfant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	Les soins personnels répondent assez bien aux besoins de chaque enfant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	Les soins personnels répondent très bien aux besoins de chaque enfant. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.4 Les jeux extérieurs

5.4.1.S La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S)			
La cour extérieure n'est pas aménagée ou il n'y a pas de cour. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	La cour extérieure est peu aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	La cour extérieure est assez bien aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 à 9 éléments de la colonne B sont cochés.	La cour extérieure est très bien aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 10 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.4.1.N La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N)			
La cour extérieure n'est pas aménagée ou il n'y a pas de cour. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	La cour extérieure est peu aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	La cour extérieure est assez bien aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 6 éléments de la colonne B sont cochés.	La cour extérieure est très bien aménagée. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 7 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants			
5.4.2.S.A Équipement et matériel psychomoteurs (1.2.5.S.A)			
L'équipement et le matériel ne favorisent pas le développement psychomoteur des enfants. 5 éléments ou moins sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent peu le développement psychomoteur des enfants. 6 à 10 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent bien le développement psychomoteur des enfants. 11 à 16 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent très bien le développement psychomoteur des enfants. 17 éléments ou plus sont cochés.

5.4.2.S.B Équipement et matériel favorisant les autres aspects du développement (1.2.5.S.B)			
L'équipement et le matériel ne favorisent pas les autres aspects du développement des enfants. 5 éléments ou moins sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent peu les autres aspects du développement des enfants. 6 à 10 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent bien les autres aspects du développement des enfants. 11 à 15 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent très bien les autres aspects du développement des enfants. 16 éléments ou plus sont cochés.
5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux enfants dans la cour et au parc favorisent le développement global des enfants			
5.4.2.N.A Équipement et matériel psychomoteurs (1.2.5.N.A)			
L'équipement et le matériel ne favorisent pas le développement psychomoteur des enfants. 2 éléments ou moins sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent peu le développement psychomoteur des enfants. 3 à 6 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent assez le développement psychomoteur des enfants. 7 à 10 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent beaucoup le développement psychomoteur des enfants. 11 éléments ou plus sont cochés.
5.4.2.N.B Équipement et matériel favorisant les autres aspects du développement (1.2.5.N.B)			
L'équipement et le matériel ne favorisent pas les autres aspects du développement des enfants. Aucun élément n'est coché.	L'équipement et le matériel favorisent peu les autres aspects du développement des enfants. 1 à 3 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent assez les autres aspects du développement des enfants. 4 à 6 éléments sont cochés.	L'équipement et le matériel favorisent beaucoup les autres aspects du développement des enfants. 7 éléments ou plus sont cochés.
5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.6)			
La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée ne se déroulent pas harmonieusement. 2 éléments ou moins sont cochés.	La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent peu harmonieusement. 3 à 5 éléments sont cochés.	La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent assez harmonieusement. 6 à 8 éléments sont cochés.	La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent très harmonieusement. 9 éléments ou plus sont cochés.
5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.14)			
Les activités à l'extérieur ne sont pas valorisées. Aucun élément n'est coché.	Les activités à l'extérieur sont peu valorisées. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Les activités à l'extérieur sont assez valorisées. 3 ou 4 éléments sont cochés.	Les activités à l'extérieur sont très valorisées. 5 éléments ou plus sont cochés.

5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des enfants (3.3.17)			
Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice n'est pas active auprès des enfants. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est peu active auprès des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est assez active auprès des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est très active auprès des enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.4.6 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21)			
Les sorties ne sont pas sécuritaires. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	Les sorties sont peu sécuritaires. 2 à 4 éléments sont cochés.	Les sorties sont assez sécuritaires. 5 ou 6 éléments sont cochés.	Les sorties sont très sécuritaires. 7 éléments ou plus sont cochés.
5.4.7 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.16)			
Les déplacements du groupe ne se déroulent pas dans un climat serein. Aucun élément n'est coché.	Les déplacements de groupe se déroulent dans un climat peu serein. 1 ou 2 éléments sont cochés.	Les déplacements du groupe se déroulent dans un climat assez serein. 3 à 5 éléments sont cochés.	Les déplacements du groupe se déroulent dans un climat très serein. 6 éléments ou plus sont cochés.
5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant (entrevue) (2.4.15)			
Les sorties extérieures ne favorisent pas la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant. Aucun élément n'est coché.	Les sorties extérieures favorisent peu la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant. 1 élément est coché.	Les sorties extérieures favorisent assez la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant. 2 à 4 éléments sont cochés.	Les sorties extérieures favorisent beaucoup la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par l'enfant. 5 éléments ou plus sont cochés.

5.5 Les périodes transitoires

5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les enfants (2.4.16)			
Les périodes de rangement ne sont pas organisées de façon à être stimulantes pour les enfants. Aucun élément n'est coché.	Les périodes de rangement sont peu organisées de façon à être stimulantes pour les enfants. 1 à 3 éléments sont cochés.	Les périodes de rangement sont assez bien organisées de façon à être stimulantes pour les enfants. 4 à 6 éléments sont cochés.	Les périodes de rangement sont très bien organisées de façon à être stimulantes pour les enfants. 7 éléments ou plus sont cochés.

5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les enfants ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.9)			
Le rangement ne favorise pas l'apprentissage, le plaisir et la coopération. Aucun élément n'est coché.	Le rangement favorise peu l'apprentissage, le plaisir et la coopération. 1 à 3 éléments sont cochés.	Le rangement favorise assez l'apprentissage, le plaisir et la coopération. 4 à 7 éléments sont cochés.	Le rangement favorise beaucoup l'apprentissage, le plaisir et la coopération. 8 éléments ou plus sont cochés.
5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.17)			
Les périodes de transition ne sont pas organisées. Aucun élément n'est coché.	Les périodes de transition sont peu organisées. 1 élément est coché.	Les périodes de transition sont assez bien organisées. 2 ou 3 éléments sont cochés.	Les périodes de transition sont très bien organisées. 4 éléments ou plus sont cochés.
5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.10)			
Les transitions entre les diverses périodes de la journée ne s'effectuent pas en douceur. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	Les transitions entre les diverses périodes de la journée s'effectuent peu en douceur. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 élément de la colonne B est coché.	Les transitions entre les diverses périodes de la journée s'effectuent assez en douceur. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Les transitions entre les diverses périodes de la journée s'effectuent très en douceur. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.6 La fin de la journée

5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22)			
À la fin de la journée, l'organisation des lieux ne facilite pas une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite peu une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 à 3 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite assez une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 à 6 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite beaucoup une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 7 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.6.2 À la fin de la journée, les enfants peuvent faire des choix (2.4.18)			
À la fin de la journée, les enfants ne peuvent pas faire de choix. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** 2 éléments ou moins de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire peu de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 ou 4 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire assez de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, les enfants peuvent faire beaucoup de choix. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.19)			
À la fin de la journée, l'éducatrice n'intervient pas pour maintenir un bon climat. 2 éléments ou moins sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient peu pour maintenir un bon climat. 3 à 5 éléments sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient assez bien pour maintenir un bon climat. 6 à 9 éléments sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice intervient très bien pour maintenir un bon climat. 10 éléments ou plus sont cochés.
5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les enfants (3.3.18)			
À la fin de la journée, l'éducatrice n'accorde pas d'attention à tous les enfants. Un élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde peu d'attention à tous les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde assez d'attention à tous les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice accorde beaucoup d'attention à tous les enfants. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.
5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6)			
À la fin de la journée, l'éducatrice n'établit pas de relations interpersonnelles constructives avec les parents. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché.	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles peu constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 1 ou 2 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles assez constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 3 à 5 éléments de la colonne B sont cochés.	À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles très constructives avec les parents. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication où ils peuvent recevoir ou partager de l'information (4.7)			
À la fin de la journée, les parents ne disposent d'aucun moyen de communication avec l'éducatrice. Aucun élément n'est coché.	À la fin de la journée, les parents disposent de peu de moyens de communication avec l'éducatrice. 1 ou 2 éléments sont cochés.	À la fin de la journée, les parents disposent d'assez de moyens de communication avec l'éducatrice. 3 éléments ou plus excluant le 7e et le 8e sont cochés.	À la fin de la journée, les parents disposent de beaucoup de moyens de communication avec l'éducatrice. 3 éléments ou plus incluant le 7e ou le 8e sont cochés.

Annexe 1 - La sieste

Même si la sieste n'a pas été observée dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*, les items d'observation qui s'y rapportent ont été élaborés. La cotation qui correspond à ces items est présentée ici. La numérotation indique que, lorsqu'ils sont utilisés, les items font partie de la section 5.5 de l'échelle[2].

5. Les activités de base

5.5. Les périodes transitoires

5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les enfants (section 1.1)			
Le début de la sieste se déroule dans un lieu qui n'est pas reposant. Aucun élément n'est coché ou 1 seul l'est.	Le début de la sieste se déroule dans un lieu peu reposant. 2 à 4 éléments sont cochés.	Le début de la sieste se déroule dans un lieu assez reposant. 5 à 8 éléments sont cochés.	Le début de la sieste se déroule dans un lieu très reposant. 9 éléments ou plus sont cochés.

5.5.6 Avant la sieste, l'éducatrice est sécurisante pour les enfants (section 3.3)			
Avant la sieste, l'éducatrice n'est pas sécurisante. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Avant la sieste, l'éducatrice est peu sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 ou 3 éléments de la colonne B sont cochés.	Avant la sieste, l'éducatrice est assez sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 4 ou 5 éléments de la colonne B sont cochés.	Avant la sieste, l'éducatrice est très sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 6 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

2. Le numéro entre parenthèses après le titre de l'item renvoie à la section et à la sous-section de l'échelle auxquelles on peut rattacher l'item au moment de l'analyse des données.

5.5.7 Au réveil des enfants, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3)			
Au réveil des enfants, l'éducatrice n'est pas sécurisante. 1 élément ou plus de la colonne A est coché **OU** Aucun élément de la colonne B n'est coché ou 1 seul l'est.	Au réveil des enfants, l'éducatrice est peu sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 2 à 4 éléments de la colonne B sont cochés.	Au réveil des enfants, l'éducatrice est assez sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 5 à 7 éléments de la colonne B sont cochées.	Au réveil des enfants, l'éducatrice est très sécurisante. Aucun élément de la colonne A n'est coché **ET** 8 éléments ou plus de la colonne B sont cochés.

Emploi,
Solidarité sociale
et Famille

Québec